



MÉTÉO

Aujourd'hui
Le temps, après quelques passages nuageux dans la matinée, reviendra ensoleillé. Vent faiblissant du nord-ouest en montagne.

Demain
Evolution probable jusqu'à mardi. Temps généralement ensoleillé et accompagné d'une hausse de la température. Légère tendance orageuse dès mardi.

Lac des Brenets 750,19 m				Lever 6 h 16	Coucher 20 h 58
Lac de Neuchâtel 429,38 m	23°	12°	4000 m		15 h 45

Fête à souhaiter: Oswald

CAROTTE OU BÂTON? Bataille autour de la loi sur l'assurance-chômage	► 4
UNE ÉTAPE DIFFICILE Négociations du GATT à Montréal	► 5

FEUILLETON-CATASTROPHE CISA: LE VERDICT La Chaux-de-Fonds: prison avec sursis et acquittement	► 11
EXCÈS DE VITESSE À 30 KMH Epilogue d'un accident mortel à La Chaux-de-Fonds	► 13

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

L'erreur est humaine

Deux Airbus qui tombent, l'un en s'écrasant dans une forêt, l'autre touché par un missile américain. Dans les deux cas, on a mis en cause des systèmes informatiques très sophistiqués. Celui, tout neuf, de l'Airbus lui-même et celui du système de contrôle de tir Aegis. On s'est demandé si, en fait, c'était l'ordinateur qui avait tué.

Les deux enquêtes sont encore en cours. Mais on connaît déjà l'essentiel de ce que seront leurs conclusions. Dans les deux cas, l'erreur est humaine.

A propos de la destruction de l'Airbus iranien, il est remarquable que toutes les informations données dans un premier temps par les Américains se sont révélées fausses. L'ordinateur n'a pas signalé l'approche d'un appareil menaçant: il a correctement repéré un avion qui prenait de l'altitude et volait relativement lentement.

L'équipage a donc commis une erreur d'interprétation grossière, que certains responsables expliquent par la «pression psychologique» de la bataille. Cela s'appelle plus simplement la peur, et c'est humain.

Ils sont terrifiants en effet ces combats à coups de missiles. Les menaces y échappent totalement aux sens de l'homme pour n'apparaître que sur un écran. C'est comme si on se battait dans la nuit. Et dans le noir on tire facilement sur tout ce qui bouge...

En France l'enquête a balayé la version fournie par l'équipage: après la remise des gaz, la montée en puissance des réacteurs s'est faite normalement. Mais il était trop tard... Ici aussi, l'erreur humaine est grossière, et touche à l'inconscience. Le pilote a-t-il voulu rivaliser avec l'ordinateur, débranchant plusieurs systèmes de sécurité pour montrer ce qu'il pouvait, lui, tirer de la machine?

Il ne faudrait pas en conclure qu'une défaillance informatique est exclue. Mais elle est, dans des systèmes du niveau de celui d'Airbus ou d'Aegis, peu probable. Beaucoup moins probable en fait qu'une erreur humaine, même quand il faut que celle-ci soit grave pour provoquer la catastrophe.

Jean-Pierre AUBRY

Première mesure concrète

Rupture entre Amman et la Cisjordanie

La Jordanie a annoncé hier la première mesure concrète de mise en application de la rupture de liens administratifs et juridiques entre la Jordanie et la Cisjordanie, rendue publique dimanche par le roi Hussein: la suppression à partir du 16 août des emplois de plus de 21.000 fonctionnaires des territoires occupés.

Les premières réactions à cette mesure ont été très vives dans les territoires occupés. Plusieurs personnes interrogées par l'AFP ont fait part de leur colère et de leur inquiétude devant un avenir économique incertain. Au cours des 17 derniers mois, le Trésor jordanien a en effet déboursé 88,5 millions de dollars de salaires dans les territoires occupés.

Au total 21.305 personnes, «travaillant dans des administrations et organes officiels» des territoires occupés, selon le communiqué du Conseil des ministres jordanien, sont concernées par ces mesures de mises à la retraite, de suspension ou de licenciements avec indemnités, selon le degré d'ancienneté des fonctionnaires.

Il s'agit de 5200 fonctionnaires de Cisjordanie, engagés avant 1967 et l'occupation de cette région par Israël, et de 16.105 con-

tractuels recrutés après cette date - notamment enseignants, médecins et agents des Travaux publics - en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, auparavant sous souveraineté égyptienne.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Le communiqué précise toutefois que les fonctionnaires et employés des institutions religieuses - parmi lesquelles l'Esplanade des Mosquées, le troisième lieu saint de l'Islam - ne sont pas touchés par ces suppressions d'emplois.

Le gouvernement jordanien a rappelé que la rupture annoncée dimanche répondait «au vœu de l'Organisation de libération de la Palestine, unique représentant légitime du peuple palestinien», tandis que cette première mesure d'application vise, précise-t-on de source autorisée jordanienne, à

hâter la «réalisation des objectifs nationaux des Palestiniens des territoires occupés et de mettre en valeur leur entité».

«UN COUP DUR»

Dans une première réaction officielle israélienne, le porte-parole du premier ministre Yitzhak Shamir a estimé qu'il s'agissait d'un coup dur pour les Palestiniens des territoires occupés. Ils «devront s'arranger comme ils peuvent de cette nouvelle situation», a ajouté le porte-parole, réaffirmant que les mesures prises par Amman «ne changeront rien» à la politique d'Israël.

En fin d'après-midi aucune réaction officielle palestinienne n'avait encore été enregistrée, mais la Direction unifiée du Soulèvement populaire - dont les communiqués animent depuis huit mois le soulèvement contre Israël dans les territoires occupés - s'est félicitée hier de la décision d'Amman de rompre avec la Cisjordanie. Il s'agit là, dit le communiqué numéro 23, de l'un des plus importants résultats de l'Intifada (soulèvement). (ats, afp)

Jeanmaire libéré

A la recherche d'une réhabilitation perdue



Jean-Louis Jeanmaire: obnubilé par sa réhabilitation. (Bélino AP)

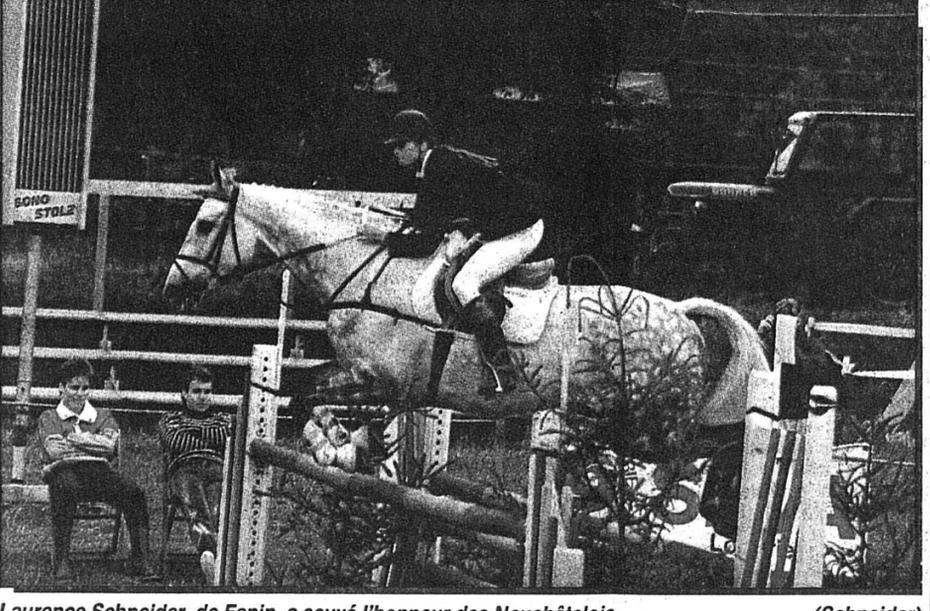
L'ex-brigadier Jean-Louis Jeanmaire a quitté hier le pénitencier fribourgeois de Bellechasse, où il a passé 12 ans sur les 18 qui lui avaient été infligés pour trahison au profit de l'URSS. M. Jeanmaire, qui a déjà tenté trois fois

sans succès d'obtenir une révision de son procès tenu à huis clos en 1977 par le Tribunal de division II, a annoncé qu'il continuerait à se battre pour obtenir sa réhabilitation.

(ats)

Début en crescendo

Le CHN de Tramelan a démarré hier



Laurence Schneider, de Fenin, a sauvé l'honneur des Neuchâtelois. (Schneider)

SPORTS 9 - 10

Le grand gaffeur

Nouvelle finesse du président des Etats-Unis

Le président Reagan, que l'on surnommeait il n'y a pas si longtemps «le grand communicateur», a encore voulu plaisanter et sa langue bien pendue l'a trahi.

On se souvient qu'il avait parlé de bombardier l'URSS, tout en s'éclaircissant la voix devant un micro présumé inoffensif. Il a laissé entendre un autre jour, tout aussi badin, qu'il pratiquait parfois la rétention d'information.

Cette fois, il a traité Michaël Dukakis, candidat démocrate à la Maison-Blanche, d'«invalidé». Pour faire quelques minutes plus tard la mise au point qui s'imposait devant des journalistes dubitatifs: «Tout à l'heure, j'ai fait une blague. J'ai voulu plaisanter et ça n'a pas marché.»

Michaël Dukakis, magnanime, a fait savoir que les excuses du prési-

dent étaient superflues. Son collègue Lloyd Bentsen a estimé que les propos du président américain étaient «risibles». (ap)

EXPOSITION PERMANENTE
au centre de VENTE

TOYOTA
Av. Léopold-Robert 117
039 / 23 64 44
ouvert tous les samedis jusqu'à 17 heures

burger restaurant

Vous pouvez vous restaurer tous les jours sans interruption de 10 h 30 à la fermeture avec nos différents repas:

- Hamburger 100% pur bœuf
- Nuggets de poulet
- Frites
- Buffet de salades

Avenue Léopold-Robert 84

L'ÉVÉNEMENT

Reagan de brasserie

«Michaël Dukakis est un invalide.»

Ronald Reagan, indiscutablement, fait partie de cette catégorie de gens qui affectionnent les plaisanteries. De celles qui rampent, dans les arrière-salles, tentant de maintenir le cap entre saucisses de Francfort, chopes de bière et faciès rubiconds.

C'est là son problème, même si l'hôte de la Maison-Blanche n'est cependant pas coutumier des neurones abrutis par l'alcool... On a les gags que l'on peut.

«Le grand communicateur» a administré la preuve à maintes reprises, par le passé, qu'il ne pouvait pas grand-chose en la matière. Spécialiste, plutôt, de la communication aux abonnés absents, il n'a jamais suscité le rire, jusqu'à présent, que dans les médias.

Un rire néanmoins amer: n'eût-il occupé la présidence, son irresponsabilité n'aurait pas porté à conséquence. Or il se trouve que ce léger personnage préside aux destinées d'une puissance dont l'influence sur la marche du monde n'est plus à prouver.

Pour quelques mois encore, se bornera à constater la masse de ceux qui ont succombé à la résignation, faute d'avoir vu Reagan être victime d'un accident de cheval pas trop sérieux, mais suffisant pour l'écartier de cette charge.

Pertinent, l'argument n'éclaircisse pas la véritable portée de l'humour reaganien. Dukakis, selon la rumeur, a été soigné à la suite d'une dépression nerveuse. Vrai ou faux, cela ne signifie pas qu'il ferait un mauvais président.

Le problème tient en ce que le candidat à une fonction publique, à plus forte raison la tête de l'exécutif, peut voir ses efforts ruinés sur la base de doutes concernant son état de santé. Aux Etats-Unis, ce genre de choses ne pardonne pas.

Grippe ou schizophrénie, peu importe: il suffit de faire naître le soupçon pour lancer un mouvement à l'issue incertaine pour la cible des allégations.

Tel est l'enjeu de la gaffe de Reagan, qui donne ainsi un sérieux coup de pouce à son poulain George Bush. Peut-être sans le savoir d'ailleurs...

Bah, quoi de plus normal. On ne peut exiger du grand âge qu'il soit exempt de symptômes d'impotence.

Pascal-A. BRANDT

Nervosité à Rangoon

Coups de semonce pour disperser une manifestation



La foule était sur le pavé de Rangoon, hier.

(Béllino AP)

Les forces de sécurité ont tiré hier des coups de semonce, pour tenter de disperser plusieurs milliers de Birmans manifestant contre le gouvernement à Rangoon, a-t-on appris de source diplomatique.

La foule s'est rassemblée dans plusieurs quartiers de la capitale, en dépit de la loi martiale imposée la veille au soir par le nouveau président du pays, Sein Lwin, indiquait-on de même source.

Un groupe de quelque 10.000 personnes a manifesté près de la pagode Sule, située à l'un des principaux carrefours du centre-ville. Citant des informations provenant de Birmanie, on ajoutait de source diplomatique que l'armée s'était déployée près des manifestants et avait tiré des coups de semonce pour les disperser. On ne faisait

état d'aucune victime. De source autorisée à Rangoon, on déclarait que la foule s'était dispersée dans l'après-midi.

Comme en mars et en juin, où des manifestations de rue s'étaient soldées par plus de 200 morts, les nouvelles des affrontements d'hier filtraient très lentement.

LOI MARTIALE

Sein Lwin, 64 ans, a décrété la loi martiale à Rangoon huit jours seulement après son accession à la tête du tout puissant Parti du programme socialiste birman, prenant les rênes du pouvoir des mains de Ne Win, démissionnaire au bout de 24 ans aux affaires.

La radio de Rangoon a affirmé mercredi soir qu'après plusieurs journées marquées par des manifestations d'étudiants, «la situation

échappait désormais au contrôle des pouvoirs régionaux.»

«ACTIONS EFFICACES»

Les autorités ont fait des déclarations publiques, rappelant aux habitants de Rangoon que la loi martiale était en vigueur pour une période illimitée et avertissant que des «actions efficaces» seraient entreprises pour réprimer tout «trouble de la paix et de la tranquillité dans la capitale.»

Des témoins ont indiqué que la police cernait la pagode bouddhiste Shwedagon, siège traditionnel des manifestations où un rassemblement étudiant avait eu lieu mercredi, déclenchant la proclamation de l'état d'urgence et de la loi martiale. Aucun incident ne semblait s'être produit hier dans ce quartier. (ats, reuter)

Un «anneau-cimetière»

La mécanique céleste, poubelle du globe

Plus d'une tonne de produits radioactifs, d'origine soviétique et américaine, tournent autour de la Terre parmi les innombrables objets et débris spatiaux, selon une étude faite par le Centre européen de contrôle des opérations spatiales (ESOC) de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Pour l'ESOC, notre globe est entouré d'un «anneau-cimetière», une orbite «poubelle» où la mécanique céleste piège des milliers de débris divers provenant de tous les lancements de satellites effectués depuis la mise sur orbite du premier Spoutnik, le 4 octobre 1957: morceaux de fusées lunaires, pla-

nétaires, ou autres, fragments de satellites, de stations spatiales, restes de plus de 3000 tirs de fusées ayant assuré la mise en orbite de 3600 satellites de toute nature.

Tous, du plus gros au plus petit débris, constituent un danger permanent pour les satellites, les stations spatiales actuelles comme la soviétique Mir ou futures comme l'américaine Freedom, et pour les véhicules habités qui, demain, vogueront autour de la Terre, les navettes américaines ou soviétiques et l'avion spatial Hermès.

C'est leur vitesse, plus que leur masse, qui en fait des projectiles redoutables. Un fragment de la

taille d'un petit pois tourne en effet autour de la Terre à 18.000 km/h (5 km par seconde). D'ailleurs les militaires ont envisagé, un moment, d'utiliser ces propriétés meurtrières, en cas de conflit, pour détruire satellites espions ou de télécommunications ennemis.

La navette américaine Challenger (avant sa destruction), une cabine lunaire Apollo, la station spatiale soviétique Saliout-7, ont été frappés par ces micro-fragments. En juillet 1982, la navette Columbia est passée à seulement 12 km d'un morceau de fusée soviétique Intercosmos volant à 11.200 km/h. (ats, afp)

Pétrolier attaqué

Les vedettes iraniennes sévissent à nouveau dans le Golfe

Pour la première fois depuis l'acceptation par l'Iran, le 18 juillet, de la résolution 598 des Nations Unies, un pétrolier a été attaqué hier matin dans le Golfe par cinq vedettes iraniennes. Les Irakiens ont pour leur part lancé une nouvelle attaque aérienne contre des installations pétrolières iraniennes.

RAFALES DE MITRAILLEUSES

Cette fois, selon des sources maritimes à Dubaï, les cinq vedettes rapides ont tiré plusieurs rafales de mitraillesuses sur le pétrolier Berge Lord, affrété par une compagnie norvégienne, mais battant pavillon de Singapour. L'attaque s'est produite au sud de l'île stratégique d'Abou Moussa, dont s'est emparé l'Iran en novembre 1971.

Cinq jours avant cette attaque, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, M. Mohammed Ali Becharati, avait assuré à Salalah (sultanat d'Oman) que l'Iran «essayerait de ne pas provoquer de troubles dans le Golfe aussi longtemps que les pourparlers entrepris par les Nations Unies se poursuivraient».

«Soit l'Iran a voulu montrer que la guerre dans le Golfe pourrait reprendre si les pourparlers de paix aux Nations Unies n'aboutissaient pas, soit il s'agit d'une initiative propre aux Gardiens de la révolution (pasdaran)», estime un diplomate occidental en poste dans la région, où plusieurs journaux affirment par ailleurs que le chef des pasdaran, M. Rafiq Doust, se trouve dans une situation politique difficile en Iran.

PLAN DIPLOMATIQUE

Sur le plan diplomatique, les positions officielles des deux belligérants n'ont pas changé aux Nations Unies: l'Iran continue à n'envisager des négociations directes avec l'Irak qu'après l'instauration d'un cessez-le-feu alors que Bagdad exige que ces négociations s'ouvrent au préalable.

Pourtant, un conseiller de l'ambassade iranienne a fait état de «progrès» dans les pourparlers et l'ambassadeur iranien, M. Mohammed Javad Zarif, a fait des déclarations allant dans ce sens. (ats, afp, reuter)

Beyrouth: arrivée inopinée de Richard Murphy

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, Richard Murphy, est arrivé hier en fin de matinée à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane) où il a été reçu par le premier ministre libanais par intérim, Salim Hoss, a-t-on appris auprès du bureau de M. Hoss.

L'arrivée du responsable américain à Beyrouth, au 12e jour du délai constitutionnel de deux mois pour l'élection d'un nouveau président libanais, n'avait pas été annoncée au programme. La tournée de M. Murphy doit le mener en Israël, en Syrie, en Egypte et en Jordanie.

M. Murphy était accompagné de l'ambassadeur des Etats-Unis, John Kelly, et d'une trentaine de

gardes du corps de la chancellerie américaine. Un service d'ordre avait également été mis en place par l'armée et la gendarmerie libanaises autour du domicile de M. Hoss, a-t-on constaté.

Après un entretien d'une heure avec M. Hoss, M. Murphy, qui s'est refusé à toute déclaration, s'est dirigé vers le siège du Parlement, sur la ligne de démarcation entre les secteurs chrétien et musulman de la capitale, où, selon son entourage, il doit être reçu par le chef du Parlement, Hussein Husseini. Il doit également rencontrer le chef de l'Etat libanais, Amine Gemayel, a-t-on appris de source bien informée. (ats, afp)

Virus isolé

Hécatombe de phoques en mer du Nord

Des scientifiques suédois et danois ont isolé le virus responsable de la mort de quelque 6700 phoques de la mer du Nord depuis la mi-avril, a déclaré hier à l'Agence de presse suédoise TT Berndt Klingeborn, virologue au centre bio-médical d'Uppsala (Suède).

Selon le chercheur, la mise au point d'un vaccin destiné à enrayer l'épidémie n'est plus une question de semaines. «Nous pouvons absolument rejeter les théories parlant

d'un virus de l'herpès», a-t-il ajouté.

Les chercheurs, poursuit-il, ont travaillé pendant plusieurs mois pour isoler ce virus, qui s'attaquerait aux défenses immunitaires des phoques, laissant le champ libre aux infections mortelles.

Les cadavres des mammifères ont été découverts sur les côtes suédoises, danoises, norvégiennes, ouest-allemandes et néerlandaises. (ap)

LE MONDE EN BREF



BANGKOK. — M. Chatichai Choonhavan, vice-premier ministre de Thaïlande, a été nommé premier ministre par le roi Bhumibol Adulyadej sur proposition du président du Parlement. Le parti de la Nation thaï, dont M. Chatichai est le dirigeant, a gagné les dernières élections législatives du 24 juillet.

KABOUL. — Un camion bourré d'explosifs a sauté dans un bazar aux légumes de la capitale afghane, faisant trois morts et neuf blessés, a rapporté l'agence Tass. Sans donner plus de détails, Tass a imputé l'attentat à «l'opposition irréductible», expression désignant les moudjahidin afghans combattant le gouvernement prosoviétique de Kaboul.

MOSCOU. — De gigantesques incendies ravagent depuis plusieurs jours l'Extrême-Orient soviétique, ayant déjà détruit 103.000 hectares, a rapporté l'agence Tass. Quarante-deux foyers ont déjà été neutralisés par les 3500 hommes qui luttent contre le feu mais de nouveaux incendies éclatent chaque jour, a indiqué l'agence.

WEDEL. — Mathias Rust a passé jeudi sa première journée de liberté en RFA caché quelque part dans la région de Hambourg,

subtilisé par le magazine allemand Stern qui a acheté «à prix d'or», selon la presse, l'exclusivité des déclarations du jeune pilote.

PÉKIN. — Six quartiers du Vieux-Pékin seront bientôt rasés pour laisser la place à des bâtiments neufs dans le cadre d'un programme de rénovation qui provoque «beaucoup de controverses» dans la capitale chinoise, indique le quotidien officiel China Daily.

GENÈVE. — Les négociations de Genève sur la Namibie et l'Angola se poursuivront aujourd'hui.

CAP CANAVERAL. — La NASA a dû en extrême interrompre à Cap Canaveral (Floride) le compte à rebours d'un test crucial de la navette, qui devra être reporté probablement de 48 heures selon les premières indica-

tions. Juste au moment où les moteurs allaient être allumés, cinq secondes avant l'heure H (13 h 30 hec), un système de sécurité automatique surveillant l'un des trois moteurs principaux a coupé l'allumage, arrêtant immédiatement le compte à rebours.

TORONTO. — Au terme d'une réunion de deux jours à Toronto, le comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe a appelé la communauté internationale à une intensification des sanctions économiques, et notamment financières, contre l'Afrique du Sud.

TARRAGONE. — Sept mille personnes ont été évacuées de plusieurs campings et zone résidentielles de Mont-Roig (région de Tarragone, nord-est de l'Espagne) à la suite d'un incendie de forêt qui les menaçait, a-t-on appris auprès des pompiers.

Deuxième enfant

Chine: politique démographique assouplie

Les paysans chinois de la plupart des provinces du pays sont désormais autorisés à avoir un deuxième enfant si le premier est une fille, la politique de l'enfant unique par famille étant de ce fait assouplie, a annoncé hier un responsable de la commission du planning familial.

Ces nouveaux règlements prévoient toutefois que le deuxième enfant ne pourra pas naître avant qu'une période de quatre ans se soit écoulée depuis la première naissance, a précisé M. Shen Guoxiang.

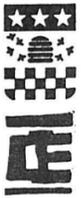
Si le deuxième enfant est une fille, la famille ne pourra pas avoir un troisième enfant, a ajouté M. Shen, directeur du Département de la propagande et de l'éducation

de cette commission, lors d'une interview téléphonique.

La Chine, le pays le plus peuplé du monde avec quelque 1,1 milliard d'habitants, a introduit une politique de l'enfant unique en 1979 pour tenter de freiner une démographie galopante qui était encouragée sous le règne de Mao Tsé-Toung. Cette politique est toutefois loin d'avoir réussi à atteindre les objectifs prévus dans les campagnes où vivent 800 millions de paysans.

L'assouplissement annoncé vise à rendre plus crédible une politique que de nombreuses familles paysannes préféreraient ignorer malgré les sanctions financières et sociales, estiment les analystes occidentaux. (ats, afp)

divers



Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois La Chaux-de-Fonds

Ecole d'art appliqué

Cours du soir trimestriels

Dès le 15 août 1988:

- 1. Lundi **DESSIN, INITIATION PEINTURE**
Hubert Girardin
Collège des arts et métiers, Collège 6
- 2. Mardi **DESSIN (modèle vivant)**
Jean-Paul Perregaux
Collège des arts et métiers, Collège 6
- 3. Jeudi **EAU-FORTE**
Roger Müller
Centre professionnel, bât. Abeille, Jardinière 68
- 4. Jeudi **MODELAGE (modèle vivant)**
Heinz Haberzettl
Centre professionnel, bât. Abeille, Paix 60

Dès le 7 septembre 1988:

- 5. Mercredi **PEINTURE**
Carlo Baratelli
Collège des arts et métiers, Collège 6

Durée des cours, horaire et prix:

1 trimestre, de 19 à 22 heures
Cours Nos 1: Fr. 55.-
2, 4: Fr. 60.-
3, 5: Fr. 50.-

Renseignements et inscriptions:

CPJN, Ecole d'art appliqué, rue de la Paix 60, ☎ 039/21 11 65

2e trimestre: dès le 17 octobre 1988



République et canton de Neuchâtel
Département de l'Instruction publique

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier

Début des cours pour les apprentis de première année

Les jeunes qui commencent les cours professionnels dans un des métiers ci-dessous mentionnés sont convoqués aux cours pour la première fois selon l'horaire suivant:

Lundi 15 août 1988 à 8 h 05, Aula B 101

Installateur-sanitaires
Maçons
Serruriers constructeurs et constructeurs d'installations et d'appareils industriels
Monteurs en chauffages
à 8 h 50, Aula B 101
Monteurs-électriciens

Mardi 16 août 1988 à 8 h 05, Salle de conférence

Ebéniste
Menuisiers

Mercredi 17 août 1988 à 8 h 05, Salle de conférence

Peintres en bâtiments
Plâtriers-peintres en bâtiments
Ramoneurs

Jeudi 18 août 1988 à 8 h 50, Salle de conférence

Ferblantiers couvreurs
Ferblantiers-Installateurs sanitaires
Mécaniciens de machines agricoles.

Vendredi 19 août 1988 à 9 h 35, Salle de conférence

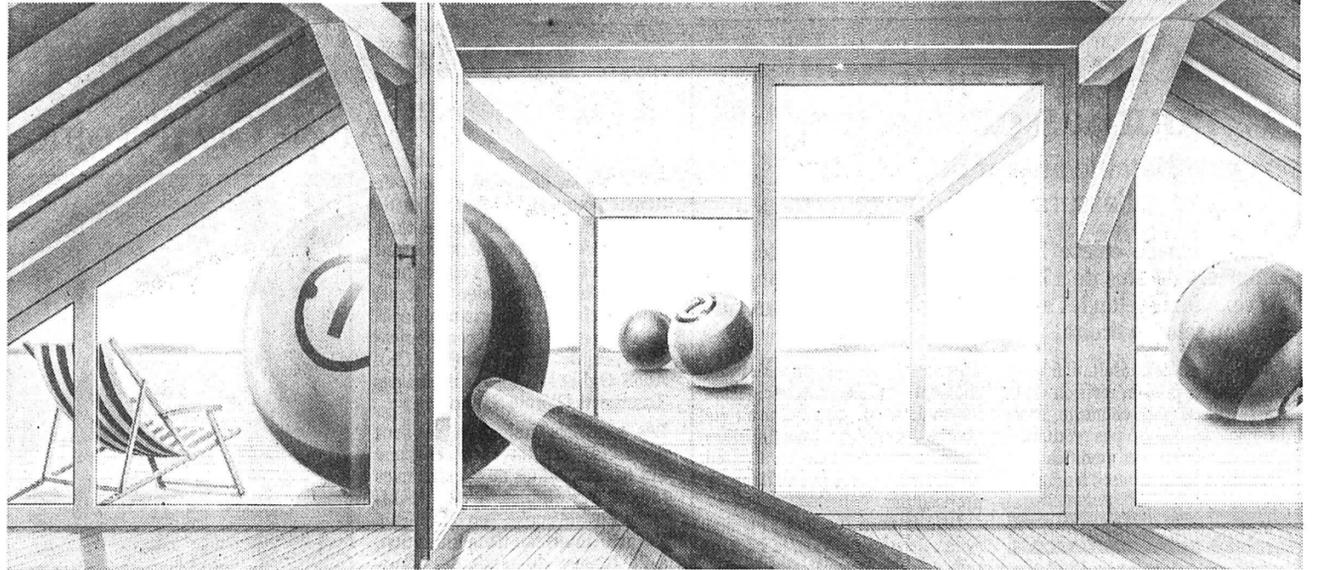
Constructeurs de routes
Conducteurs de camions

Les maîtres d'apprentissage qui n'auraient pas encore inscrit leurs apprentis sont priés de le faire avant la reprise des cours.

Les formules d'inscription sont à disposition au secrétariat du Centre, ☎ 038/41 35 73.

Le directeur:
G. Graber

Colombier, juin 1988



Enveloppant

Le bois ouvre la porte à bien des idées.

Rentrer chez soi après une journée éprouvante... Fermer la lourde porte de chêne, se détendre, laisser libre cours à ses idées... Dans un décor naturel, jouir du confort, du bien-être, du calme environnant tout en s'adonnant à ses loisirs préférés... Parce que votre rêve d'espace nous tient à cœur et que nous aussi nous recherchons l'originalité en matière d'habitation, nous avons bien des choses à vous présenter: du

bois sous ses plus beaux aspects, du bois sur les sols, sur les parois et les plafonds. Visitez donc notre exposition et laissez-vous surprendre!

Notre exposition est ouverte: Lu - Ve 8 - 12 h, 13.30 - 17.30 h et Sa 8.30 - 12.00 h. ☐ devant l'exposition.



L'innovation dans la construction.

Marex SA Bienne, exposition de bois: rue des Cygnes 51, 2501 Bienne, 032 / 25 12 12

divers



HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Soumission publique

La Ville de La Chaux-de-Fonds met en soumission publique:

l'agrandissement de l'Hôpital

- Plate-forme médico-technique située sur le COP (cube SIA: 27 000 m³ environ).
- Coût total des travaux: environ Fr. 25 000 000.-.

Le présent avis concerne le **gros-œuvre I et II** de l'agrandissement de l'Hôpital, soit:

CFC Travaux	Exécution prévue
212 Construction préfabriquée en béton (partielle)	octobre 1988
215 Façade non porteuse (métallique + vitrage)	août 1989
221 Eléments spéciaux d'éclairage naturel	août 1989
222 Ferblanterie	avril 1989
223 Protection contre la foudre	octobre 1988
224 Etanchéité souple	mars 1989
23 Installations électriques	avril 1989
24 Installations chauffage, ventilation, climatisation	avril 1989
25 Installations sanitaires	avril 1989

Les entreprises intéressées peuvent s'annoncer par écrit uniquement avec mention «Hôpital de La Chaux-de-Fonds», jusqu'au 19 août 1988 à l'adresse suivante:

BONNARD & GARDEL
Ingénieurs-conseils SA
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
2300 La Chaux-de-Fonds

Une finance d'inscription de Fr. 100.- sera perçue à la remise des documents.

Les documents de soumission seront directement envoyés aux entreprises inscrites entre les **15 août et 15 octobre 1988.**

Les soumissions devront être remises à l'adresse précitée selon le calendrier indiqué dans les documents de soumission ou envoyées à la même adresse, sous forme de pli recommandé, le cachet postal faisant foi.

Chaque enveloppe portera la mention «Hôpital de La Chaux-de-Fonds», travaux de

«À NE PAS OUVRIR».

A louer à Tramelan appartement

4-5 pièces, cuisine, douche, WC, galetas, cave. Fr. 550.-
frais Fr. 100.- fixe.
Date à convenir.
☎ 032/41 51 03, lundi-vendredi, 8 à 12 heures

A vendre écoreuils de Corée

Fr. 120.- la paire.
Tél. le soir 039/28 61 63

A louer pour le 1.9.88 joli studio

Fr. 368.- par mois. Tout compris avec diaté. ☎ 039/28 15 17 après 19 heures

Institutrice cherche au Locle appartement de 2 pièces maximum.

Avec douche, cuisine. Loyer modéré. ☎ 038/25 87 00 le soir

Cueillir les haricots soi-même

à Fr. 1,80 le kg chez Werner Schreyer-Granjean 2076 Gals ☎ 032/88 25 07. Pas le dimanche

A vendre

Action spéciale duvet nordique

160 x 210 cm, plumes duvetueuses neuves d'oie blanche Fr. 120.- ou 200 x 210 cm Fr. 170.- Envoi rapide. Duvet Shop Plumex S.A., 8, av. de Frontenex, 1207 Genève (022) 86 36 66



Ville de La Chaux-de-Fonds

Mise en soumission

La direction des Travaux publics met en soumission les travaux d'aménagement d'un square à la rue du Versoix.

Les travaux comprennent: le terrassement, la construction d'un mur et escaliers, la pose de bordures, le revêtement et les canalisations.

Les entreprises intéressées par ces travaux sont priées de s'inscrire à la direction des Travaux publics.

Services techniques, Passage Léopold-Robert 3, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au mercredi 10 août 1988.

Direction des Travaux publics

demandes d'emploi

DAME

cherche heures de ménage à demi ou à plein temps. ☎ 039/23 14 74

X Procrédit - le prêt personnel rapide et discret

rapide
 simple
 discret

Veuillez me verser Fr. _____
 Je rembourserai par mois Fr. _____
 Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ No _____
 NP/Domicile _____
 Signature _____

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit Av. L.-Robert 23 2301 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 16 12	Heures d'ouverture de 08.00 à 12.15 de 13.45 à 18.00
---	--

X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Carotte ou bâton pour les chômeurs?

Bataille autour de la loi sur l'assurance-chômage

La loi actuelle enlève 10 pour cent aux indemnités des chômeurs de plus de 170 jours. Mesures de méfiance et de vexations, selon les syndicats; incitation à retrouver un emploi, selon la droite.

La procédure de consultation vient de s'achever pour la révision de la loi sur l'assurance-chômage. Mais la bagarre n'aura pas véritablement lieu autour des modifications proposées par le Conseil fédéral.

sujet des conditions imposées aux chômeurs pour toucher leurs indemnités. Un sujet qui avait été abordé par les commissions d'experts, mais que le Conseil fédéral n'avait pas retenu dans ses propositions.

La chronique fédérale de Yves PETIGNAT

Ce sont les conditions d'obtention des indemnités qui vont opposer gauche et droite, l'an prochain, au Parlement. Faut-il pénaliser les sans-emploi en fonction de la durée du chômage et des mois de cotisations?

UNIFICATION

En février dernier, le Conseil fédéral, dans le but de réduire les obstacles bureaucratiques, proposait un certain nombre de modifications dans la loi sur l'assurance-chômage. En premier lieu, l'unification à 80 pour cent du salaire du montant de l'indemnité journalière. Jusqu'à présent, les célibataires n'avaient droit qu'à 70 pour cent.

Une mesure discriminatoire, selon les experts de l'Office fédéral des arts et métiers, mais que le parti radical entend maintenir «car les personnes mariées ont des obligations sociales plus importantes que les célibataires».

Les radicaux et l'Union démocratique du centre sont également favorables à la suppression totale des indemnités de mauvais temps, alors que précisément les milieux de l'hôtellerie et du tourisme réclament une extension en leur faveur.

MESURES DE MÉFIANCE

La bagarre la plus sérieuse va se dérouler entre droite et gauche au

Déjà le parti socialiste, l'Union syndicale suisse, le pdc, la Fédération des sociétés suisses d'employés (deuxième organisation des travailleurs derrière l'USS) annoncent la couleur: ils se battent pour faire disparaître les actuelles «mesures de méfiance» vis-à-vis des chômeurs.

Actuellement la limite des indemnités journalières en cas de chômage est de 250 jours timbrés. L'USS et le parti socialiste proposent de passer à 420 jours.

Selon la loi actuelle, le chômeur se voit pénalisé de 5 pour cent de ses indemnités après 85 jours sans travail et de 5 pour cent supplémentaires après 170 jours.

De plus, s'il n'a cotisé que durant six mois, il n'a droit qu'à 85 jours d'indemnités, à 170 jours pour un an de cotisations et le maximum, 250 jours, n'est atteint qu'avec 18 mois de cotisations.

«Les travailleurs n'y sont pour rien s'ils sont licenciés pour motifs économiques avant 18 mois d'engagement», s'indignent le pss et l'USS.

Pour le parti radical, au contraire, soutenu par l'udc, «ces mesures incitent l'assuré à agir activement en vue de retrouver un emploi».

Sur la base des réponses recueillies lors de la consultation, l'OFIAMT va préparer à l'intention du Conseil fédéral un projet définitif de révision de la loi.

Et le Parlement devrait en être saisi dès l'an prochain.

Y. P.

Trafic à l'ordre du jour

Adolf Ogi à Rome

L'importance de la Suisse, pays de transit pour l'Italie, et le rôle de l'Italie, quatrième partenaire commercial de la Confédération, ont constitué l'essentiel des quatre heures de discussions, hier à Rome, entre le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), Adolf Ogi et le ministre italien des Transports Giorgio Santuz.

Les autorités italiennes se sont déclarées satisfaites de chacune des trois variantes de transversales ferroviaires alpines, a déclaré M. Ogi. En revanche, un problème subsiste au niveau de la limitation, à 28 tonnes, du poids des transports routiers admis sur le réseau routier helvétique.

La prestation principale que peut fournir la Suisse en matière de transports est l'établissement d'une nouvelle transversale ferroviaire alpine. M. Ogi a révélé à ce sujet que l'Italie s'accommodait des trois projets principaux envisagés (Gothard, Splügen et Simplon). M. Santuz a cependant affirmé que la région de la Lombardie et sa capitale Milan manifestaient un intérêt particulier pour la variante du Splügen.

Par ailleurs, des experts suisses se penchent sur la question de savoir si la hauteur des poids lourds ne pourrait pas être portée



Adolf Ogi (à g) en compagnie de Giorgio Santuz (au centre). (Bélino AP)

de 3,80 m à 4 m. La question est d'importance pour l'Italie dont 40 pour cent des camions ne peuvent emprunter le réseau routier helvétique.

A propos de la limite de 28 tonnes pour les poids lourds, de dures négociations vont encore se dérouler. On ne s'attend cependant pas à une nouvelle «guerre des

camions», a indiqué le conseiller personnel de M. Ogi, Marc Furrer. Si l'Italie ne manifeste pas une grande compréhension pour la Suisse, le gouvernement de Rome n'envisage pas de mesures de rétorsion. La taxe déjà évoquée précédemment par les autorités italiennes n'est cependant pas entièrement écartée. (ats)

Lutter contre leur exploitation

Femmes du tiers monde en Suisse

Les possibilités légales de lutter contre l'exploitation sexuelle des femmes du tiers monde sont limitées, a constaté le groupe de travail interdépartemental qui a examiné ce problème pendant deux ans. C'est pourquoi, en présentant hier son rapport à la presse, il s'est borné à proposer une campagne d'information, à régler la question d'éventuels frais de rapatriement et à inciter les agences de voyage à élaborer un «code d'honneur».

QUELQUES CENTAINES PAR ANNÉE

La Suisse ne dispose pas de statistiques précises en ce qui concerne les mariages de citoyens suisses avec une femme du tiers monde. Tout au plus sait-on que quelques centaines ont lieu chaque année, mais il est impossible de quantifier les abus et les cas où la femme étrangère se trouve dans une situation difficile faute de conclusion du mariage. Les propositions du groupe de travail en la matière visent avant tout les activités des agences matrimoniales.

COMBATTRE L'OFFRE SOUS FORME DE CATALOGUE

Selon lui, il faudrait examiner dans quelle mesure il est possible d'obliger une agence matrimoniale à payer à l'étrangère le voyage de retour dans sa patrie si, après son arrivée en Suisse aucun mariage n'est conclu. Il conviendrait également d'étudier la question des frais de séjour de l'étrangère en Suisse jusqu'au moment de la conclusion du mariage ou de l'échec du courtage matrimonial. Enfin, il serait opportun d'examiner les moyens de combattre l'offre de femmes étrangères présentée sous forme de catalogue. (ats)

LA SUISSE EN BREF

ÉTRANGLÉE. — La cause de la mort d'une jeune femme de 26 ans, que des passants ont trouvée morte dans un ruisseau à Perlen (LU), est connue. La police cantonale lucernoise a indiqué que Heidi Bruderer-von Wyl avait été étranglée, comme l'a révélé l'autopsie. Etant donné la configuration du lieu de la découverte du cadavre, la police pense que le lieu de la découverte et le lieu du crime devraient coïncider.

FOUDRE. — L'émotion était grande dans les villages de Binn et d'Ausserbinn où habitent les victimes du coup de foudre qui a fait mercredi un mort et sept blessés dans la vallée. Deux des personnes sont dans un état grave mais leur vie n'est pas en danger.

SUR LE COUP. — Un camion est parti en glissade mercredi sur une route secondaire de Val d'Illiez au-dessus de Monthey. Le poids lourd qui transportait du mazout dans la région a quitté une chaussée en terre battue et dévalé un ravin sur plus de 150 mètres. Le conducteur, Freddy Carrupt, 43 ans, de Martigny, a été tué sur le coup.

TECHNOLOGIE. — A l'instar d'autres régions et communes de Suisse, Berne va se doter d'un parc technologique qui réunira une vingtaine de petites et moyennes entreprises oeuvrant dans le domaine des technologies de pointe. Les promoteurs de ce projet escomptent infirmer de récentes prévisions laissant augurer des pertes d'emploi dans la région de Berne.

KURDES. — Quatorze mois après des rafles policières dans les milieux kurdes de Zurich et Bâle, le ministère public de la Confédération a suspendu, faute de preuves, la plupart des enquêtes ouvertes contre une douzaine de Kurdes appréhendés au cours de ces rafles.

divers

von gunten
 Maitres opticiens
 Av. L.-Robert 23
 ☎ 039/23 50 44



Vacances 1988
 Samedi 6 août Départ: 9 heures
 Fr. 30.-
 RONCHAMP
 Visite de la Chapelle Le Corbusier - Repas de midi libre, carte d'identité
 Dimanche 7 août Départ: 7 h 30
 GRINDELWALD
 Repas de midi libre Fr. 30.-
 Dimanche 7 août Départ: 13 h 30
 LA FAILLI HOLLI
 Fr. 25.-
 Mercredi 10 août Départ: 13 h 30
 LA PETITE LUCELLE
 Fr. 20.-
 Inscriptions:
 Voyages GIGER Autocars
 ☎ 039/23 75 24

gastronomie
 RESTAURANT au britchon
 Serre 68 - ☎ 039/23 10 88 Cl.-A. Jacot
 Nous avisons notre aimable et fidèle clientèle que dès lundi 8 août, le restaurant sera à nouveau ouvert

TENNIS LES TERVENCHES
 Les Bulles.
 Dans l'air pur de la forêt
 nouveau revêtement
 Réouvert jusqu'à fin octobre, libre tous les jours de 8 à 18 heures.
 Renseignements et réservations par tél. au 039/28 43 95

offres d'emploi

VOUS avez un CFC de **mécanicien de précision**
 OU une bonne expérience dans ce domaine. Envoyez nous votre curriculum vitae à notre service de **case postale 460, 2300 La Chaux-de-Fonds.**
 Réponse assurée à réception de votre courrier (sans permis s'abstenir).

La Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées
 souhaite s'assurer la collaboration d'une **infirmière assistante** ayant de l'expérience et un intérêt certain pour le travail en gériatrie.
 Travail à temps complet en home simple. Merci d'adresser vos offres d'emploi et curriculum vitae, par écrit, à **Mlle R. Soldera, directrice du home «Clairval», 2115 Buttes.**

mini-annonces
 à vendre
 GRANDE ARMOIRE BLANCHE, 4 portes, miroir et table salle à manger. Téléphonez aux heures des repas au 039/28 35 38

Urgent engageons
 dame de nettoyage
 auxiliaire ou plein temps.
 ☎ 039/25 11 45

Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
 Annonces commerciales exclues

Victoria Pub
 Av. Léopold-Robert 90
 ☎ 039/23 31 55
 Promotion spéciale
 Ce soir 5 août 1988 de 18 à 19 heures
 1 bière Adelscott
 vous sera offerte pour l'apéritif



LA PUBLICITÉ
 un second souffle dans une difficile compétition

Commerce radio-télévision de La Chaux-de-Fonds cherche:
 ● **vendeur radio-TV**
 ● **installateur-livreur**
 Faire offres avec qualifications et références sous chiffres TZ 11512 au bureau de L'Impartial

Pour notre petite société ambitieuse, nous cherchons un
 peintre en bâtiment
 qualifié ou avec forte expérience. Nous attendons votre curriculum vitae et vos certificats et nous vous assurons une réponse.
 Case postale 460 2300 La Chaux-de-Fonds, sans permis s'abstenir.

Papeterie **Reymond**
 engage pour la rentrée scolaire
 apprentie vendeuse en papeterie
 ☎ 039/23 82 82 interne 14

Froncement de sourcils

La Suisse et la loi US sur le commerce

La nouvelle loi américaine sur le commerce soulève quelques craintes dans les milieux économiques suisses et à l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE). L'industrie suisse d'exportation ne s'attend pas à de grands bouleversements, mais le sens et l'esprit de cette loi provoquent quelques inquiétudes chez les responsables.

Othmar Wyss, chef de la section nord-américaine de l'OFAEE trouve malgré tout deux aspects positifs. Premièrement, le texte encourage l'adoption d'accords dans le cadre des négociations commerciales du GATT. D'autre part, il prévoit un élargissement de la liste des produits de haute technologie exportables.

Toutefois, admet Othmar Wyss, la loi comprend plusieurs points protectionnistes nouveaux qui n'étaient pas contenus dans l'ancienne. Ils donnent au gouvernement américain une plus grande latitude en matière de

lutte contre les importations jugées déloyales.

Pour le directeur du département économique de la Société suisse des industries chimiques (SSIC), Beat Moser, la volonté des Etats-Unis de conclure des accords commerciaux bilatéraux plutôt que multilatéraux est inquiétante et contredit l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Il est d'avis que les Etats-Unis peuvent, dans des conditions économiques difficiles, encore renforcer la loi et l'utiliser comme moyen de pression contre les entreprises non américaines.

Pour M. Martin Erb, directeur de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM), toute loi à tendance protectionniste doit être refusée. Il ne s'attend toutefois pas à ce que cette loi ait de grosses répercussions sur l'industrie suisse des machines qui, selon lui, n'a jamais fait usage de pratiques déloyales aux Etats-Unis. (ats)

Une étape difficile

Négociations du GATT à Montréal

Les participants aux négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement sous l'égide du GATT, l'«Uruguay round», connaîtront probablement dans les mois à venir des moments «de grande intensité», a dit le directeur-général du GATT, M. Arthur Dunkel, lors d'un entretien accordé à l'ATS.

Toutefois, a-t-il ajouté, la conférence ministérielle prévue à Montréal le 6 décembre prochain sera, «toutes proportions gardées», une étape «moins décisive» que celle de Punta del Este, point de départ de l'«Uruguay round».

En effet, la conférence de Montréal ne présente pas l'aspect «historique» de la réunion de Punta del Este, puisqu'il s'agissait alors de décider du principe même, de la portée et de la durée des négociations; actuellement bien engagées. Lors de la conférence de Montréal, les ministres feront une évaluation à mi-parcours du déroulement de l'«Uruguay round» (1986-1990).

Cette prochaine échéance est un «aiguillon» pour les négocia-

teurs. Elle les a incités à progresser dans leurs travaux plus vivement que si leur seul horizon s'était situé dans un peu plus de deux ans, au terme de la négociation, estime M. Dunkel.

Le directeur-général du GATT estime par ailleurs que l'agriculture est l'une des «clés» de l'ensemble des négociations commerciales multilatérales. Compte tenu de l'importance économique, du nombre de pays concernés ainsi que du désordre régnant dans le secteur agricole, si ce volet de la négociation devait être marginalisé, le résultat d'ensemble de la négociation aurait gravement à en pâtir.

Il est essentiel, affirme M. Dunkel, de mieux encadrer le commerce des produits agricoles, actuellement caractérisé par «l'absence de règles ou de disciplines ou par la non-observation des règles et disciplines existantes». Un tel objectif impliquera des modifications dans les politiques suivies par toutes les parties contractantes du GATT.

M. Dunkel rappelle que nul ne conteste que l'agriculture présente des spécificités propres.

Cela ne signifie pas pour autant qu'une plus grande libéralisation du commerce international agricole ne doive pas être recherchée, ni qu'un rôle plus effectif ne soit donné aux signaux du marché dans le jeu de la concurrence, aux niveaux national et international.

Et le directeur général du GATT de souligner que le Japon, par exemple, à l'insistance des Etats-Unis et d'autres pays exportateurs, vient de donner des signes d'un «changement radical» de sa politique agricole en acceptant d'ouvrir son marché à l'importation de viande de bœuf et d'agrumes de toutes origines. En fait, ce que l'on a demandé au Japon, c'est de se conformer aux règles existantes du GATT.

D'autres pays aussi s'adaptent et ouvrent, tant bien que mal, leurs marchés agricoles. Les pays de la CEE ont commencé un programme de mise en jachère de leurs terres, à réduire les niveaux des prix garantis et à baisser les quantités bénéficiant de ces prix, afin de limiter les excédents agricoles, souligne, à titre d'exemple, le directeur général du GATT. (ats)

Saurer modifie son offre OPA sur La Suisse Assurances

La société Groupe Saurer Holding S.A., Arbon, contrôlée par le financier tessinois Tito Tettamanti, a modifié son offre publique d'achat (OPA) sur le capital de la compagnie d'assurances lausannoise La Suisse.

Il a en effet indiqué hier qu'il offrirait 14.000 francs pour chacune des actions qui lui seraient proposées. Il abandonne ainsi la condition selon laquelle le rachat ne deviendrait effectif que si deux-tiers des actionnaires acceptaient l'offre.

Cette offre, déclare Saurer, est toutefois liée à la condition que le Conseil d'administration de La Suisse lui octroie les mêmes conditions contractuelles de droit de vote et d'inscription au registre des actionnaires que celles garanties à la Rentenanstalt, également auteur d'une OPA. Celle-ci offre toutefois 12.000 francs par action et est considérée comme amicale pour La Suisse, ce qui n'est pas le cas de l'OPA de Saurer.

Le groupe Saurer indique qu'il a adressé hier cette demande au Conseil d'administration de La Suisse dont il attend une réponse jusqu'à aujourd'hui midi. En cas d'acceptation des conditions, l'offre d'achat de Saurer sera valable jusqu'au vendredi 12 août. La libération est fixée au 22 août.

Le groupe Saurer fait remarquer que son offre est maintenant identique à celle de la Rentenanstalt, à la seule différence que son prix est plus élevé. Il exige, dit-il, du Conseil d'administration de La Suisse qu'il «renonce à toute discrimination de son offre qui causerait autrement un important dommage aux actionnaires de La Suisse».

Avant cette annonce de Saurer, le Conseil d'administration de La Suisse avait fait savoir qu'il se réunira lundi et qu'il informera «sans retard» les actionnaires de ses décisions. Le cours de l'action nominative La Suisse était hier de 13.000 francs, soit 725 francs de mieux que la veille. (ats)

A Zurich, en automne 1989

La 60e exposition Montres et Bijoux Genève

L'Association Montres et Bijoux Genève réunit les plus grands noms de l'horlogerie et de la bijouterie suisses. Fondée en 1942, à l'occasion des fêtes du Bimillénaire de la Ville de Genève, elle a pour but de présenter au public les dernières créations de ses membres.

Ses prestigieuses collections préfigurent chaque automne la mode de l'année à venir.

Au cours des vingt dernières années, la vocation internationale de Montres et Bijoux Genève n'a cessé de croître. Depuis 1968, ses expositions ont sillonné le monde, s'arrêtant dans toutes les grandes capitales: Singapour en 1969, Brasilia et Rio de Janeiro en 1971, New York en 1971, Londres en 1975, Paris en 1979, Milan en 1983, Tokyo et Osaka en 1985, Madrid en 1987...

La réputation mondiale de Montres et Bijoux Genève n'est

plus à faire. Encore faut-il maintenir sa renommée dans son propre pays. A part Genève, son port d'attache, l'Association n'a exposé en Suisse qu'à Lausanne en 1964, à l'occasion de l'Exposition Nationale, et à Zurich en 1966.

C'est pour rendre à Montres et Bijoux sa vocation première et la resituer dans son contexte suisse que ses membres ont choisi de tenir leur 60e exposition à Zurich en 1989. Les exposants disposent d'une année pour préparer leurs créations et conférer à cette manifestation un caractère exceptionnel digne de la ville qui l'accueillera.

Les maisons Corum, Ries, Bannwart et Cie, La Chaux-de-Fonds, Girard-Perregaux SA, La Chaux-de-Fonds, et la Cie des Montres Longines à Saint-Imier, sont membres de l'Association Montres et Bijoux Genève. (comm)

L'ÉCONOMIE EN BREF

HÔTELLERIE. — La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers s'inquiète de la dégradation de l'image de la profession et adresse, mardi, ses critiques à la Société suisse des hôteliers qui se refuse à accepter la nouvelle convention collective de la branche. La Société des hôteliers, indiquent les restaurateurs, met en péril la crédibilité de tout un secteur de l'économie suisse. Le comité central de la Fédération doit prendre une décision au sujet de la crise le 18 août prochain.

FAUX. — Une affaire de fausses montres Gucci ou de vraies montres Gucci fabriquées sans autorisation est entre les mains de la justice genevoise depuis un an, comme l'a révélé la «Tribune de Genève». Inculpés de falsification de marchandises et de diverses infractions à la loi fédérale sur la concurrence déloyale et à celle sur les marques, d'escroquerie et de faux dans les titres, un couple, de nationalité suisse, est sous les verrous depuis mai dernier. Dix-neuf mille montres sont saisies.

FED. — La Réserve Fédérale américaine (Fed) a adopté de nouvelles normes qui visent à obliger les banques américaines à augmenter leurs fonds propres et qui répondent à un accord entre banques centrales des autres grands pays industriels.

INFLATION. — Un plan économique anti-inflation destiné à ramener la hausse mensuelle des prix en Argentine de 30 pc à moins de 10 pc dès septembre a été présenté par le ministre de l'Economie, M. Juan Sourrouille.

OPTIMISME. — Les entreprises suisses sont optimistes pour le 3e trimestre, comme le laissent apparaître les résultats d'une enquête diffusée par la filiale suisse de la société américaine d'informations économiques Dun & Bradstreet.

PÉTROLE. — La production de pétrole de l'OPEP a de nouveau augmenté en juillet pour atteindre 18,7 millions de barils par jour (mbj), en hausse de 300.000 mbj par rapport au mois

précédent, selon le rapport mensuel de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

PARTICIPATION. — JS Holding S.A., dirigé par l'homme d'affaires Juerg Staebli, détient depuis la fin de l'année dernière une importante participation dans le groupe de communications, médias et sports belgo-luxembourgeois Filicity Seven. a annoncé à Genève lors d'une conférence de presse Juerg Staebli, qui s'est toutefois refusé à indiquer le montant de cette participation.

BAISSE. — L'action Caisse d'Epargne et de Crédit (CEC) s'échangeait en baisse de 50 francs, hier à l'ouverture de la Bourse de Lausanne, après une hausse spectaculaire qui a vu le titre doubler en quelques jours, alimentant des rumeurs d'OPA sur l'institut lausannois.

ROCHE. — Le groupe Roche a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 4,18 milliards de francs au premier trimestre 1988.

BOURSE

DOW JONES ↓	03.08.88	2134,07
	04.08.88	2126,60

ZURICH ↑	03.08.88	894,00
	04.08.88	900,50

\$ US ↑	Achat	1,5525
	Vente	1,5825

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	431.50	434.50
Lingot	21.700.—	21.950.—
Vreneli	131.—	142.—
Napoléon	126.—	131.—
Souverain \$	101.—	105.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.85	6.87
Lingot	339.—	354.—

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	26.535.—	26.536.—

CONVENTION OR

Suspendue jusqu'au 8 août 1988

INVEST DIAMANT

Août 1988: 220

A = cours du 03.08.88
B = cours du 04.08.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Roche b/jce	122250.—	122750.—
Roche 1/10	12275.—	12250.—
Kuoni	35000.—	35000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1200.—	1200.—
B. Centr. Coop.	845.—	850.—
Crossair p.	1450.—	1460.—
Swissair p.	1195.—	1245.—
Swissair n.	995.—	1000.—
Bank Leu p.	2875.—	2900.—
UBS p.	3310.—	3370.—
UBS n.	600.—	615.—
UBS b.p.	117.50	119.50
SBS p.	379.—	383.—
SBS n.	288.—	289.—
SBS b.p.	297.—	301.—
C.S. p.	2580.—	2650.—
C.S. n.	477.—	482.—
BPS	1720.—	1725.—
BPS b.p.	160.—	161.—
Adia Int.	8950.—	9300.—
Elektrowatt	3025.—	3010.—
Forbo p.	3250.—	3200.—
Galenica b.p.	645.—	640.—
Holder p.	5350.—	5360.—
Jac Suchard	7725.—	7735.—
Landis B	1340.—	121.—
Motor Col.	1510.—	1520.—
Moeven p.	5825.—	5850.—
Bührle p.	1145.—	1150.—
Bührle n.	282.—	282.—
Bührle b.p.	270.—	273.—
Schindler p.	5050.—	5025.—
Sibra p.	461.—	470.—
Sibra n.	355.—	350.—
SGS	4900.—	5030.—
SMH 20	85.—	85.—
SMH 100	296.—	—
La Neuchâtel.	960.—	920.—
Rueckv. p.	13500.—	13500.—
Rueckv. n.	6175.—	6200.—
W'thur p.	5500.—	5525.—
W'thur n.	2800.—	2790.—
Zurich p.	5810.—	5975.—
Zurich n.	2725.—	2730.—
BBC I-A	2235.—	2270.—
Ciba-gy p.	3390.—	3415.—

Ciba-gy n.	1560.—	3415.—
Ciba-gy b.p.	2210.—	2240.—
Jelmoli	2525.—	2600.—
Nestlé p.	8325.—	8350.—
Nestlé n.	4120.—	4145.—
Nestlé b.p.	1280.—	1295.—
Sandoz p.	12700.—	12750.—
Sandoz n.	5150.—	5225.—
Sandoz b.p.	1985.—	1995.—
Alusuisse p.	831.—	841.—
Cortailod n.	—	2975.—
Sulzer n.	4980.—	4975.—
Inspectorate p.	2050.—	2080.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	72.—	73.—
Aetna LF cas	73.25	74.25
Alcan alu	48.—	47.75
Amx	37.—	36.75
Am Cyanamid	79.25	79.50
ATT	41.—	41.25
Amoco corp	121.50	122.—
ATL Richf	131.—	131.50
Baker Hughes	23.75	22.75
Baxter	31.50	32.50
Boeing	97.50	97.50
Unisys	54.—	54.75
Caterpillar	99.—	98.25
Citicorp	38.50	38.75
Coca Cola	59.25	60.50
Control Data	35.50	37.—
De Pont	137.50	136.—
Eastm Kodak	71.25	71.—
Exxon	73.25	73.50
Gen. Elec	66.25	66.50
Gen. Motors	124.—	124.50
Gulf West	68.50	69.—
Halliburton	45.50	45.—
Homestake	22.75	23.25
Honeywell	103.—	102.50
Inco ltd	48.75	47.75
IBM	196.50	196.—
Litton	118.—	118.50
MMM	100.—	100.50
Mobil corp	70.75	70.25
NCR	90.25	90.25
Pepsico Inc	56.25	57.—
Pfizer	80.50	82.50
Phil Morris	143.—	143.50
Phillips pet	27.25	28.—
Proct Gamb	118.—	118.—

Rockwell	33.50	32.50
Schlumberger	54.50	54.50
Sears Roeb	57.—	56.50
Smithkline	73.25	73.—
Squibb corp	105.—	104.—
Sun co inc	91.50	91.50
Texaco	73.75	74.50
Warner Lamb.	111.—	113.—
Woolworth	79.25	77.75
Xerox	83.50	84.—
Zenith	38.—	35.25
Anglo am	24.50	24.50
Amgold	110.—	113.50
De Beers p.	27.—	16.50
Cons. Goldf I	23.—	23.50
Aegon NV	62.25	62.75
Akzo	106.—	108.—
Algem Bank ABN	34.75	34.50
Amro Bank	57.25	57.50
Phillips	23.75	24.25
Robeco	71.—	70.75
Rolingo	67.75	67.75
Royal Dutch	179.—	179.—
Unilever NV	87.50	87.25
Basf AG	217.—	218.—
Bayer AG	245.50	245.—
BMW	423.—	415.—
Commerzbank	192.50	193.—
Daimler Benz	565.—	562.—
Degussa	296.50	295.—
Deutsche Bank	405.—	402.—
Dresdner BK	211.—	210.50
Hoechst	233.—	233.50
Mannesmann	143.—	145.—
Mercedes	453.—	446.—
Schering	432.—	433.—
Siemens	361.—	362.—
Thyssen AG	125.50	127.—
VW	209.—	206.—
Fujitsu ltd	21.75	21.50
Honda Motor	27.—	26.25
Nec corp	26.50	25.75
Sanyo electr.	9.20	9.10
Sharp corp	14.25	14.50
Sony	82.—	81.—
Norsk Hyd n.	50.50	50.25
Aquitaine	80.—	79.75

NEW YORK

A	47%	48%
B	30%	30%

Motorola inc	47%	46%
Polaroid	23%	23%
Raytheon	61%	67%
Ralston Purina	79%	79.—
Hewlett-Packard	50%	49%
Texas instrum	42%	43.—
Unocal corp	37%	37.—
Westingh elec	52%	52%
Schlumberger	34%	34%

TOKYO

Ajinomoto	2930.—	2930.—
Canon	1470.—	1400.—
Daiewa House	2110.—	2080.—
Eisai	2080.—	2060.—
Fuji Bank	3260.—	3200.—
Fuji photo	3910.—	3870.—
Fujisawa pha	1870.—	1860.—
Fujitsu	1870.—	1810.—
Hitachi	1990.—	1950.—
Honda Motor		



L'Impartial
LA VOIX D'UNE RÉGION



**rail
88**

...de nostalgie

bouffée..



Composition du VVT:
traction Krauss-Maffei 1942 No 16388,
2 voitures voyageurs B2, wagon resto WVR3, tracteur bar D3,
Longueur du convoi: 66 m.; poids 116 tonnes.

Excursion pour nos lecteurs, avec le train à vapeur du Val-de-Travers «VVT», à la grande fête de trains de la Belle Epoque suisses et étrangers à Interlaken.

Exposition de matériel ferroviaire: Rheingold-Express, Oswald Steam, Wagon Pullmann, Mikado, etc.
Modèles réduits et train lilliputien pour enfants, projections audiovisuelles, etc.

Samedi 20 août 1988

Aller avec CFF-VVT

Le Locle	dép.	8 h 11
Chx-de-Fds	arr.	8 h 19
	dép.	8 h 20
Neuchâtel	arr.	8 h 51

Changement avec le VVT

Neuchâtel	dép.	9 h 18 (mise d'eau)
Gümmenen	arr.	10 h 10 (mise d'eau)
		adjonction rame DBB
Weissenbühl	dép.	10 h 54
	arr.	11 h 33 (mise d'eau)
Thun	dép.	12 h 02
	arr.	12 h 45 (mise d'eau)
Interlaken	dép.	13 h 07
	arr.	13 h 54

En cours de rail: le matin: café, croissants
à midi: assiette surprise VVT
Temps libre pour visiter l'exposition.

Retour CFF-BLS

Interlaken	dép.	18 h 16
Neuchâtel	arr.	19 h 57
	dép.	20 h 08
Chx-de-Fds	arr.	20 h 38
	dép.	20 h 41
Le Locle	arr.	20 h 48

Dimanche 21 août 1988

Aller avec CFF-BLS

Le Locle	dép.	7 h 00
Chx-de-Fds	arr.	7 h 10
	dép.	7 h 15
Neuchâtel	arr.	7 h 51
	dép.	8 h 14
Interlaken West	arr.	10 h 20

Temps libre pour visiter l'exposition.

Retour avec le VVT

Interlaken	dép.	15 h 02 (avec rame DBB)
Thun	arr.	15 h 51 (mise d'eau)
	dép.	16 h 20
Weissenbühl	arr.	17 h 21 (mise d'eau)
	dép.	18 h 03
Gümmenen	arr.	18 h 44 (mise d'eau)
		retrait du DBB
Neuchâtel	dép.	18 h 55
	arr.	19 h 34

En cours de rail: l'après-midi: goûter
début de soirée: assiette surprise VVT

Changement avec CFF

Neuchâtel	dép.	20 h 08
Chx-de-Fds	arr.	20 h 38
	dép.	20 h 41
Le Locle	arr.	20 h 48

Prix
Adultes Fr. 75.-; abonnement demi-tarif Fr. 69.-;
enfants de 6 à 16 ans Fr. 66.-.

(Places limitées, les enfants en dessous de 6 ans non-payants n'auront pas de places assises. Merci de votre compréhension.)

Compris dans le prix: trajet avec CFF-VVT, train CFF-BLS, carte d'entrée pour l'exposition (valable pour le service de navette sur rail entre les centres d'exposition). Samedi: café, croissants, assiette surprise VVT. Dimanche: goûter, assiette surprise VVT (boissons non comprises, mais non majorées).

Avis important

Pour vous inscrire, il vous suffit de passer à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds ou du Locle. Le départ de l'excursion est prévu depuis Neuchâtel. Sans supplément, les voyageurs du Val-de-Travers peuvent prendre le VVT, qui partira à 6 h 25 de Saint-Sulpice (samedi 20 août 1988). Le voyage se paie comptant. Les places sont limitées. Pour cette excursion exceptionnelle, nous ne pouvons prendre aucune réservation. D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

L'Impartial
Service de promotion
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Motos occasions

Honda
MTX 125
VT 250
CBN 250
VF 500 F2
XLV 600
XLM 600
CBX 750 F2
VFF 750 F
VF 1000 F
GL 1200 A

Yamaha
250 chopper
XS 650 chopper
FJ 1200.

Crédit - vente échange

Honda Centre
2114 Fleurier
☎ 038/61 33 61

A louer à Renan (BE) appartement

de 3 chambres tout confort.

Tél. 039/63 12 36

A vendre moteur électrique

380 W, 1430 tours/minute.
Fabrication Brown Boveri.
Puissance: 2 PS
☎ 039/28 11 34

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

Particulier cherche à acheter **immeubles**

éventuellement à rénover.
Payement comptant.
Téléphoner dès 18 heures au 061/89 19 72/73

Occasions impeccables
VW Golf GTI

GTI-3, 1986 paquet CH, rouge, 32 100 km
GTI-3, 1986 blanche, 39 800 km
GTI-3, 1986 rouge, 30 000 km
GTI-3, 1987 Exécution Kamei, paquet CH, bleu mét., 10 000 km

VW Golf

GL-5, 1987 rouge, 25 800 km
CL-5, Diesel, 1985 aut., bleu mét., 56 300 km
GL-5, 1985 aut., blanche, 40 700 km

VW Jetta

GL, 1987 blanche, 23 472 km
GL, 1986 blanche, 13 000 km
GL, 1986 toit coul., argent mét., 25 000 km

AUDI 80

S, 90 CV, 1988 gris mét., 21 800 km
S 90 CV, 1987 rouge mét., 42 000 km
GLS, 1978 aut., vert, 87 000 km

AUDI Coupé

GT, 1987 argent mét., 25 000 km
GT, 1987 argent mét., 35 000 km
Quattro, 1987 bleu, 46 100 km

AUDI 100

CC, 1987 toit coul., bleu mét., 10 000 km
CC, 1987 aut., toit coul., gris mét., 32 000 km
CS, 1986 aut., toit coul., argent mét., 38 000 km

PORSCHE

944 Turbo, 1986 toit ouvrant, radio, système d'alarme, argent mét., 36 000 km
944, Silverstone, 1984 argent, mét., 68 000 km
924, 1981 vert mét., 94 000 km
924, 1981, brun mét., 59 000 km

DIVERS

Honda Civic EX, 1985 radio, bleue, 32 000 km
Flat Ritmo 85, 1986 aut., radio-cass., jantes spéciales, 4 roues d'hiver, verte, 10 000 km
Opel Kadett, 1984 auto-radio, beige, 32 000 km

Garantie 100% Echange Credit

Ouverture quotidiennement:
8.00 à 12.00
et 13.30 à 19.00
Samedi: 8.00 à 16.00

AMAG BIENNE
Nouvelle route de Berne
032 25 13 13

offres d'emploi

Cherchons **conducteur offset**

Val-de-Travers, même à temps partiel, tout de suite ou à convenir.
☎ 038/61 30 76

Du fair-play, s.v.p.

«Entreprise de la vallée de Tavannes cherche:

un métreur-monteur
(Région Suisse romande):

Formation de menuisier, de ferblantier ou de mécanicien, diplômé. Poste à responsabilité bien rémunéré avec possibilité d'avancement. Voiture d'entreprise. Faire offre manuscrite en joignant un curriculum vitae et une photo sous chiffres 14-1963 à Publicitas, 2800 Delémont

Petite entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche

aide-mécanicien

pour travaux de réglage sur machines traditionnelles et production de petites séries (horlogerie). Formation éventuelle par nos soins. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres sous chiffres SW 11482 au bureau de L'Impartial avec bref curriculum vitae et salaire.

Nous engageons

apprenti vendeur
en radio-télévision-vidéo

Faire offre écrite avec renseignements sur écoles suivies, éventuellement activité antérieure à

BRUGGER AUDIO-VIDEO
Léopold-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds

kummer
fabrique de machines

Nous produisons des machines-outils de haute précision dont le degré d'autonomie varie selon les applications. Pour compléter l'effectif de notre bureau de construction mécanique, nous cherchons à engager un

ingénieur ETS
en qualité de constructeur

Si vous êtes intéressé à ce poste, veuillez adresser votre offre avec curriculum vitae et photo à la direction de:

Kummer frères S.A.
Fabrique de machines
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52

CSEM CENTRE SUISSE D'ÉLECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE S.A.
Recherche et développement Neuchâtel

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un

collaborateur technique

pour notre département «fabrication de circuits intégrés».

Sa tâche principale sera d'opérer et maintenir divers équipements de photolithographie en micro-électronique installés en salle propre.

Cette personne devra posséder un CFC en mécanique ou électricité et doit être capable de travailler avec soin et de façon indépendante.

Nous offrons un travail intéressant, au sein d'une petite équipe, dans une ligne de recherche et développement.

Les offres de services avec curriculum vitae sont à envoyer au chef du personnel, **Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique SA**, Maladière 71, 2007 Neuchâtel.

Découvrez dans cette page un artiste en vous amusant

Pour chaque artiste, 1 gagnant - chaque gagnant participe ensuite au tirage au sort pour l'attribution de 25 prix, soit: un bon de voyage de 1000 fr., un bon de voyage de 500 fr., un abonnement d'un an à L'Impartial et 22 prix de consolation. + un prix de fidélité (25 réponses envoyées ensemble): un vol en avion sur les Alpes pour 2 personnes.



Principe du jeu

Dans cette page découvrez un des 25 artistes objets du jeu. Ils peuvent être connus dans la musique, la peinture, la littérature, la danse, les variétés, etc.

Chaque jeu vous donne un indice permettant d'identifier l'artiste du jour, de même que les questions imaginaires, même si elles paraissent farfelues !

Indice 1

Remplissez d'abord la première grille en répondant aux définitions, sachant que vous devez pouvoir lire un mot dans la première colonne verticale.

- Commences un chant
- Métier du lait
- Sac à outils
- Sous influence poétique
- Justes
- Regardent avec plaisir
- Ronger
- Emprisonnent

1							
2							
3							
4							
5							
6							
7				U			
8							

Vous devez ensuite utiliser toutes les lettres de la première grille (sauf une) pour former 8 verbes dans la seconde. 1. Manigancer. 2. Mettre de côté. 3. Prévoir pour autrui. 4. Faire pénétrer. 5. Décrire. 6. Rêver. 7. Déguiser. 8. Ranger. Vous pouvez lire le prénom de l'artiste dans la première colonne verticale.

Indice 3

A chacun des mots ci-dessous on peut ajouter une lettre, au début ou à la fin du mot, pour former un mot de sens différent.

Ces six lettres forment un mot qui est l'art dans lequel s'illustra notre personnage.

- RAILLER + —
- CONIQUE + —
- BOUCHAI + —
- MISSIVE + —
- ASTIQUE + —
- PLACENT + —

passé, qu'il jeta sur la table cirée par les coudes. C'étaient les lettres de Flore.

Elle devait être toute froide, Flore, à présent, toute raidie dans la nuit, elle dont le corps était si chaud, si souple sous la main. Quelle pitié qu'elle ait été une pareille garce!

Il ne s'attarda pas à cette pensée. Ce qu'il fallait, c'était sortir d'ici à la faveur de l'ombre, avant le lever de la lune, gagner à pied La Foux, puis Toulon, par la forêt du Don. Soixante kilomètres, cela se couvre aisément. Une fois en ville, il savait où frapper, où se cacher, où s'embarquer. Toulon, voilà où il fallait être au plus tôt pour se trouver en sûreté.

Il ouvrit le buffet de la cuisine. Il restait du pain, un peu de pâté dans un papier jaune, un litre de vin entamé. Il prit un journal, l'étala sur la table couverte d'une toile cirée usée, qui s'effrangeait par places et laissait voir les fils bis de sa trame, y posa tout cela.

Ce fut à ce moment qu'un bruit le fit tressaillir. Il ne s'était pas trompé, c'était bien un des volets extérieurs qui battait contre le mur. Et, en même temps, une sorte de murmure, de souffle d'abord court, haletant, sans prolongement, se fit entendre, puis s'éteignit.

Clarius revint dans la chambre avec son paquet. Un genou sur la valise, il tenta de l'y faire entrer, lutta cinq bonnes minutes avant d'y parvenir. Quand il eut réussi, il essuya son front en sueur, se retourna, et c'est alors qu'il vit sur la table les lettres de Flore.

Les lettres! Il fallait les brûler, elles étaient la preuve, qu'il ne fallait pas laisser derrière soi. Les emporter? A quoi bon! Si on l'arrêtait, on les trouverait sur lui ou bien dans cette valise qu'il avait eu tant de peine à fermer!

Il ramassa des pommes de pin à poignées dans un cageot de la cuisine, revint vers la grande cheminée. Il allait les y jeter, quand la cendre se mit à tourner, monta en colonne, revint dans la pièce, entra dans ses yeux. Et, à nouveau, un contrevent se rabatit d'un coup sec contre le mur de la maison.

«Bon sang! pensa-t-il, ce coup-là il n'y a pas de doute, c'est le mistral!» (A suivre)

Indice 2

Dans les quatre opérations arithmétiques ci-dessous, des lettres remplacent les chiffres de 1 à 9. Toujours les mêmes chiffres pour les mêmes lettres.

Effectuez la transformation, puis le code découvert, complétez les mots qui seront de précieux éléments pour reconnaître notre artiste.

$$\begin{aligned}
 CU + CE &= OC \\
 ON - CA &= DC \\
 DE : L &= E \\
 ER \times O &= COR
 \end{aligned}$$

Les mots à «traduire»:

- 2-4-1-8-M-5-3-9
- 1-8-5-8-9-3-V-8
- 8-M-8-5-1-3-5-2

L'année de la naissance de l'artiste s'écrivait: CND0.

Indice 4

Dans la grille ci-dessous, vous pouvez former six mots horizontaux en utilisant les lettres en place et en remplissant les cases vides (sauf la première colonne verticale) uniquement avec les lettres figurant dans le nom de l'artiste à découvrir.

Dans la première colonne verticale, pour compléter les mots, vous écrirez le titre d'une œuvre majeure de notre artiste!

	M	P		S	T
			X	S	T
		O	U	O	R
		R	C	A	D
	D	U	V	T	O
		U		A	

Les définitions des mots dans le désordre: Rabais. Sans complication. Faite de dépôt. Appâte. Pour armer un vieux fusil. Sorte de dactylo.



Le choc des prix

Le poids de



2

Paul Vialar
 Prix Fémina 1939

Le mistral

Nouvelle

Droits réservés Cosmopress, Genève

Les Parisiens de l'été avaient regagné leur ville, sauf deux qu'il connaissait: un peintre, un écrivain, et qui, à cette heure, faisaient leur partie sur le port, chez Madré, au Café de Paris.

Il poussa la porte de bois qui grinça, regarda furtivement dans la rue avant d'entrer. Personne, ici encore, ne l'avait vu.

Son logement, dans la maison où il était pour l'instant le seul locataire, était au premier étage et se composait d'une cuisine qui donnait sur la rue et d'une chambre qui s'ouvrait sur la mer. Le sol des deux pièces était dallé de petits carreaux rouges usés; les murs, peints à l'eau, étaient nus et blancs, écaillés par places. Du bois s'amoncelait, rangé le long des murs. La grande cheminée de la chambre était noire et froide et, quand il eut fermé les volets de bois intérieurs, il vit qu'un reste de jour tombait encore, s'arrondissait sur la cendre grise, entre les chenets encroûtés de suie.

Il s'assit sur le lit d'acajou, aux draps défaits, qui se trouvait au fond de l'alcôve, essaya de réfléchir.

Soudain il fut debout, traîna une chaise par le dossier, atteignit une valise de fibre bon marché couverte de poussière, à bout de bras, au haut d'un placard et, fébrilement, se mit à la remplir. Il avait ouvert les quatre tiroirs de la commode, et il empilait pêle-mêle ses chandails, sa seconde culotte, ses bottes de caoutchouc mousse, ses trois chemises. Il y avait aussi un paquet de lettres, liées par une ficelle rose

Questions imaginaires

- Quels êtres préférez-vous?
- Les monstres. Chacun ses goûts!
- Et quelle ville?
- Rome, bien sûr.
- Votre chiffre fétiche?
- J'hésite entre huit et neuf.
- Votre endroit favori?
- La rue. Mais si Juliette s'y trouve aussi.
- Votre plus grande peur?
- Les bois la nuit. Car le satyre y convoite sa proie!

Artiste No 20

L'artiste rencontré aujourd'hui est:

.....

Nom:

Prénom: Age:

Adresse:

N.P.:

Localité:

A envoyer à: **L'Impartial**
 Concours-vacances
 rue Neuve 14
 2300 La Chaux-de-Fonds

avant le 20 août 1988 à minuit
 les 25 coupons envoyés ensemble participeront au tirage du prix de fidélité

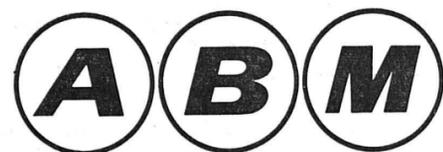
ABM SUPER QUALITE! SUPER PRIX! DE QUOI ETONNER!



diamant

Le son fabuleux d'un lecteur de cassettes stéréo «diamant WF-635» avec radio à 2 longueurs d'ondes (OM, FM). Alimentation sur piles, prise pour adaptateur. Pink ou menthe. 1 an de garantie.

A l'ABM, encore et toujours de quoi étonner pour 30 francs seulement!



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Yverdon

30.-

85-A-8808

divers

Restaurant de Biaufond
Ouvert tous les jours
jusqu'au 31 août
☎ 039/28 64 85

Express CREDIT
avec une limite maximale dans les 24 heures
Montant élevé, faible mensualité
également pour crédits en cours
056/272545

Restaurant de la Gare
2333 La Ferrière
Famille Foucher
vous propose:
son gratin de fruits de mer aux Noilly-Prat
minimum 2 personnes. Réservation souhaitée.
☎ 039/61 16 22

Les Pervenches
Les Bulles ☎ 039/28 43 95
Tous les dimanches de 9 h à 12 h
déjeuner brunch
«produits essentiellement fabriqués maison».
Tous les jours: Nos réputés gâteaux

Cherche à acheter **maison**
avec verger.
Tél. le soir
024/71 11 07

Ferme bressane
rénovée. 1500 m².
Prix Fr. 80 000.—.
80% crédit.
Tél.
0033/85 74 02 07
0033/85 74 81 41

Ferme bressane
5000 m².
Prix Fr. 35 000.—.
80% crédit.
Tél.
0033/85 74 02 07
0033/85 74 81 41
Vente et location
pianos à queue
de Fr. 90.—
à Fr. 400.— par mois
pianos
de Fr. 35.—
à Fr. 150.— par mois
☎ 031/44 10 82

Sporting Garage Carrosserie
J.-F. STICH - Crétets 90 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 26 44 26

Occasions

Polo C 1050	26 000 km	Fr. 8 900.—
Golf CL 1800	1987	16 500 km
Golf CL Syncro 1800	1986	31 000 km
Golf GTI + ch. paket	1986	22 000 km
Golf GTI 16V + ch. paket	13 800 km	Fr. 21 700.—
Scirocco GTX 1800	1986	Fr. 15 900.—
Jetta GL 1600	1985	Fr. 10 900.—
Jetta TX 1600	56 000 km	Fr. 9 500.—
Audi 80 1.8 S	17 000 km	Fr. 19 900.—
Audi 80C 1600	1986	Fr. 11 900.—
Audi 100 CD 2225	1985	Fr. 17 400.—
Audi coupé 2225	1985	42 500 km
BMW M 535i + options	1985	81 000 km
Fiat Panda 750 S	1987	12 500 km
Renault 25 GTS, 2 l.	1985	Fr. 12 900.—
Toyota Corolla GTI 16V	1987	13 600 km
Toyota Corolla GL liftback	1988	7 800 km

Plus de 60 occasions en stock

Garantie — Echange — Crédit

OUVERT LE SAMEDI de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

meublorama
Bôle/NE *C'est moins cher!*
(près Gare CFF Boudry)
Locaux climatisés

Le grand discount du meuble...



STUDIO COMPLET
Prix super-discount Meublorama

698.-

Ensemble par éléments, deux tons, complet comme photo (literie à choisir séparément)

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» **P** Grand parking

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Soyez nombreux !

au Parc des Sports de La Charrière.

De votre appui dépend aussi le succès du FCC

La Chaux-de-Fonds

reçoit

Martigny

Samedi 6 août 1988
à 17 h 30

Sponsor officiel: *Jean d'Ève*

FOOTBALL-CLUB

adidas

L'Impartial

FCC
LA CHAUX-DE-FONDS

SPORT **Impar**

A l'Est, rien de nouveau?

Senna et Prost face à face au GP de Hongrie de F1

Alain Prost contre Ayrton Senna. Le dixième épisode de la série qui tient en haleine le monde de la F1 et son championnat aura lieu dimanche, à l'Est, sur le circuit de l'Hungaroring, à une dizaine de kilomètres de Budapest.

Pour sa troisième édition, le Grand Prix de Hongrie sera placé sous le signe du duel des deux pilotes de l'écurie Marlboro-McLaren-Honda. Le Français dispose d'un court avantage aux points (60 contre 57) mais, le Brésilien possède une victoire d'avance qui peut se révéler déterminante dans l'hypothèse où l'écurie britannique gagnerait les seize manches du championnat du monde.

INCONNUE DE TAILLE

En Hongrie, Prost et Senna bénéficieront d'une marge de sécurité sur leurs adversaires après l'alerte de Silverstone, à la mi-juillet, lorsque l'Autrichien Gerhard Berger et sa Ferrari enlevèrent la «pole position».

A Hockenheim, il y a deux semaines, le duo McLaren renouvela une performance devenue habituelle depuis le début de la saison (huitième pole et sixième doublé). La pluie, tombée peu avant le départ, constitua un atout en faveur de Senna, vainqueur de quatre des cinq dernières courses.

Sur l'Hungaroring, arrosé par des averses nocturnes depuis deux jours, elle représentera aussi une inconnue de taille, tant pour la course que pour les essais. Car, sur ce circuit où il est très difficile

de doubler, partir en tête constituera un avantage déterminant, presque décisif, même.

CIRCUIT SINUEUX

Seul un écoulement mal serré avait privé du succès l'an passé le Britannique Nigel Mansell, en tête du départ jusqu'à 4 tours de l'arrivée, pour le bonheur du Brésilien Nelson Piquet, déjà vainqueur en 1986 sur une Williams-Honda après une sévère empoignade avec Senna. Cette fois, Mansell partagera le sort des pilotes de voitures à moteur atmosphérique, sur un circuit sinueux et «lent» où les moyennes avoisinent les 160 km/h.

Paradoxalement, plusieurs techniciens estiment que les «turbos» peuvent connaître des problèmes de consommation, les rapports intermédiaires étant souvent sollicités dans les nombreux virages de l'Hungaroring. Mansell et l'Italien Riccardo Patrese (William-Judd) et surtout les deux Benetton-Ford du Belge Thierry Boutsen et de l'Italien Alessandro Nannini, auront quelques espoirs nourris par les difficultés présumées des «turbos» à utiliser toute leur puissance sur une piste à l'adhérence faible.

Des espoirs surtout face aux autres «turbos», notamment la



Alain Prost serait-il rendu songeur par les récentes performances d'Ayrton Senna? (Widler - a)

Lotus-Honda de Nelson Piquet et les deux Ferrari de l'Autrichien Berger et de l'Italien Alboreto, suivants habituels des deux pilotes de McLaren. Car, pour battre

les deux voitures rouges et blanches alignées par Ron Dennis, il faudrait un coup de théâtre, une subite défaillance d'un matériel jusqu'à présent très efficace. (si)

MOTOCROSS

Neuchâtelois aux dents longues

Heurs et malheurs des juniors loclois à Valeyres

Juniors 125 et 250 cmc se sont affrontés en pays vaudois, sur le terrain de Valeyres. Chaque catégorie avait deux courses au programme, l'une le samedi, l'autre le dimanche.

Sur un circuit sec et poussiéreux, les motards des clubs des Centaures de La Chaux-de-Fonds et de l'Auto-Moto-Club du Locle, ont à nouveau eu les dents longues. Pratiquement tous qualifiés pour les finales, ils se sont joués des nombreuses ornières, offrant un spectacle de choix et surtout des résultats encourageants.

quemai (MC Roggenbourg) Cagiva; 5. Pascal Barth (MC Reusstal) Yamaha; 6. Stéphane Huguenin (AMC Le Locle) KTM. Puis; 12. Stéphane Grossenbacher (MC Centaures) Honda; 15. Patric Salchli (AMC Le Locle) Honda. — Dimitri Matthey, de l'AMC du Locle, a été contraint à l'abandon.

(MC Meyrinos) Yamaha. Puis: 8. André Leuba (MC Bullet) Yamaha; 20. Eddy Calame (MC Centaures) Honda.

they a à nouveau été contraint à l'abandon, lors de cette finale.

FINALE 250 JUNIORS

Dimanche 31 juillet: 1. Stéphane Reymond (AMC Payerne) Cagiva; 2. Marc Monnard (MC Meyrinos) Honda; 3. Hans-Ulrich Hubacher (FMS) Yamaha.

Le prochain affrontement se déroulera lors du motocross du Locle, à La Combe-de-Monterban, les 13 et 14 août 1988. Parions que nos coureurs locaux, devant leur public, vont nous offrir d'inoubliables courses. (pjc)

FINALE 125 JUNIORS

Dimanche 31 juillet: 1. Christian Chanton (MC Niederwil) Kawasaki; 2. Stéphane Huguenin (AMC Le Locle) KTM; 3. Reto Stämpfer (FMS) Honda; Puis 9. Patric Salchli (AMC Le Locle) Honda; 11. Stéphane Grossenbacher (MC Centaures) Honda. — Alors qu'il évoluait en douzième position, le Sagnard Dimitri Mat-

FINALE 125 JUNIORS

Samedi 30 juillet: 1. Christian Chanton (MC Niederwil) Kawasaki; 2. Jean Mischler (MC Corgemont) Kawasaki; 3. Reto Stämpfer (FMS) Honda; 4. Bruno Jac-

FINALE 250 JUNIORS

Samedi 30 juillet: 1. Gottfried Stager (BMW Burgdorf) Honda; 2. Béat Roth (MC Reusstal) Yamaha; 3. Robert Deschamboux



Dimitri Matthey: beaucoup de talent, pas de chance en finale. (privée)

ATHLÉTISME

Les plus grands

400 et 800 m de Zurich promettent

A deux semaines du meeting de Zurich, programmé au 17 août, le président Res Brügger ne peut, à l'heure actuelle, confirmer définitivement la participation des deux hommes les plus rapides sur 100 mètres, Carl Lewis (USA) et Ben Johnson (Canada).

En revanche, il annonce une participation de rêve sur 400 et 800 mètres masculins. Toute l'élite du moment sur ces deux distances, ou presque, se retrouvera sur le tartan du Letzigrund.

En 400 mètres, Harry «Butch» Reynolds, le plus rapide cette année sur le tour de piste, Danny Everett et Steve Lewis seront au départ. Le trio américain sera con-

fronté au Nigérian Innocent Egbunike, deuxième au CM de Rome, Roberto Hernandez (Cuba) et Gabriel Tiaoch (Côte d'Ivoire).

Pour le 800 mètres, le Somalien Abdi Bile (champion du monde du 1500 mètres), le champion olympique brésilien Joaquim Cruz et le détenteur du record du monde du mile Steve Cram, ont certifié leur participation. Johnny Gray (USA), auteur de la meilleure performance sur 800 mètres cette saison, ainsi que les médaillés d'argent et de bronze de Rome, Peter Elliott (GB) et José-Luis Barbosa (Brésil), ont également confirmé leur présence à Zurich. (si)

FOOTBALL

Vacances terminées au FC Le Locle

Les vacances sont terminées pour les footballeurs loclois. Sous la direction de leur nouvel entraîneur Francis Portner ils ont repris la direction du stade dès la dernière semaine de juillet.

Le programme d'entraînement a été arrêté comme suit:

Lundi 8 août: Les Bois - Le Locle
 Mercredi 10 août: Saint-Imier - Le Locle

Samedi 13 août: match de Coupe de Suisse Courtemaiche - Le Locle

Mardi-mercredi 16-17 août: Le Locle - Xamax espoirs

20-21 août: match de Coupe ou match amical

27-28 août: reprise du championnat: Le Locle - Breitenbach. D'autres rencontres amicales seront programmées en semaine. (mas)

TENNIS

Un tour pour rien

Tournois d'Indianapolis et de San Diego

Par plus de 38 degrés centigrades, les joueurs du tournoi d'Indianapolis, doté de 415.000 dollars, ont beaucoup souffert. Le Néo-Zélandais Kelly Evernden, classé tête de série numéro 14, s'est, ainsi, laissé littéralement

exécuter en 41 minutes par l'inconnu Michael Robertson (EU), victorieux 6-0 et 6-0. Jimmy Connors (No2) et John McEnroe (5) ont passé sans encombre ce cap du 2e tour.

Indianapolis (EU). Tournoi

doté de 415.000 dollars, comptant

pour le Grand Prix masculin.

2e tour: Jimmy Connors

(EU/2) bat Pieter Aldrich (AfS)

6-2 6-0, John McEnroe (EU/5)

bat Dan Cassidy (EU) 7-6 6-1,

Brad Gilbert (EU/3) bat Jimmy

Brown (EU) 7-6 6-4, Michael

Robertson (EU) bat Kelly Evernden

(NZ/14) 6-0 6-0, Todd Wits-

ten (EU) bat Simon Youl (Aus)

7-5 6-7 6-2, Rick Leach (EU) bat Jorge Lozano (Mex/16) 4-6 6-4 6-1, Yaya Doubia (Sén) bat Greg Failla (EU) 6-4 4-6 6-3.

EVA RÉSISTE, MAIS PERD

La Suissesse Eva Krapf a opposé une bonne résistance à l'Américaine Gretchen Magers-Rush, tête de série numéro 6, au tournoi de San Diego en Californie. La Bernoise s'est finalement inclinée 6-1 6-7 (4-7) et 6-3.

San Diego (EU). Tournoi doté de

100.000 dollars et comptant pour le Grand Prix féminin.

2e tour: Stephanie Rehe (EU/2) bat

Angelica Gavaldon (Mex) 6-0 7-6,

Deborah Graham (EU) bat Elly

Hakami (EU/3) 6-0 6-0, Rosalyn

Fairbank (AfS/4) bat Dinky Van

Rensburg (AfS) 7-6 (7-5) 6-1, Gretchen

Magers-Rush (EU/6) bat Eva Krapf (S) 6-1 6-7 (4-7) 6-3. (si)

La situation se décante

Bilan du «Bonnet Race Spirit 1988»

Depuis quelques semaines, se déroulent dans le canton les premières rencontres du tournoi «Bonnet Race Spirit».

Ce tournoi, ouvert à tous les joueurs et joueuses série D et non-licenciés du canton, se dispute en un système de poule, où chaque participant est assuré de jouer au moins 2 matchs et de marquer des points.

Les joueurs et joueuses juniors et actifs ayant le plus grand nombre de points disputeront le «Masters Bonnet» qui aura lieu fin septembre.

Voici le classement provisoire des poules disputées jusqu'au 22 juillet dernier:

Messieurs: 1. Frédéric Mülheleim 60 pts; 2. Cédric Maire 35; 3. Cédric Weber 30; 4. Grégory Mallet 30; 5. Thibault Descouedres 21; 6. Baptiste Dubois 15; 7. Martial Barbier 3; 8. Hervé Freymond 2; Vincent Dessaulles 2; 9. Francisco Belo 0.

Dames: 1. Inge Schmid 33 pts; 2. Marie-Françoise Thomi 30; 3. Natacha Wulleumier 30; 4. France Monnet 6; 5. Sandra Germain 0. (sp)

Une grande famille

Nastase en démonstration à Genève

Repêché au dernier moment à titre de «Lucky loser» dans le tableau dinal du «Select Challenger» de Genève, une épreuve de l'ATP dotée de 50.000 dollars, le Roumain Mihnea Nastase tient décidément la vedette sur les courts du Drizia-Miremont. Le neveu d'Illie n'a pas fait le détail pour se qualifier pour les quarts de finale. Il a balayé 6-1 6-3 l'Autrichien Lochbiehler.

Genève. Tournoi «Challenger» doté de 50.000 dollars. Huitième de finale du simple messieurs: Raul Viver (Equ-No 3) bat Guillermo Rivas (Arg) 6-4 6-3. Mihnea Nastase (Rou) bat Stefan Lochbiehler (Aut) 6-1 6-3. Gustavo Giussani (Arg-No 5) bat Marco Ostojic (You) 6-3 6-4. Simone Colomba (Ita-No 7) bat Gustavo Garetto (Arg) 4-6 6-2 7-6. (si)

LE SPORT EN BREF



Boxe

Ray Sugar Leonard: troisième retour officiel

C'est officiel. Ray Sugar Leonard, 32 ans, a confirmé à Washington qu'il sortait pour la troisième fois de sa retraite pour affronter le Canadien Donny Lalonde à l'automne avec pour objectifs deux couronnes mondiales qui feraient de lui, en cas de succès, le seul boxeur à avoir été champion du monde dans cinq catégories différentes.



Ski

Représentants de la FIS à Vail et Beaver Creek

Trois représentants de la Fédération internationale de ski (FIS) effectueront, à partir du 7 août, une visite de quatre jours à Vail et Beaver Creek (Colorado) pour l'inspection finale des installations et facilités offertes en vue de l'organisation de la Coupe du monde 1989. Bernard Russi, l'Italien Benito Ferronato et la Canadienne Lorne O'Connors, respectivement délégués techniques pour les courses masculines et féminines, formeront ce groupe d'inspection.



Football

Chambre de la ligue: quatre cas

Lors de sa seconde session estivale, la Chambre de la ligue a examiné quatre nouveaux cas de transferts et fixé les sommes à payer pour un montant total de 345.000 francs. Lausanne doit ainsi 115.000 francs à Bellinzona pour Jean-Michel Aebly et 110.000 francs à Bâle pour Dominique Herr. Martigny recevra 75.000 francs des Young Boys pour Uwe Rapolder et les Grasshopper 45.000 francs du FC Granges pour Willy von Bergen.

**Motocross:
Neuchâtelois
en finale**

Page 9

SPORT

**Automobilisme:
Nouveau duel
à l'Est**

Page 9

Les premiers seront les derniers

Ouverture en crescendo du CHN de Tramelan aux Reussilles



Michel Pollien et Nectar de la Cour, vainqueurs en catégorie M/I, barème C, n'ont guère attendu pour mettre la pression. (Schneider)

de se déplacer sans trop de problème malgré une fracture de l'astragale du pied gauche.

L'HONNEUR SAUF

Vaudois d'adoption, le seul cavalier romand briguant un billet pour les JO de Séoul a choisi l'exil (la France) pour se refaire une santé dans tous les sens du terme. Il ne s'est donc pas élancé le premier sur le pâturage des Reussilles à peine un peu glissant laissant cet honneur à un autre Jurassien Philippe Comte de Beurnevésin montant Mistral Forest.

LES REUSSILLES Laurent GUYOT

Moins d'une heure plus tard, une concurrente régionale a attiré, bien malgré elle, l'attention. Montant sa jument indigène de 9 ans, Santa Fée CH, Natascha Schürch des Reussilles s'est retrouvée à terre tombant lourdement sur la nuque. Civière, ambulance et hôpital ont suivi. La cavalière s'en est tirée, relativement bien compte tenu de son envolée, avec un nez cassé, une forte commotion et de multiples hématomes.

Heureusement les gens du lieu ont pu se reconforter avec les performances réjouissantes de Priska Kohli. La fille du vice-président du comité d'organisation s'est payé le luxe de classer ses deux chevaux (Pen-Duick le vétéran avec ses 20 ans 7e et Kenny Girl 11e) dans la première série d'un M/I. L'adolescente a confirmé ses possibilités déjà entrevues sur de nombreuses places de concours.

DEJÀ L'ÉLITE

Roger Bourquard (Bassecourt) 5e avec Tamarose dans la même épreuve, Didier Fumeaux (Bassecourt) 8e de la deuxième série puis 5e d'un M/II sur Toby et François Vorpe (Tavannes) 9e avec Leni de Sisse sur un parcours de chasse ouvrant les feux sont venus étoffer quelque peu le bilan des régionaux.

Les cavaliers neuchâtelois ont connu plus de peine à se mettre en évidence. Laurence Schneider est tout de même parvenue à sauver l'honneur dans la deuxième série du M/I. Sherwood II lui a permis de se hisser, après un clear-round, au sixième rang. En revanche, Stéphane Finger, Jean-Bernard Matthey, Eddy Schöpfer et autre Patrick Gauchet en sont restés au stade des intentions.



Sandrine Kohli: moins de chance que sa sœur Priska. (Schneider)

Leurs performances ont manqué d'éclat pour espérer figurer au palmarès de cette 26e édition du Festival équestre national de Tramelan.

Il est vrai que l'élite helvétique s'est tout de suite sentie à l'aise sur les parcours construits, une première à Tramelan, par Daniel Aeschlimann. Michel Pollien (Malapalud), Stefan Gnägi (Ipsach), Jürg Notz (Chiètres), Paul Estermann (Hildisrieden) ont mis la pression dès les premiers M/I.

AMAZONE À L'HONNEUR

Avec le retour d'un soleil bienvenu, les difficultés ont également augmenté en cours d'après-midi.

L. G.

Tous les résultats

Prix des Machines Kummer, cat. M/I barème C: 1. Michel Pollien (Malapalud), Nectar de la Cour, 56,87. 2. Ursula Gut (L'Isle), Monodie, 63,34. 3. David Brown (Seuzach), Kassia, 63,50. 4. Jürg Friedli (Liestal), Lasall, 66,64. 5. Véronique Baudin (Cheseaux), Whisper, 66,69. Puis: 9. François Vorpe (Tavannes), Leni de Sisse, 72,79.

Prix de l'hôtel-restaurant de La Clef, cat. M/I barème A au chrono: 1. Stefan Gnägi (Ipsach), Tornado VIII, 0/54,83. 2. Paul Estermann (Hildisrieden), Tarzan van Bellet, 0/55,31. 3. Niklaus Ruchti (Oberdiessbach), Roxwell II, 0/55,68. 4. Peter Schneider (Ipsach), Pam, 0/56,21. 5. Roger Bourquard (Bassecourt), Tamarose, 0/57,12. Puis: 7. Priska Kohli (Les Reussilles), Pen-Duick, 0/58,43. 11. Priska Kohli (Les Reussilles), Kenny-Girl, 0/60,36.

Prix Wenger SA, cat. M/I barème A au chrono: 1. Jürg Notz (Chiètres), Duc de Bourgogne, 0/59,88. 2. Urs Hofer (Bösingen), Hirondele,

0/60,97. 3. Walter Gabathuler (Wallbach), Otello III, 0/62,15. 4. Thomas Buholzer (Eschenbach), Harkaway, 0/63,57. 5. Urs Hofer (Bösingen), Narcos, 0/65,94. 6. Laurence Schneider (Fenin), Sherwood II, 0/66,24. Puis: 8. Didier Fumeaux (Bassecourt), Toby, 0/66,91.

Prix de la fabrique de chocolats Camille Bloch SA, cat. M/II barème A au chrono: 1. Paul Estermann (Hildisrieden), Porta Westfalica, 0/68,93. 2. Philippe Linget (Thoiry/F), Nectar, 0/71,86. 3. Peter Schneider (Ipsach), La Sandra, 0/72,41. 4. Francis Racine (Bättwil), Ballerina II, 0/74,33. 5. Didier Fumeaux (Bassecourt), Toby, 0/76,08. Puis: 15. Didier Fumeaux (Bassecourt), Okey, 4/80,18.

Prix Champagne Mumm, cat. S/I barème C: 1. Beat Grandjean (Guin), Kilkenny Boy, 65,70. 2. Andrea Fuchs (Bietenholz), Montois, 67,38. 3. Stefan Lauber (Seuzach), Abgar III, 70,24. 4. Andrea Fuchs (Bietenholz), Aber Hallo, 70,44. 5. Thierry Gauchet (Muntschmierz), Wula, 70,52.

Le fond de l'air est demeuré frais. Sans vouloir plagier Jacques Dutronc, les organisateurs du Festival équestre national de Tramelan ont dû composer avec les éléments. Pour la journée d'ouverture de la 26e édition, le mercure s'est fait tirer l'oreille. Le soleil lui a emboité le pas. Ses premières timides apparitions sont intervenues en cours d'après-midi avant de laisser augurer de jours meilleurs. Petites laines et boissons chaudes ont tout de même tenu compagnie la plupart du temps aux habitués de la manifestation. Ces derniers se sont vu proposer des épreuves passionnantes grâce au talent des cavaliers et leurs montures. Nectar de la Cour (Michel Pollien), Tornado VIII (Stefan Gnägi), Duc de Bourgogne (Jürg Notz), Porta Westfalica (Paul Estermann) et Kilkenny Boy (Beat Grandjean) ont confirmé l'adage voulant que ne gagne pas qui veut dans le Jura bernois.

Les cavaliers régionaux ne se sont guère mis en évidence. Coqueluche du public, Philippe Guerdat (distorsion des ligaments du coude en glissant... dans sa baignoire) a déclaré forfait. Son frère Michel, habituel chef de piste, est remarqué grâce à son petit véhicule à quatre roues lui permettant



Stefan Gnägi, sur Tornado VIII, a remporté l'épreuve de catégorie M/I barème A au chrono. (Schneider)



Jürg Notz et Duc de Bourgogne: une détermination payante. (Schneider)

(Schneider)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Excès de vitesse à 30 kmh	13
LE LOCLE	Piscine franco-suisse	13
NEUCHÂTEL	Toxicos sur le toit	14
JURA BERNOIS	Endiguer l'exode	15
JURA	Long chantier	15

Vous le savez?
dites-le nous...
L'Impartial
039/211 135

Feuilleton-catastrophe CISA: le verdict

Prison avec sursis pour les anciens directeurs et acquittement

Le procès de la direction de l'entreprise chaux-de-fonnière de recyclage des déchets industriels CISA s'est terminé hier, trois ans après la cascade d'accidents et de pollution qui ont émaillé l'été 85. Les deux anciens directeurs sont condamnés avec sursis à 30 et 7 jours d'emprisonnement, le président du Conseil d'administration acquitté. Il aura fallu une heure de lecture résumant un jugement de plus de 30 pages, lui-même établi sur la base d'un dossier de 1250 feuillets pour mettre un terme à cet épilogue judiciaire. Mais le feuilleton reprendra peut-être: des recours sont probables.

Mme Valentine Schaffter, juge suppléante du Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a procédé hier matin à la longue lecture du jugement dans l'affaire CISA (Catalyse industrielle S.A.) par un rappel des faits évoqués lors des audiences du 16 janvier et du 1er juillet. Le premier épisode a lieu le 26 juin. Le Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises descend dans le gouffre des Anciens moulins et découvre un cloaque. Une odeur très forte de solvants s'exhale de la portion de gouffre située juste sous CISA. Aux yeux de spéléologues, des déchets toxiques ont incontestablement été déversés de l'usine de recyclage. L'enquête démarre.

Le 9 juillet, de l'acétone sous pression gicle lors d'une opération laissée sans surveillance. Une centaine de litres passent dans les égouts. Le 19 juillet, c'est une citerne contenant des solvants chlorés qui éclate sur 35 centimètres. La nappe s'écoule dans le bassin de rétention, déborde dans les locaux pour se déverser dans les canalisations. L'alerte est donnée par la Step qui évite la catastrophe. Trois jours plus tard, 15.000 truitelles crévent à la pisciculture de la Rasse. La Société de pêche La Gaule portera plainte en octobre.

La série noire continue. Le 13 août, un nuage orange de vapeurs nitreuses toxiques flotte au-dessus de l'usine et menace la ville, suite à une mauvaise manipulation. Outre ces accidents, l'enquête met à jour le déversement de fûts d'eaux de rinçage, de cassage, et de résidus de produits divers dans le gouffre-poubelle. Notamment 140 fûts confiés pour traitement à CISA par les FTR.

Le chimiste et accessoirement spéléologue Jean-Jacques Miserez note dans un rapport que CISA est presque à coup sûr la source polluante du gouffre: «Le caractère industriel de cette pollution est indéniable». Le gouffre est qualifié de grand malade incurable. Un autre expert relève lui que la cuve de laquelle se sont déversés les 6000 litres de solvants chlorés qui ont abouti à la Step n'était pas prévue pour être utilisée verticalement et que le bac de rétention ne correspondait pas au volume de la citerne. Préjudiciable à la faune et à la flore aquatique, il n'est cependant pas établi que l'écoulement de ces produits soit la cause de la mort des truitelles de la Rasse, relève une troisième expertise,

après des essais de coloration de l'eau.

BOUC ÉMISSAIRE

De l'interrogatoire du directeur en charge pendant cette série noire, M. Béat Boesiger, Mme Schaffter retient que cet ancien inspecteur de la CNA - à la prévention des accidents - savait en entrant en fonction qu'à fin 84 tout ne jouait pas dans l'entreprise. Il n'a trouvé ni directives, ni documentation de travail, conteste toute pollution intentionnelle et juge que les vrais responsables sont les autorités qui ont toléré que les installations restent dans cet état.

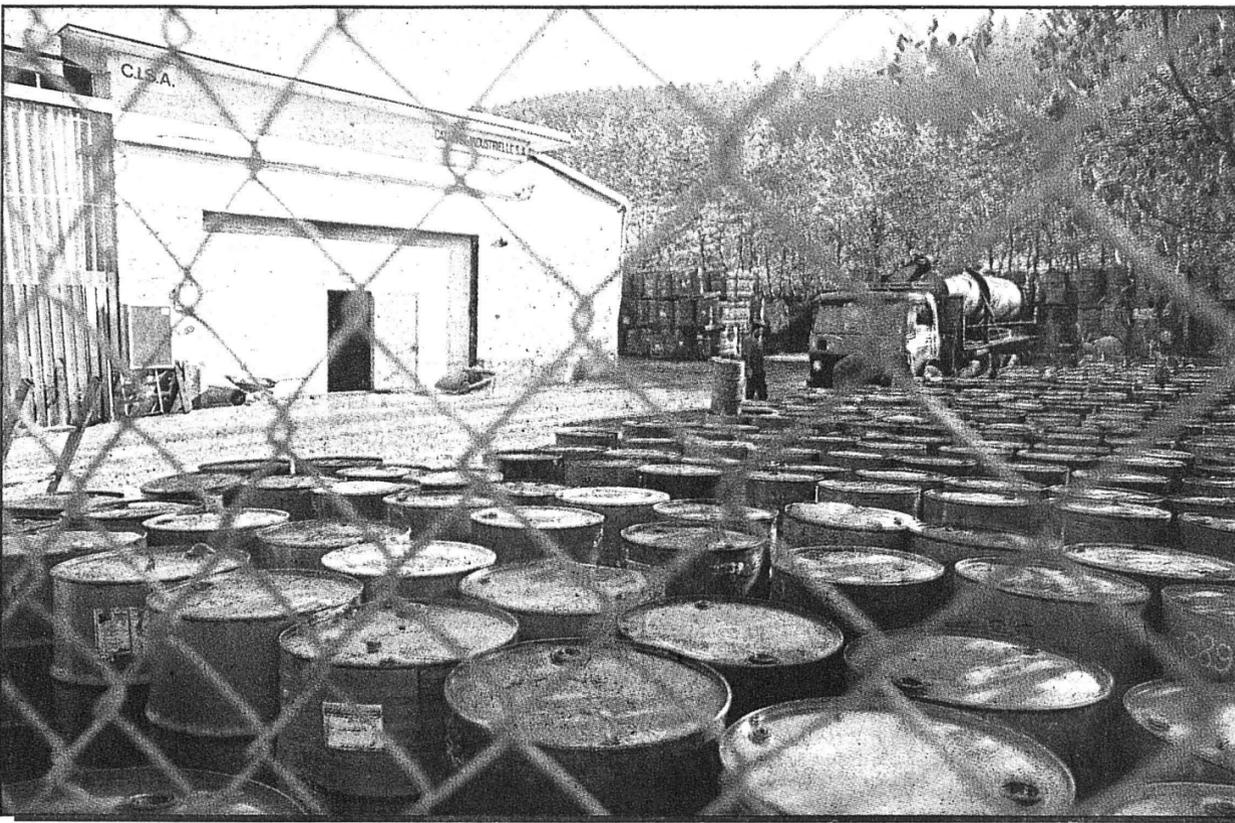
Le créateur de CISA et directeur jusqu'en automne 1984, M. Armin Küng se considère lui comme un bouc émissaire. Il reconnaît avoir balancé des eaux de cassage et de rinçage dans le gouffre, pratique qui à son avis n'était alors pas interdite par la législation. Il fait remarquer qu'auparavant ces déchets passaient tout simplement à l'égout ou étaient brûlés.

M. Jean-Marie Boichat, président du Conseil d'administration, remarque que tout le monde était enchanté de l'arrivée de M. Küng. Sous sa direction depuis 1974, un seul accident est survenu à CISA, sans rapport avec une pollution quelconque. M. Boichat ne savait pas que des produits toxiques étaient jetés au gouffre. Ce sont les accidents de l'été 85 et l'activité de M. Boesiger qui lui ont ouvert les yeux.

DÉSINVOLTURE QUI LAISSE SONGEUR

En droit, Mme Schaffter ne retient que les infractions à la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution (de 1971) et celle sur la protection de l'environnement (de 1983 entrée en vigueur en 85). Les préventions tombant sous le coup de lois cantonales sont abandonnées: elles seraient frappées de prescription.

Aux yeux du tribunal, M. Béat Boesiger a commis de nombreuses fautes comme directeur. Les actes reprochés auraient tous pu être évités. S'il ne se sentait pas compétent, il aurait dû étudier scrupuleusement les installations, voire démissionner s'il n'estimait pas possible d'assurer leur fonctionnement. Il a agi avec une désinvolture qui laisse le tribunal songeur. A sa décharge, Mme Schaffter met en exergue les nombreux défauts de l'usine, le fait qu'il n'y a pas été mis au courant et qu'il n'a pu obtenir



Derrière les grilles de CISA, des déchets industriels dont on ne sait que faire.

(Photo Impar-Gerber)

nir de crédits pour améliorer la sécurité, alors même que les autorités étaient au courant de la situation.

Dans le détail, M. Boesiger est notamment reconnu coupable de négligence manifeste lors du débordement des 6000 litres de fûts de distillation, responsable du déversement des 100 litres d'acétone (9 juillet) et de la pollution de l'air par le nuage de nitrite (13 août). Le tribunal ne retient cependant pas contre lui l'éclatement sous la chaleur de fûts stockés, le déversement des résidus

liquides confiés par les FTR dont le caractère polluant n'a pas été établi. On ne peut enfin guère reprocher à M. Boesiger la situation géographique même de l'usine, dont les autorités avaient d'ailleurs autorisé l'agrandissement en 1975.

ŒUVRE DE PIONNIER

M. Armin Küng est reconnu coupable d'avoir déversé des eaux de rinçage et de cassage dans le gouffre. On ne lui reproche cependant pas le manque de garantie de sécurité de ses installations, la loi sur la

protection de l'environnement étant entrée en vigueur après son départ de la direction. Le tribunal relève que M. Küng a fait œuvre de pionnier et lui reconnaît conscience professionnelle et travail scrupuleux.

Il est admis enfin que M. Boichat n'avait pas à mettre en doute la façon dont l'usine était dirigée, vu sa formation commerciale et son rôle dans l'entreprise. Il a repris la présidence du Conseil en 1976 pour décharger M. Küng des tâches d'administration mais ne s'occupait pas de technique. Il

n'était en tous les cas pas censé savoir que des produits toxiques finissaient dans le gouffre.

M. Béat Boesiger est condamné à 30 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans; M. Armin Küng à 7 jours d'emprisonnement, également avec sursis pendant deux ans. Le premier s'acquittera de 15.000 frs de frais, le second de 5000 francs. M. Boichat est acquitté. A noter pour conclure que le ministère public requerrait 75 jours d'emprisonnement contre les prévenus.

R.N.

REGARD

L'ère des pionniers révolue

La justice a condamné ceux qui ont mis la main à la pâte engluée de CISA, ses deux premiers directeurs, le génial inventeur des débuts et son successeur maladroit. Le tribunal a sanctionné des «négligences graves» et des «actes intentionnels», s'agissant des déversements au gouffre qui, bien rares (!), ont résisté à l'épreuve du doute.

Des agissements coupables qui n'en sont pas moins des broutilles, comparés à l'ensem-

ble du dossier en cause. Des actes imputables en bonne partie aux conditions de travail créées par une société négligente, au plus haut niveau, en matière de politique des déchets.

Mais voilà! Par un de ces vides juridiques qui lui profitent souvent, le pouvoir politique n'est pas inquiet pour avoir laissé construire une usine de retraitement des déchets industriels sur un gouffre, autorisé son agrandissement, accepté son exploitation sachant les conditions de sécurité insuffisantes.

Le verdict met un terme abrupt à l'ère des pionniers. Les apprentis sorciers se sont fait taper sur les doigts.

A la lecture du jugement, il faut se souvenir que le bricolage des premières années proposait une solution qui a fait le bonheur de tous. Sans elle, les solvants chlorés continuaient à brûler à ciel ouvert.

L'ennui est que les édiles se soient trop longtemps contentés de ce bricolage. Dans une société où le problème des déchets remonte en surface comme un défi prioritaire de l'avenir, il est irresponsable de persister à élever l'improvisation au rang de politique d'élimination. De travailler avec une usine ne fonctionnant que sous la direction de son professeur Tournesol d'inventeur.

L'outil doit être performant et transmissible. L'hôpital ne

s'écroule pas lorsque change un chef de service!

Piquée par l'aiguillon de la série noire de l'été 1985, une volonté politique semble enfin se manifester. Le Parlement neuchâtelois, suivi par le peuple les 11 et 12 juin dernier, a débloqué un crédit de 1,5 million pour équiper CISA d'installations de sécurité et une enveloppe de 1,9 million pour l'étude d'un centre cantonal - et intercantional - de traitement des déchets spéciaux.

Après avoir colmaté les fuites et joué les pompiers de CISA, La Chaux-de-Fonds est en droit de revendiquer l'implantation d'un tel complexe, enfin fonctionnel.

Patrick FISCHER

QUIDAM

M. Victor Froidevaux-Joly du Noirmont a fêté récemment ses 90 ans. Il a reçu bien entendu l'hommage du Conseil communal avec les fleurs et le beau cadeau.

Tourneur habile et fin de boîtes de montres, il prenait en 1966 une heureuse retraite.

Né à la rue des Fleurs à La Chaux-de-Fonds le 28 juillet 1898, il vint habiter au Noirmont une année après et y passa toute sa vie. Une vie professionnelle bien

remplie et des journées d'une retraite active l'ont conduit au beau jubilé.

Cruciverbiste passionné, aimant les promenades dans la nature, il a été durant 60 ans membre soutien de l'Echo des Sommètres et de la fanfare.

Se tenant au courant de ce qui se passe dans son petit pays et dans le monde. Il lit «L'IMPAR» depuis 60 ans! (texte et photo z)



billet

Les farces! Il en est de rigolotes. Il y en a des bêtes et méchantes. Ceux qui les font ne pensent pas à mal, bien sûr, mais il arrive parfois qu'ils aient à regretter amèrement de les avoir concoctées.

Un de mes collègues de travail, autrefois, était très porté sur la bouteille. Pas d'eau gazeuse évidemment. Chaque jour il s'imbibait copieusement. Sa compagnie le supportait de moins en moins. Elle menaçait de le quitter s'il ne faisait pas un gros effort pour se guérir.

Il l'adorait et, pour ne pas la

perdre, essaya de tous les moyens. Sans grand succès.

Elle lui suggéra un voyage à Lourdes. Justement un groupe de gens du patelin s'y rendait. Il s'y joignit. Pour lui prouver sa bonne foi et sa volonté de s'en tirer, il rapporta à son amie une petite bouteille d'eau puisée à la source même de la grande grotte.

Elle en fut très émue... jusqu'au jour où elle ouvrit la bouteille. Ça puait la goutte à plein nez. C'en était en effet...

Pendant le voyage de retour et tandis qu'il dormait à poings fermés dans sa couchette, les compagnons du poivrot avaient tout simplement vidé l'eau bénite et

l'avaient remplacée par de l'eau de vie bien corsée.

La nana ne voulut jamais croire à une farce. Elle prit plutôt cela pour une provocation. Elle fit sa valise et s'en alla, aussi sec.

Désespéré, le bonhomme se remit à boire. Plus que jamais et de plus en plus fort.

Il mourut quelques semaines plus tard dans une crise de délirium tremens. A cause de quelques imbéciles qui se croyaient malins l'eau de Lourdes s'était muée en eau de mort...

JER.

LA CHAUX-DE-FONDS

Office du tourisme (La Chaux-de-Fonds et Jura neuchâtelois), rue Neuve 11: lu à ve 8 h 30-12 h, 14-18 h 30. Sa 8 h 30-12 h. ☎ 039/28 13 13.

Piscine des Mélézes: ouv. 9-20 h.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-19 h.

Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.

Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h. Expo cheval à la ferme.

Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Expo Le maître et la seconde, jusqu'au 21 août.

Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Me jusqu'à 20 h.

Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h.

Musée d'histoire et médaillier: lu-ve ouv. sur demande; sa 10-12 h, 14-17 h.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h.

Galerie du Parc: tous les jours jusqu'à 19 h, sa 17 h, expo. Peintures H. Roulier, du 8 au 20 août.

Bibliothèque de la Ville: jusqu'au 6.8, lu 16-19 h, ma à ve 10-12 h, 16-19 h.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, fermée jusqu'au 6.8. Ronde 9, lu à ve 10-12 h, 15-18 h.

Ludothèque: Serre 16, fermée jusqu'au 11.8, réouv. le 15.8, 15 h 30.

Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.

Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.

Centre de rencontre: en dehors des activités, lu-ve, 10-12 h, 16-18 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé jusqu'au 15.8.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, jusqu'au 5.8, lu, me, ve 16 h 30-18 h 30.

Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72. Fermée jusqu'au 13.8.

Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.

Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 02 84.

Parents inform.: ☎ 038/25 56 46.

Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, ☎ 039/26 89 94.

SOS Futures mères: lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h, ☎ 038/66 16 66.

Groupe allaitement: ☎ 28 43 29 ou 28 70 38.

Crèche de l'amitié, Manège 11: ☎ 28 64 88. Fermée jusqu'au 8.8.

Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, ☎ 26 87 77. Fermée jusqu'au 15.8.

Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, fermée jusqu'au 8.8. Lu-ve 8-17 h 30.

Services Croix-Rouge: Paix 71, ☎ 23 34 23. Baby sitting, fermé jusqu'au 8.8; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons, fermé jusqu'au 16.8.

Soins à domicile et consult. pour stomi-sés, Collège 9: ☎ 27 63 41, lu-ve.

Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55, lu-ve.

Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 27 63 41

Assoc. suisse pour les sourds dému-tisés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmités: Marché 4, ☎ 28 83 28, lu-ve.

Boutique 3e âge: Serre 69, fermée jusqu'au 22.8.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, fermée jusqu'au 22.8.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve 14-18 h, sa 9-11 h 30.

Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 2, fermée jusqu'au 22.8.

Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, fermé jusqu'au 15.8.

Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.

Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, ☎ 28 52 42.

Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoo-lisme, ☎ 23 16 23, lu-ve.

Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.

La Main-tendue: ☎ 143, 20^e d'attente.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu 8-11 h, 16-20 h; ma 8-11 h, 14-18 h; je 8-11 h, ☎ 28 79 88.

Hôpital: ☎ 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Versoix, Industrie 1. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs-Information et Conseils en budget: Grenier 22, lu, 14-17 h ☎ 23 37 09.

Consult. juridiques: Serre 67, fermée jusqu'au 10.8. Réouv. 11.8. 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, con-jugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, ☎ 28 37 31.

Confédération romande du travail: per-manences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, ☎ 23 30 50.

Ass. déf. chômeurs: Progrès 89 (1er étage), ma., me, ve 16-19 h, ☎ 23 60 18.

Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 26 51 93, tous les jours.

Police secours: ☎ 117.

Feu: ☎ 118.

CINÉMAS

Corso: 21 h, Le retour des morts vivants; 19 h, Braddock.

Eden: 20 h 45, Dangereusement vôtre; 23 h 45, Les sensations du plaisir.

Plaza: 17 h 30, 20 h 30, Bird.

Scala: 21 h, Sammy et Rosie s'envoient en l'air; 19 h, Rendez-vous avec la mort.

ENTRAIDE

Almanach «Bien-être et art de vivre».

Pour la huitième fois, l'Almanach «Bien-être et art de vivre» est sorti de presse, sous le patronage de la Fondation suisse pour paraplégiques. L'idée principale, qui est à l'origine de cette publication, est l'aide aux paraplégiques.

Le résultat financier de la vente devrait permettre à la Fondation suisse pour paraplégiques d'accomplir un travail toujours plus efficace pour la réinsertion sociale et professionnelle des paraplégiques médullaires.

Et l'homme en bonne santé, le lecteur, apprendra de nombreuses choses et aura aussi l'occasion de se divertir.

Par exemple, le temps et le climat. Malgré notre degré de civilisation élevé, qui parvient à nous rendre indépendants des conditions atmosphériques dans une large mesure, le temps garde son influence sur notre vie sous différents aspects.

Aujourd'hui, on parle beaucoup

du SIDA. Et on oublie presque qu'il existe d'autres maladies virales. Vous pourrez prendre connaissance d'un article consacré à ce sujet et à la seule arme efficace que nous possédions, à savoir un système immunitaire intact.

Un autre rapport est consacré aux tests médicaux à domicile: que pouvons-nous entreprendre, comment et quelle est l'opinion des pharmaciens à ce sujet?

La théorie du poids corporel idéal a été sérieusement mise en cause, ces derniers temps. Gros ou mince - est-ce une question de discipline personnelle ou une sorte de destin? Quel rôle jouent nos gènes dans cette affaire? Et quel est celui du stress?

Quelques destins de paraplégiques, qui trouvent moyen de maîtriser leur handicap et d'être heureux malgré tout, complètent l'Almanach, illustré et rédigé avec soin. (comm)

● Almanach «Bien-être et art de vivre» 1989, éditions Hallwag, Nordring 4, 3001 Berne.

LE LOCLE

Cinéma Casino: fermeture annuelle.

Piscine du Communal: ouv. 9-20 h.

Musée d'horlogerie: ouvert tous les jours sauf lu, 10-12 h, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.

Bibliothèque Ville: fermée jusqu'au 6.8. Lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15, fermée jusqu'au 13.8.

Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Casino. Ensuite le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Permanence dentaire: ☎ 31 10 17 rens.

Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, ☎ 31 10 17.

Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve ☎ 31 20 19, ma, me, je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 34 11 44.

La Main-Tendue: ☎ 143.

AVIVO: ☎ 31 51 90.

Pro Senectute: gym, ma 8 h 45-10 h, petite salle du Musée, M.-A.-Calame 6.

Service aide fam: ☎ 31 82 44, lu-ve 9-10 h.

Planning familial: ☎ 28 56 56, lu-ve.

Consultations conjugales: lu-ve, ☎ 038/24 76 80.

Office social: Marais 36, ☎ 31 62 22. Fermé jusqu'au 8.8. Lu-ve l'après-midi.

SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 28 79 88.

Crèche pouponnière: fermée jusqu'au 15.8.

Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garde-rie ve 14-16 h 30.

Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, fermé jusqu'au 10.8. Je 14-18 h 30.

Contrôle des champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve ☎ 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h au Poste de Police.

Le Grand-Cachot-de-Vent: expo Pierre-Humbert, peintures, jusqu'au 14 août, tous les j sauf lundi, 14 h 30-17 h 30, di 10-17 h 30.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 22 h, Comet Bobbies.

Bibliothèque publique et universitaire: Prêt Fonds général, lu à ve 9-12 h, 14-17 h; sa fermé. Lecture publique, lu à ve 13-20 h, sa fermé jusqu'au 20 août. Expo perm. J.-J. Rousseau, manuscrits.

Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, fermé jusqu'au 15.8.

Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h. Expo: Les ancêtres sont parmi nous. Jusqu'au 8.1.89.

Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h, peintres neuchâtelois. Jusqu'au 4.9. Expo de sculptures de Condé, jusqu'au 9.10.88. Expo Th. Strawinsky, jusqu'au 11 sept.

Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu, 10-17 h. Expo «Papillons», jusqu'au 8.1.89.

Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.

Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lundi, 10-12 h, 14-17 h, je 20-22 h.

Galerie Ditesheim: expo «Confrontations», ma à ve, 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h, 14 h 30-17 h 30, di, lu fermé. Jusqu'au 13 août.

Pharmacie d'office: Triplet, rue du Seyon. Ensuite ☎ 25 10 17.

Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, ☎ 038/24 33 44.

SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Alcool. Anonymes: ☎ 038/55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: ☎ 143.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; ☎ 039/28 79 88.

SOS futures mères: ☎ 03/766 16 66, lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h.

Consul. conjugales: ☎ 038/24 76 80.

Parents-infos: ☎ 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.

Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, ☎ 038/24 56 56. Repas à domicile, ☎ 038/25 65 65 le matin.

Service animation, ☎ 038/25 46 56, le matin.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 17 h 30, Trois hommes et un bébé; 15 h, 20 h 15, 22 h 45, Dangereusement vôtre; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Balance maman hors du train; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, 23 h, En toute innocence.

Arcades: 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.

Bio: 18 h 15, 20 h 45, 23 h, La belle naufragée.

Palace: 18 h 30, 20 h 45, 23 h, Manhattan loto.

Rex: 15 h, Brisby et le secret de Nimh; 18 h 45, 20 h 45, 23 h, Les feux de la nuit.

Studio: 18 h 30, 21 h, 23 h 15, Alien 2.

Auvernier, Galerie Numaga: «Expo ici et ailleurs, des affinités». Ma à di, 14 h 30-18 h 30. Jusqu'au 11 sept.

VAL-DE-RUZ

Château de Valangin: tous les j, 10-12 h, 14-17 h, fermé ve après-midi et lu.

Au Cellier, expo «La dentelle au Pays de Neuchâtel», jusqu'au 4 déc.

Démonstrations je et di après-midi.

Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.

Aide familiale: ☎ 53 10 03.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

Protection des animaux: ☎ 038/31 82 23.

VAL-DE-TRIVERS

Couvet, cinéma Colisée: fermeture annuelle.

Couvet, Vieux-Colège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.

Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, fermée jusqu'au 15.8.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma, 17-20 h, je, 15-18 h.

Môtiers, Château: 10-22 h, expo D. Deligne, jusqu'au 1.9.

Môtiers, Mascaron: sa, di, expo Bassand et Poncet, jusqu'au 28.8.

Baby-sitting: ☎ 61 17 29.

Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.

Police cantonale: ☎ 61 14 23.

Police (cas urgents): ☎ 117.

Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.

Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

Hôpital de Couvet: maternité et urgences ☎ 63 25 25.

Ambulance: ☎ 117.

Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 28 95.

Fleurier, infirmière visitante: ☎ 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

JURA BERNOIS

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ 032/93 64 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseign. et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ 039/44 14 24, Corgémont, Centre Village, ☎ 032/97 14 48. Court, rue du Temple 1, ☎ 032/92 97 50.

Service médico-psychologique: consult. enfants, adolescents et familles, St-Imier, ☎ 039/41 13 43, Tavannes, ☎ 032/91 40 41.

Centre social protestant: service de consult. personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ 032/91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: ☎ 143.

h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.

Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.

Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcooliques anonymes: ☎ 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

COURTELARY

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 44 10 90.

Administration district: ☎ 44 11 53.

Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov ☎ 039/44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Cinéma Cosmos: relâche.

Ludothèque: fermée jusqu'au 16.8.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ 97 52 78.

Services techn. et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.

Feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 97 40 69.

Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors des heures de bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.

Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Service de soins à domicile et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78, 14-15 h, tous les jours.

Aide familiale: ☎ 97 61 81.

Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

BÉVILARD

Cinéma Palace: relâche.

CANTON DU JURA

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, ☎ 039/51 21 51.

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale, planning familial et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Étang 5, Delémont, ☎ 22 60 31.

SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.

La Main Tendue: ☎ 143.

SAIGNELÉGIER

Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, solarium, lu 13 h 30-21 h, ma-sa 10-21 h, di 10-18 h; sauna, ma, me, ve 17-21 h, sa 13-21 h, di 13-18 h; fitness, lu, me, je 18-21 h, ma, ve 16-21 h, sa 9-14 h.

Ludothèque: Sommètres 2, ma 14 h 30-16 h, je 16-17 h 30. Ordinateur, ma 16-18 h.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.

Préfecture: ☎ 51 11 81.

Police cantonale: ☎ 51 11 07.

Service du feu: ☎ 118.

Service ambulance: ☎ 51 22 44.

Hôpital maternité: ☎ 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baume-ler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, ☎ 53 15 15, Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.

Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: ☎ 51 11 50.

Baby-sitting Croix-Rouge: ☎ 039/51 13 42.

LES BOIS

Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

LE NOIRMONT

Cinéma: 20 h 30, Sens unique.

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

LES BREULEUX

Cinéma Lux: vacances.

Ludothèque: anc. école primaire, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Au fil du Doubs



Du bord de la petite route qui mène des Brenets au Saut-du-Doubs, le photographe s'est penché sur une autre façon de faire le parcours: au fil de l'eau, en profitant de tous les charmes du Doubs et de l'été. (Photo Schneider)

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

Excès de vitesse à 30 km/h

Le verdict d'un accident mortel

Un automobiliste ébloui doit s'arrêter, puis reprendre sa route. La jurisprudence du Tribunal fédéral est stricte. Elle s'appuie sur l'obligation de pouvoir s'immobiliser en toute circonstance, sur la moitié de la distance de visibilité. Pour avoir failli à cette règle, A. L. a été reconnu coupable d'un excès de vitesse à... 30 kmh seulement. Le Tribunal de police l'a condamné hier à 500 francs d'amende, peine radiée du casier après 2 ans, et 510 frs de frais. Verdict d'un accident qui s'était soldé par la mort d'un piéton.

Ce lent excès de vitesse est la seule faute retenue contre l'automobiliste qui, le 17 décembre 1987 sur la route de La Sagne, avait fauché et tué Mme Lina Vuille, 89 ans. Pour l'essentiel, l'accident est attribué à la malchance, voire à la

fatalité. La nuit, une violente averse, une voiture en sens inverse, l'éblouissement des phares sur la chaussée détrempée, soudain un piéton, habillé de vêtements sombres, qui marche sur la route, à environ 80 cm du bord, inondé par

la rigole. Le choc. Sur la base de la distance de freinage, le tribunal retient que A. L. roulait à une vitesse de 30 kmh.

Le tronçon est limité à 60 kmh. C'est dire si l'automobiliste a réduit l'allure, agissant avec prudence.

Au sens de la loi, la prudence aurait été de s'arrêter. La visibilité était inférieure à 5 m lorsque s'est produit l'événement. S'appuyant sur la jurisprudence du Tribunal fédéral et tenant compte de nombreuses circonstances atténuantes, le Tribunal de police a fortement réduit la peine requise de 20 jours d'emprisonnement.

Présidé par Mme Valentine Schaffter, suppléante et assistée au greffe par Mlle Christine Boss, le même tribunal a rendu son jugement dans 4 autres affaires développées à l'audience du 7 juillet. Deux prévenus ont été acquittés, les frais mis à charge de l'Etat.

Pour détournement d'objets mis sous main de justice, G. B. écope de 5 jours d'emprisonnement avec un sursis de 2 ans et 90 frs de frais.

Pour ivresse au volant, infraction LCR-OCR et lésions corporelles par négligence, J.-F. B. est condamné à 15 jours de prison ferme, 400 frs d'amende, 370 frs de frais et 450 frs d'indemnité due à l'avocat d'office. (pf)

Clic - Clac



NAISSANCE

Caroline et Serge
BOURQUIN
ont le plaisir d'annoncer
la naissance de

FABIEN

né le 3 août 1988

Maternité de Pourtalès

Monson 2
2074 Marin

Le masque.

Signé Marcel

PUBLICITÉ

URGENT

Nous cherchons pour
tout de suite

UN CHARPENTIER

avec CFC si possible.

OK PERSONNEL SERVICE

☎ 039/23.04.04

Ralliement des deux-roues

Concentration internationale de motards à Tête-de-Ran

Une concentration internationale de motards et un grand défilé sur le Pod sont au programme du week-end prochain. Organisée par le tout jeune Auto-Moto-Club de La Chaux-de-Fonds et patronnée par «L'Impartial», cette «1ère Concentration internationale de La Vue-des-Alpes (Tête-de-Ran)» est annoncée comme un événement sans précédent par son ampleur.

Un rassemblement officieux avait été organisé en 1987 pour marquer la création du nouveau club de motards chaux-de-fonniers, fort aujourd'hui de 60 membres. Cette année, c'est une véritable manifestation qui est mise sur route, agréée par les instances concernées, la Fédération motocycliste suisse et la Fédération internationale de motocyclistes. «Avec ce rassemblement, nous

Patronage

L'Impartial

voulons faire revivre une tradition abandonnée, ceci à la demande de la fédération suisse et des clubs étrangers, qui ne comprenaient pas qu'un tel rendez-vous n'ait plus lieu», dit M. Amédée Magnin, président du club. «C'est une façon de

découvrir la région que nous cherchons à promouvoir».

L'organisation tourne sur un budget de 10.000 francs. Quelque 500 motards sont attendus, qui pourront s'inscrire sur place, à Tête-de-Ran, le samedi de 9 h à 19 h et le dimanche de 9 h à 10 h 30. Le choix du lieu, à l'extérieur de la ville, s'est imposé à cause de l'obligation de fournir un espace camping et pour éviter les désagréments que pourraient provoquer chez certains citadins les déplacements nocturnes. «De plus, c'est un coin idyllique», note M. Magnin, qui a confié l'organisation du rassemblement à son vice-président Raymond Gimel.

Une cantine de 400 places a été montée dans le champ voisin du

parking. Le ravitaillement en eau sera assuré par camion, la fourniture de l'électricité par des groupes électrogènes. Le club, renforcé à une centaine de personnes, prend en charge toute l'intendance.

Un tel rassemblement est un point de ralliement auquel mènent les routes internationales. Certains ne font que s'arrêter pour retrouver les copains, d'autres en profitent pour visiter la région. Des concours sont prévus, récompensant les motards ayant parcouru la plus grande distance et les motos les plus anciennes.

Au programme: samedi 6 août dès 21 h, musique avec orchestre, dimanche 7 août à 11 h, défilé sur le Pod, 14 h 30, remise des prix. (pf)

L'Impartial

Vigilance, vigilance...

Le chantier des Trois-Rois s'étend à Temple 23



Un passage qui sera dès lundi fermé aux piétons.

(Photo Impar-Chuard)

Ça bouge sur le chantier des Trois-Rois. Et depuis lundi, les piétons en particulier devront redoubler d'attention: le trottoir qui leur était encore réservé aux abords du square, reliant la rue du Temple et la rue Daniel-JeanRichard, ne pourra plus être emprunté.

Dès lundi, et ce pendant une durée encore indéterminée, la rue de la Banque, permettant de rejoindre depuis la rue Daniel-JeanRichard la rue du Temple, sera fermée aux piétons.

Le chantier des Trois-Rois et de l'immeuble Temple 23 n'en formeront plus qu'un. Un remblai va être appuyé contre l'ancien Café du Commerce, de manière à pouvoir placer des machines de chantier lourdes sur cette plateforme et «attaquer» le bâtiment d'en-haut.

La rue de la Banque, sur laquelle viendra donc se placer le remblai, était déjà fermée à la circulation automobile. Elle le sera aussi aux piétons, qui devront dès lors passer soit par la rue Henry-Grandjean, soit par la ruelle de l'Oratoire (entre le Café Central et le magasin de cassettes-vidéo).

Ce chantier agrandi comportera quelques dangers. Sur la rue du Temple et la rue Daniel-JeanRichard, des accès pour les camions de chantier seront ouverts. Il s'agira de faire attention et de ne pas les confondre avec un passage accessible aux piétons. La vigilance sera de mise. (c)

PUBLICITÉ
RESTAURANT DU DOUBS
2416 LES BRENETS
cherche
CUISINIER
pour entrée immédiate
☎ 039/32.10.91

LE LOCLE

Une piscine franco-suisse

Plus de la moitié des baigneurs passent la frontière

La piscine du Locle a connu un début de saison faiblard, dû essentiellement au mauvais temps. Le soleil de ces quatre dernières semaines a permis de rattraper en grande partie les entrées non enregistrées de fin juin et début juillet.

La piscine du Locle, comme les autres, a souffert de la température plutôt fraîche de juin. «Il n'y a pas eu un week-end de bon au mois de juin», constate le gérant Willy Girard. Par rapport à l'année passée, une année moyenne, la piscine enregistre d'ores et déjà le même nombre d'entrées. Les abonnements se sont bien vendus eu égard au temps de cet été. Les gens hésitent à s'engager lorsqu'ils voient le temps incertain. «Il faut vraiment qu'il fasse beau pendant les vacances pour que l'on vende des abonnements», relève Mme Girard. Mais sur la durée, les abonnements se vendent quand même: une vingtaine de plus qu'en 87.

A part les vacanciers et les Loclois qui restent en ville pendant les

relâches estivales, Willy Girard a constaté une proportion importante de baigneurs français: «Près de 60%, explique-t-il. Sur le parking, 6 à 7 voitures environ sur 10 ont des plaques françaises». Des Français qui viennent essentiellement de Villers-le-Lac, Morteau et Les Fins.

Les Loclois commencent à rentrer de vacances. Et Mme Girard attend beaucoup de monde pour ce week-end. Entre 2000 et 3000 entrées, comme tous les jours de beau en juillet. A partir de début septembre, la clientèle diminue d'environ 50%.

EAU À 25 DEGRÉS

Quant à la température de l'eau, elle n'est pas descendue au-dessous de 25 degrés pendant plusieurs jours. L'eau n'avait plus besoin d'être chauffée. C'était le cas du week-end passé. Mais dès qu'il pleut ou que le temps se rafraîchit, le chauffage se remet en marche.



Clin d'œil de la piscine...

(Photo Impar-Chuard)

Le gérant contrôle également la qualité de l'eau trois fois par jour, et le laboratoire cantonal toutes les deux semaines. De même, elle se renouvelle toutes les 12 heures. Selon l'évaporation, on rajoute près de 10% du volume total du bassin (4000 mètres cubes). Willy

Girard n'a constaté aucune anomalie dans la propreté de l'eau, à part les habituels déchets solaires, cheveux ou feuilles.

Le week-end s'annonce sous de bons auspices. Et les gérants espèrent que les Loclois en profiteront au maximum. (cc)

FRANCE FRONTIÈRE

Le castor arrive en Franche-Comté

Des castors à la conquête de la Franche-Comté! Naturellement serait-on tenté d'admettre mais il ne s'agit pas de réintroduction motivée par le souci d'ennoblir la faune locale. Non le développement de ces animaux répond à un intérêt mercantile évident, car sa fourrure en particulier se monnaie très cher. A bien les observer, ce ne sont pas tout à fait des castors, mais des mammifères à l'anatomie très voisine, avec aussi une allure de cobaye. Baptisés myocastors, ils sont originaires d'Amérique du Sud et abondent aujourd'hui à

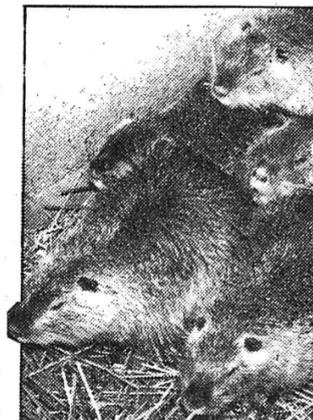
l'état sauvage dans certaines régions françaises comme le Marais poitevin, la Camargue et la Dordogne.

En Franche-Comté, il en est recensé quelques centaines évoluant dans des enclos de reproduction. Cet animal très prolifique peut peser jusqu'à dix kilos mais il se contente d'une alimentation frugale (céréales essentiellement). Il est élevé pour sa fourrure. Une fois apprêtée, une peau se vend 300 FF, et la valeur commerciale d'un manteau en myocastor atteint 50.000 FF.

Non seulement sa peau représente une valeur marchande mais également sa viande, ses dents et sa queue. De fait, la chair du myocastor, voisine de celle du lapin, est à la carte de plus en plus de restaurants. Avec ses dents de couleur orange, on fabrique des porte-bonheurs et sa queue produit des bracelets de montres dont l'aspect ressemble au lézard. (pra)

Le myocastor est originaire d'Amérique du Sud.

(Photo pra)



Les toxicos sur le toit

A Fleurier, le Centre du Levant restaure la maison du Dr Leuba



Maison du Dr Leuba. Refait dans les règles de l'art.

(Impar-Charrère)

Chirurgien de l'Hôpital de Fleurier, le Dr Leuba offrit sa maison à la commune de Fleurier par legs testamentaire. C'était en 1979. Il fallut attendre 1986 pour que l'immeuble abandonné trouve une affectation. Le Centre du Levant qui s'occupe de la réinsertion des toxicomanes y a établi une succursale.

Depuis deux ans, deux douzaines de résidents restaurent la maison. Ces jours, les toxicos sont sur le toit qu'ils refont dans les règles de l'art avec de la petite tuile.

La commune de Fleurier ne

savait pas quoi faire de ce bâtiment classé monument historique. Le transformer en locatif aurait coûté une fortune. Le vendre ne rapportait pas grand-chose: les offres des intéressés variaient entre 320.000 et 400.000 frs...

Finalement, la commune contacta l'Etat. Trois projets furent étudiés. Création d'une maison pour adolescents difficiles, accueil de demandeurs d'asile, centre pour toxicomanes. C'est la troisième solution qui fut choisie car le canton de Neuchâtel, lié par un concordat avec les Romands et les Tessinois en ce qui concerne l'ex-

cution des peines infligées aux toxicomanes, devait offrir un lieu de réinsertion.

RÉNOVER ET PARTIR

Une fondation fut créée; elle racheta la maison pour 600.000 frs à la commune de Fleurier qui entra dans la Fondation en versant un montant de 100.000 frs. Le Levant, que dirige Pierre Rey, y installa sa succursale le 1er novembre 1986. Deux douzaines de toxicomanes, encadrés par cinq éducateurs, commencèrent les travaux de rénovation. Le grand parc fut transformé en jardin potager, des

animaux peuplèrent l'écurie et le poulailler; les arbres du verger furent taillés.

Après un long sommeil solitaire et une attaque de la mûre, la belle maison du Dr Leuba s'est mise à revivre. Dans une dizaine d'années, quand ils auront terminé leur travail, les toxicomanes du Levant s'en iront rénover un autre immeuble.

La prison n'est pas le lieu idéal pour rompre avec la drogue. Pierre Rey a mis sur pied des centres de désintoxication. Au Levant à Lausanne pour commencer, puis à La «Pichollette», dans la périphérie de la ville et à Fleurier depuis deux ans. Le Centre du Levant accueille près d'une centaine de toxicomanes, parmi lesquels de nombreux Neuchâtelois.

Seuls ceux qui manifestent la ferme volonté de s'en sortir peuvent entrer au Levant. La thérapie «réaliste» appliquée sans complaisance (ce qui n'exclut pas la chaleur humaine), donne d'excellents résultats. Le résident vit un traitement en plusieurs phases, de la rupture avec l'extérieur à la réinsertion dans la vie courante.

Le toxico sans espoir, perdu pour la société, sort transformé du Levant. Thérapie de groupe, discipline de fer, goaires de caserne et travail valorisant font renaître en lui le goût de l'effort et de la discipline personnelle. (jic)

De l'eau pour les truites

Création d'un batardeau dans l'Areuse à Couvet

Pour que les poissons ne souffrent pas en période d'étiage, il faut aménager des batardeaux dans le canal de l'Areuse. Des ouvriers sont en train d'en construire un près de la piscine des Combes.

Les grands travaux du canal de l'Areuse furent terminés en 1952. Depuis, avec le temps et les alluvions charriés par les eaux, les batardeaux se comblent et le lit s'érode. Dans la traversée de Couvet, des grands travaux ont été accomplis en 1985-86. Il fallait protéger les berges de l'érosion dans un secteur où le lit de la rivière s'était abaissé d'un mètre en une trentaine d'années.

Près de la piscine, par basses eaux, l'Areuse ressemble à une plaine semée de cailloux. C'est dans ce secteur qu'un batardeau se construit.

Derrière un barrage en bois, on empile des sacs remplis de sable, gravier et ciment, mélange qui

deviendra du béton une fois immergé. Avec la pression de l'eau, les sacs se moulent contre le bois et le fond de la rivière. Une

fois l'étanchéité assurée, l'eau recouvre le dispositif et la mousse finit par cacher l'intervention de l'homme.

En amont, un plan d'eau favorable à la vie piscicole est offert aux délicates truites de l'Areuse.

(jic-photo Impar-Charrère)



VAL-DE-RUZ

Ne pas se mélanger les fuseaux

Le passeport-vacances en visite à Valangin

Placée sous le signe de la dentelle, la saison d'été du Musée et Château de Valangin suscite l'intérêt d'un public nombreux et varié, dont une bonne centaine de jeunes souscripteurs du passeport-vacances qui ont choisi d'assister aux démon-

strations des dentellières proposées dans le cadre de l'exposition consacrée à la dentelle au fuseau au Pays de Neuchâtel.

Hier après-midi, une douzaine de jeunes filles se pressaient autour

des trois dentellières présentes à l'entrée du cellier du château, afin d'observer de plus près cette pratique ancestrale et industrielle devenue un passe-temps très en vogue aujourd'hui.

Et elles ont non seulement ainsi bénéficié d'une initiation théorique à l'art de la dentelle, mais quelques participantes à la visite ont également tenté quelques points, histoire de mieux comprendre le développement de ces savants tissages arachnéens.

Cette année, le passeport-vacances propose trois activités distinctes à Valangin; à savoir: la visite du château et de son musée; les démonstrations des dentellières; une balade en petit train électrique au pied des remparts, activité déjà évoquée dans une précédente édition.

M. Sandoz, gardien du château, nous a précisé que cette formule avait plutôt incité les jeunes à se rendre au château à titre individuel, plutôt qu'en groupe comme

ils l'avaient essentiellement fait l'an dernier. La présence de dentellières uniquement les jeudis après-midi a sans doute contribué à cette nouvelle répartition.

RECORD

Dans le cadre encore de l'exposition consacrée à la dentelle neuchâteloise, les organisateurs de cette présentation thématique très attrayante ont également mis sur pied un concours original, un défi lancé aux dentellières de réaliser la plus longue dentelle du monde, cela entre le 28 mai (jour de l'inauguration de l'exposition) au 4 décembre, soit à la fermeture du château.

Depuis le 28 mai dernier, quelque 44 dentellières se sont relayées lors des heures consacrées aux démonstrations, réalisant ainsi plus de quatre mètres de la dentelle commune en une septantaine d'heures de travail. Le record est en bonne voie de constitution. M.S.



Rien de tel que la pratique pour comprendre. (Photo Impar - ms)

Prévoir la TV de demain

Station de télédistribution de Boudry et Colombier

Le premier exercice du Syndicat intercommunal de la station de télédistribution des communes de Boudry et Colombier est très favorable. Mais il ne cache pas quantité de problèmes pour répondre à un avenir très difficile à maîtriser.

Si les prévisions concernant le développement du nombre d'abonnés ont été assez justes, celles sur la gestion administrative et l'exploitation ont manqué de réalisme... Les travaux administratifs ont été plus conséquents que supposés. Le syndicat étant nouveau, il a fallu offrir une information et une documentation importantes aux membres et aux télé-réseaux alimentés.

Par contre, les dépenses d'entretien et d'exploitation ont été moindres que ne l'affichait le budget. Pas de remplacement de matériel, pas d'équipement complémentaire imprévu. L'exercice 1987 étant favorable, il a été possible d'augmenter les montants consacrés aux réserves et renouvellement et à l'amortissement.

DÉJÀ 50 PROGRAMMES...

«Après un an d'exploitation de la station de tête, nous avons la confirmation que le domaine des télécommunications est très évolutif et qu'il est difficile de planifier avec précision les travaux d'extension», conclut le rapport du syndicat. A ce jour, plus de 50 programmes de télévision sont diffusés sur la

région par une quinzaine de satellites.

Les particuliers peuvent acquérir sur le marché des équipements pour capter les différents programmes, autorisés ou non, et cette situation se développera encore lorsque les satellites de diffusion directe seront mis sur orbite.

RECEVOIR LES PROGRAMMES DE DEMAIN

Cela pourrait amener à une nouvelle prolifération des antennes sur les toits des bâtiments. Les télé-réseaux, pour l'éviter, doivent être à même de retransmettre les programmes réclamés par les abonnés. Il s'agit donc de prendre des dispositions préalables pour répondre à la demande dans des délais convenables.

D'où les projets à courts termes: l'acquisition du terrain nécessaire près de la station de tête, son aménagement; l'étude générale d'implantation de diverses antennes pour la réception de satellites; la préparation des infrastructures; l'acquisition d'une parabole d'antenne pour la réception de divers satellites dont les programmes correspondent aux intentions de retransmission du syndicat, notamment des programmes en langue française. Une partie de ces travaux pourront être financés par le compte «compléments et adaptations techniques» au budget 1988. AO

Rester à la maison

Moins de placements grâce aux soins à domicile

Grâce à la bonne coordination de différents services tels que visites d'infirmières, systèmes d'alarme, repas chauds à domicile... le placement de personnes âgées en home a diminué. Une heureuse constatation qui ressort du rapport d'activité de l'Association d'aide et de soins à domicile de Colombier-Auvernier.

L'Association d'aide et de soins à domicile de Colombier-Auvernier a décidé de renoncer à la proposition de la Fondation en faveur des personnes âgées de Colombier de mettre à disposition des locaux pour un dispensaire dans l'immeuble locatif pour personnes âgées. «Le comité estime peu opportun d'occuper un dispensaire qui serait très peu utilisé.»

Dans son rapport d'activité, la présidente, Mme C. Grossen a précisé qu'il était entendu que les infirmières de l'Association iront sur demande donner des soins aux locataires des appartements/studios de la maison des personnes âgées, au même titre qu'elles le font pour l'ensemble de la population.

Mme Tobagi, responsable du Bureau d'information et de coordination, centre d'appel, a constaté que le nombre des placements de personnes âgées dans des homes a diminué au profit d'une assistance à domicile. Et ce, grâce à la coordination des différents services: visites d'infirmières, systèmes d'alarme (Ericsson et Telealarme), repas chaud à domicile (collaboration avec un home du village),

meilleure information sur une alimentation plus saine, transports bénévoles, etc.

VISITES EN AUGMENTATION

Le service de l'infirmière visiteuse a effectué 2849 visites. Une augmentation de 7,3% par rapport à 1986. 60% pour des soins de base, 40% pour des soins plus spécifiques.

Le service d'aide familiale (SAF) a aidé 21 familles et 23 personnes âgées à Colombier. A Auvernier, il s'est occupé de 12 familles en difficulté et de 10 personnes âgées.

SUBVENTION BIENVENUE

Alors que le budget de l'exercice 1987 prévoyait un déficit de plus de 86.000 francs, le résultat présente seulement la moitié de ces chiffres rouges. Grâce notamment à la première subvention de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) de près de 26.000 francs. Le nombre des visites a augmenté et toutes les infirmières sont désormais rétribuées à la journée.

Le déficit est supporté à 50% par l'Etat, l'autre moitié étant partagée par la Commune de Colombier et l'Oeuvre de l'infirmière visiteuse d'Auvernier au prorata de la population des deux villages et du nombre de visites effectuées dans chacun d'eux.

Le budget 1988 prévoit un déficit de plus de 77.000 francs, sous réserve d'une subvention de l'OFAS.

A.O.

BRAVO À...

M. Benoît Schilter, de Neuchâtel

... qui vient d'obtenir à la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne, le titre de docteur ès sciences.

... et à

M. Bernard-Charles Laubscher, de Neuchâtel

... qui vient d'obtenir à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, le titre de docteur en médecine.

SAINT-BLAISE

Importants dégâts

Hier à 14 h 35, un automobiliste de Cormondrèche, M. J.-L.P. circulait route de Neuchâtel en direction de Thielle. A la hauteur du garage Touring, il a changé de voie de circulation sans prendre les précautions nécessaires et a heurté un camion conduit par M. B.M. de Prattel qui circulait dans la même direction. Importants dégâts. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec le centre de police à Marin, tél. (038) 33.52.52.

«Mieux se connaître»

District de Moutier et bourgeoisie de Berne : grande fête

Les 16 et 17 septembre prochain, une fête essentiellement musicale et amicale regroupera, à Tavannes, des habitants des districts de Moutier et de Berne. Ce dans le cadre de l'action «Mieux se connaître», avec, surtout, des concerts de qualité.

Se basant sur le fait que les habitants des deux districts précités sont liés par leur appartenance à un canton bilingue, même s'ils ne s'expriment pas dans la même langue et n'ont été élevés ni dans le même paysage ni dans le respect des mêmes coutumes, l'Association des maires et des présidents de bourgeoisie du district de Moutier, de concert avec des personnalités de la bourgeoisie de Berne, ont décidé conjointement d'organiser une rencontre à Tavannes.

JAZZ ET FOLKLORE NOTAMMENT

Pour ce faire, une grande tente sera dressée derrière la gare tavanaise, où se donneront les divers concerts inscrits au programme.

C'est ainsi que le vendredi 16, dès 20 h., on vivra au rythme du jazz, avec tout d'abord le Wolverines Dixieland Jazz Band de Berne, puis l'orchestre noir américain Joan Faulkner Blues and Soul Band. Ensuite de quoi les participants auront tout loisir de s'adonner, jusqu'au petit matin, aux joies de la danse.

Le samedi 17 constituera la journée officielle, pour les sociétés qui ont accepté de participer à cette rencontre. Au programme général, la parole - ou plutôt la note - aux folklores d'ici et d'ailleurs. Dès 10 h 30 dès lors, l'animation sera musicale essentiellement, sur les places d'Ebauches, de la Gare et de l'Hôtel de Ville.

A midi, les participants mangeront ensemble sous la tente, tandis que des productions diverses meubleront agréablement l'après-midi, sur la scène installée dans la cantine.

Diverses sociétés du district de Moutier ont annoncé leur participation à cette grande rencontre

inter-districts, qui ont noms: la gymnastique féminine de Court, le chœur L'Epi d'Eschert, la fanfare et le chœur Frohsinn de Malleray, la fanfare, les pupillettes, le chœur mixte Espérance et le Männerchor de Reconvieler, le Jodler-Club de Saicourt, la fanfare le Männerchor Eintracht, l'Echo de Pierre-Pertuis et la gymnastique féminine tavanaise, la Chanson Prévôtoise, avec son groupe de danse, le trio formé de Mme Clerc et de MM. Greppin et Tschumy, ainsi que l'Association féminine de gymnastique du Jura bernois.

Quant aux visiteurs de la capitale, leurs sociétés participantes ne sont pas encore connues dans le détail.

Les organisateurs demandent donc aux habitants du district de Moutier de retenir les dates des 16 et 17 septembre. En leur précisant que les billets, pour la journée de samedi, pourront être retirés dès le 12 août, auprès des bureaux municipaux des diverses localités, ou, pour ce qui concerne Moutier, au bureau de la Bourgeoisie. (cp-de)

CELA VA SE PASSER

Double concert à Sornetan

Dans le cadre des activités culturelles du Centre de Sornetan, l'Eglise de Sornetan résonnera samedi soir des timbres du remarquable ensemble bulgare Concertante, exceptionnellement en tournée à l'Ouest.

Cette formation, réunissant 12 instrumentistes à cordes, sera complétée pour les besoins de la cause par les solistes Yeojin Song, flûte et Vladimir Vladiguero, violon.

Sous la baguette d'Yvan Anguelov de Bienne, elle interprétera des œuvres d'Albinoni, Bach, Haydn, Mozart, Schubert,

Sarasate et Goleminov. Le Centre se réjouit d'accueillir cet orchestre de grande valeur, renommé pour un des meilleurs représentants de son pays.

Le concert sera précédé, à 20 h, de celui des participants du stage qui présenteront, selon la coutume, le travail accompli durant la semaine. (comm)

Pour endiguer l'exode

Chasseur d'entreprises : l'exécutif répond à G.-A. Houriet

Le gouvernement bernois vient de répondre à la question écrite déposée en mai par le député Guillaume-Albert Houriet, de Courtelary, concernant le choix du chasseur d'entreprises attribué au Jura bernois. Et de souligner que le but final de ce nouveau poste consiste à endiguer l'exode de la population, voire de la faire augmenter à nouveau.

Le député radical posait en fait quatre questions précises, auxquelles le gouvernement a donné des réponses précises également, qui ont eu l'heur de satisfaire l'intervenant.

Premièrement, le Conseil exécutif précise que son choix, quant à la personne désignée pour le mandat de chasseur d'entreprises, était basé tout d'abord sur sa connaissance de la région, de son économie, des besoins de son industrie et de sa population; le gouvernement souligne que le chasseur en question «doit aussi pouvoir être un soutien aux entreprises de la région dans la recherche de nouvelles activités et de nouveaux produits».

CONTACTS INTERNATIONAUX

Plus avant, le choix était basé encore sur l'expérience des contacts internationaux dans la recherche de nouvelles entreprises et de la réalisation d'implantations, dans la recherche de partenaires et d'ac-

tivités pour les entreprises existantes, ainsi que du Conseil d'entreprise. Outre ce bagage important, on demandait bien évidemment des candidats possibles qu'ils possèdent de bonnes connaissances du français, de l'allemand et de l'anglais.

Tandis que le député Houriet demandait pourquoi aucune mise au concours n'avait eu lieu, le Conseil exécutif précise que l'octroi d'un mandat, par ses soins, n'est pas soumis à la Loi sur les fonctionnaires et ne passe donc pas par la publication d'une mise au concours.

Le gouvernement ajoute qu'une dizaine d'offres ont été présentées, suite à la publication de l'arrêté relatif au programme d'impulsion, qui ont toutes été examinées en détail. Après une première sélection, le choix définitif a été fait avec l'accord de la Fédération des communes du Jura bernois.

À DÉFINIR CHAQUE ANNÉE

Quant au cahier des charges du chasseur d'entreprises, le gouvernement précise qu'il est défini chaque année, celui établi jusqu'ici pouvant cependant se résumer en deux axes.

Le premier est libellé ainsi dans la réponse de l'exécutif: «Contacts avec les entreprises et les milieux industriels de la région, afin de connaître leurs attentes, leurs projets, leurs disponibilités et leur

ouverture à des collaborations. Il s'agira notamment d'assister les entreprises de la région qui le souhaitent dans leurs recherches d'activités nouvelles, de partenaires, etc. De nombreuses entreprises ont déjà, à leur demande, reçu la visite du chasseur.»

Le second axe consiste en la recherche d'activités et d'entreprises extérieures à la région et susceptibles de venir s'implanter dans le Jura bernois. La prospection se fera en Europe, principalement en Allemagne, et aux Etats-Unis.

DIVERSIFICATION

Quant aux buts visés par la création de ce mandat de chasseur d'entreprises, le Conseil exécutif répond au député Houriet qu'il s'agit essentiellement d'apporter une diversification pourvoyeuse d'emplois nouveaux dans le Jura bernois. Et de spécifier qu'il pense en particulier au couple micro-mécanique - microélectronique, aux instruments de mesure, aux appareils médicaux, etc.

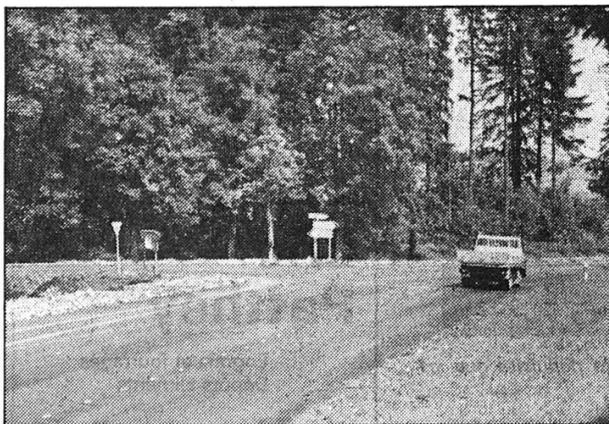
Quant à l'objectif final, il consiste à lutter contre l'exode de la population dans la région, à la stabiliser, voire à l'aider à croître de nouveau. (de)

Vous le savez? dites-le nous...

Un chantier de longue durée
 La route Saignelégier - Goumois en état en 1990

La route qui descend de Saignelégier au bord du Doubs était dans un triste état. Après une opération

conséquente, elle devrait - en 1990 - offrir un nouveau visage sur toute sa longueur.



Le carrefour du Prédame en voie de trouver un nouveau profil.

(Photo Impar-gybi)

Avant l'intervention des ponts et chaussées, la route souffrait d'une chaussée défoncée par le trafic des poids lourds, de fondations déficientes, d'un revêtement en mauvais état et d'une visibilité et d'une largeur insuffisantes qui la rendaient dangereuse.

Dès lors, la route voit ses fondations renforcées, sa largeur est portée à 6 mètres après reprofilage et correction des bords de chaussée. Le drainage en assurera la stabilité. Côté sécurité, des glissières seront posées aux endroits critiques, en outre, la route a été marquée et signalée.

Le carrefour des Pommerats a été corrigé et la visibilité améliorée. Parallèlement à ces travaux, des trottoirs et une place de parc à la sortie du village de Saignelégier ont été construits par la commune.

Commencée en 1984, la réfection complète de la route sera terminée en 1990. A ce jour, 4800 mètres ont été assainis. Les 3300

mètres restants, y compris la traversée de Goumois, le seront donc prochainement.

CHANTIER AU PRÉDAME

Le carrefour du Prédame, en triangle, a souvent été le théâtre d'accidents graves. Depuis quelques mois, il est en complète réfection car sa conception a été revue. Grâce à un nouveau revêtement, une signalisation adaptée et une visibilité améliorée, il devrait garantir une sécurité accrue. La largeur a été portée à 6 mètres. Les travaux seront terminés à la mi-août.

Le reprofilage et le renforcement de la chaussée à travers le Prédame le seront à la fin du mois.

Le revêtement définitif sera posé l'an prochain. La remise en état systématique de la route entre Lajoux et le Prédame, entreprise dès 1985, sera poursuivie en 1989 et 1990, à raison de 500 à 800 mètres par an. (Imp-comm)

Achievé à la tronçonneuse
 Près des Bois: tilleul bicentenaire



Faisant partie du paysage depuis près de 200 ans, ce gros tilleul a succombé d'âge. Pourri au cœur, il s'est partiellement abattu sous l'effet d'un coup de vent. Les bûcherons l'ont achevé à la tronçonneuse. Il avait atteint 20 mètres de hauteur et un mètre de diamètre.

Il faisait partie d'un groupe de quatre arbres de même essence plantés sur le pâturage communal aux Prailats par un certain François Jeanbourquin, vers 1780. Cet ancêtre et sa famille auraient en outre créé les premiers vergers à fruits dans la région.

(Texte et photo bt)

CARNET DE DEUIL

Sur la base d'une récente interview donnée par M. Jean-Claude Hennet, secrétaire général de l'Association suisse des transports (AST) à Delémont, les opposants à la Transjurane (N16) qui ont lancé l'initiative fédérale «pour un Jura libre d'autoroute» ont déjà fait une concession importante: ils ne mettent plus en doute la nécessité d'aménager la N16 à quatre pistes (sauf dans les tunnels).

En revanche, ils ne sont pas prêts à retirer leur initiative fédérale comme le leur demandaient les autorités cantonales jurassiennes. Une décision ne sera prise à ce sujet qu'après le débat de l'initiative devant les chambres fédérales au printemps prochain.

Jean-Claude Hennet souligne que les opposants ne remettent nullement en cause le vote popu-

laire de mars 1982 qui a donné une nette majorité favorable à la construction de la N16. Leur action n'a pour but que d'éviter que la N16 prenne des proportions exagérées. Au nombre de celles-ci ne figure plus la dimension de la route, à quatre pistes.

Les arguments avancés par les autorités jurassiennes en faveur de cette dimension ont été admis, souligne M. Hennet. Reconnaissant que le dépôt d'une initiative est un moyen peu adéquat, il souligne que c'est le seul dont disposent ses amis en vue d'obtenir certains aménagements. M. Hennet souligne également que leur action pourrait aboutir à supprimer une jonction au sud de Delémont, un résultat considéré comme très positif. S'agissant de la sécurité, M. Hen-

net relève que l'aménagement d'une berme centrale, au lieu d'une simple ligne de peinture pour séparer le trafic, est considéré comme très judicieux. Il supprime les risques d'accident, notamment de nuit en raison de l'éblouissement provoqué par des phares de véhicules survenant en sens inverse. Mais cette exigence comporte des conséquences qui ne doivent pas être négligées. Avec une berme centrale, la N16 perd le statut de semi-autoroute, ce qui a deux effets importants: la vitesse maximale autorisée pour les véhicules y sera plus élevée et le risque que le trafic de transit, source de nuisances supplémentaires, y soit amplifié est important.

M. Hennet dénonce également l'attitude des autorités cantonales, dans les discussions qu'elle a eues

avec les opposants. Alors que ceux-ci avaient rejeté l'idée de retirer leur initiative, les autorités ont renouvelé leur demande dans ce sens, en la rendant publique, alors que le contenu des discussions n'avait pas été publié. Faire preuve d'esprit de conciliation est donc à double tranchant, souligne Jean-Claude Hennet.

Malgré cela, M. Hennet, s'exprimant au nom du comité d'initiative, souligne que celui-ci continuera de faire preuve de bonne volonté, afin de créer les conditions - par des modifications du projet - qui permettront de retirer en temps voulu l'initiative en question. Si ce retrait est donc écarté présentement, il semble plus probable qu'il soit décidé après le débat aux chambres fédérales.

V. G.

LES POMMERATS. - C'est à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds que s'est éteinte Mme Valentine Sandoz-Brossard, âgée de 74 ans. Cadette des cinq enfants de Paul et Clara Brossard, la défunte a passé toute sa jeunesse aux Pommerats, secondant son père qui exerçait la belle profession de paysan-horloger. Il ne reste plus aujourd'hui de sa famille que M. Gustave Brossard de Saignelégier.

La disparue s'est engagée en-

suite au Peu-Péquignot puis à La Chaux-de-Fonds comme sommelière. C'est là qu'elle a épousé M. Léon Sandoz, horloger.

Le couple n'ayant pas eu d'enfants, Mme Sandoz a également travaillé à l'établissement jusqu'à l'âge de la retraite. C'est à ses neveux, à sa famille et aux malades qu'elle visitait régulièrement qu'elle a donné toute son affection. Mme Sandoz était veuve depuis 20 ans. (y)

Charpente,
 menuiserie,
 couverture

Charles Jeannin

La Brévine
 ☎ 039/35 13 53

Hôtel-Restaurant LE NATIONAL

La Brévine - ☎ 039/35 13 13

Chambres,
 salles pour sociétés.

Spécialités:

- Paillard de veau.
- Filet de Saint-Pierre au basilic.
- Entrecôte à la moëlle.

Se recommande: Fam. P. Bourgeois.



Le contact humain à portée de la main

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTOIS

Samuel Châtenay SA Boudry

Vins fins de Neuchâtel

Neuchâtel blanc Goutte d'or
 Neuchâtel blanc Cordon bleu
 Neuchâtel rouge Cuvée réservée
 Neuchâtel Oeil-de-Perdrix

☎ 038/42 23 33

Salon de coiffure Rogelaine Cerf

Dames et messieurs

La Brévine
 ☎ 039/35 13 68

Jean-Philippe Patthey

Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie

En famille depuis 1884

☎ 039/35 11 17, 2125 La Brévine
 ☎ 039/31 80 52, 2400 Le Locle

37^e Fête de la mi-été La Brévine

Samedi 6 et dimanche 7 août

Sous le signe de l'innovation

Nouvelle formule cette année pour la trente-septième édition de la Fête de la mi-été à La Brévine. Le Ski-Club de la localité, organisateur de cette grande manifestation, a décidé d'innover en mettant sur pied le dimanche après-midi un cortège où défileront divers groupes folkloriques de la région, les accordéonistes et les fanfaristes du village, la Société des femmes paysannes, un troupeau de bêtes, une calèche, ainsi qu'une kyrielle d'enfants grimés et costumés.

Une initiative qui redonnera très certainement un peu de dynamisme à une fête qui commençait quelque peu à s'essouffler, mais qui n'a jamais perdu sa popularité. Les réjouissances débiteront déjà le samedi dès 21 heures sous la fameuse cantine destinée à contenir 1200 places. L'orchestre Jet Five conduira la danse jusqu'aux aurores.

Dimanche, 10 heures, c'est le prochain rendez-vous qui est donné à toutes les personnes appréciant le folklore et également à toutes les autres. Les groupes invités se produiront sous la tente, prestations qui seront suivies par un concert-apéritif offert par la fanfare L'Avenir. L'après-midi, après le cortège, nouvelles productions des ensembles folkloriques et jeux pour les gosses.

Le soir, à partir de 20 heures, l'orchestre Mark Leader's mènera le bal sur des rythmes entraînants de musiques anciennes et modernes. Tout au long des deux jours, il y aura bien évidemment la possibilité de se désaltérer et de se restaurer à toutes heures, repas de midi et du soir compris; les organisateurs ont mijoté des petits plats pas tristes du tout.

Rappelons enfin que de nombreuses places de parc sont mises à la disposition des automobilistes; tout est donc prévu pour que la fête soit belle! Avis donc à tous les amateurs de manifestations villageoises, ils seront comblés...

Helvetia Incendie

Francis Mathey

2125 La Brévine
 ☎ 039/35 13 07

Schmid + Co.

2125 La Brévine

Ventes et services: 039/35 13 35

Agriculture: tracteurs et machines

Sylviculture: tronçonneuses, équipement forestier

Ferme: attaches, évacuateurs, ponts roulants, etc...

meubles alaska

Meubles neufs et occasions

2125 La Brévine
 ☎ 039/35 14 33 ou 35 11 52

Après le record de froid, le record des prix bas!

ENSA

La Brévine

Chez Walthy

Installations électriques
 Dépannage - Vente
 Electroménager

Pour un bon fromage et une bonne fondue

Fromagerie de la Clef-d'Or

Jacques Sansonnens
 ☎ 039/36 13 36

Transports Georges Jeanneret

La Brévine
 ☎ 039/35 13 41



Hôtel de Ville - La Brévine
 Tél. 039/35 13 44
 Ses spécialités culinaires et sa cave
 Famille Huguenin-Jenal

Perrin

Eaux minérales

2108 Couvet
 ☎ 038/63 14 66



L'édition 1988 de la Fête de la mi-été remportera certainement le même succès populaire que les années précédentes.

RESTAURANT BAR l'isba TEA-ROOM

La Brévine tel. 351306

Se recommandent: C. et B. Patthey

Eric Patthey

Engrais et fourrages
 Dépôts aliments

Provimi - Lactina - Bossy

La Brévine
 ☎ 039/35 12 51



Schneider

Menuiserie
 Charpente

2125 La Brévine
 ☎ 039/35 13 24

Programme

Samedi soir
 Dès 21 heures, orchestre JET FIVE. Bar à raclettes, grillades, poulets et gauffres confectionnées sur place. Tombola et tire-pipe.

Dimanche matin
 Dès 10 heures, rendez-vous folklorique avec productions des différents groupes invités. Concert-apéritif par la fanfare L'AVENIR de La Brévine. A midi, dîner copieux. L'entrée est libre toute la journée.

Dimanche après-midi
 Dès 14 heures, cortège folklorique à travers le village; puis, sous la tente, productions des groupes folkloriques jusque vers 18 heures. Jeux pour enfants.

Dimanche soir
 Dès 18 heures, repas avec au menu toutes sortes de grillades. Pendant toute la soirée, bar à raclettes. Dès 20 heures, bal avec l'orchestre MARK LEADER'S.

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS!

Entreprise de maçonnerie

Walter Rodeschini

2125 La Brévine
 ☎ 039/35 13 19

Boucherie Charcuterie Arnoux

Excellents saucissons neuchâtois, fumés à la grande cheminée, viande de premier choix.

La Brévine
 ☎ 039/35 11 06

Laiterie Fromagerie G. Bulliard

Fromages de premier choix

2125 La Brévine
 ☎ 039/35 12 92

Jean-Claude Baehler

Ferblanterie, paratonnerre, sanitaire, chauffage.

2125 La Brévine
 ☎ 039/35 11 28

Epicerie
 Mercerie

Dolorès Pellaton

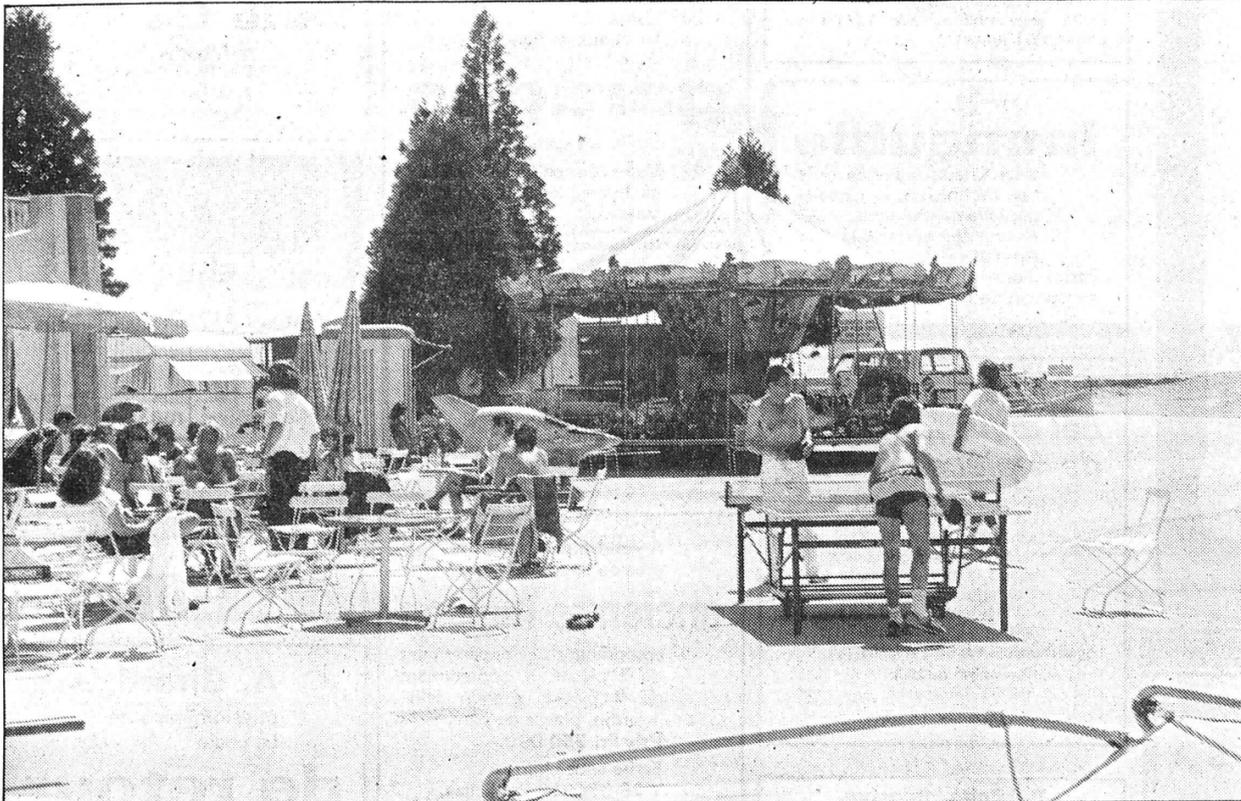
La Brévine
 ☎ 039/35 13 83

Fruits et légumes
 Articles cadeaux

CANTON DE NEUCHÂTEL

Aux heures chaudes de l'été

Deux places pour les promeneurs à Neuchâtel



Hémicycle des Jeunes Rives: animation autour du bistrot.

(Photos Impar-Roussy)

Dégagées des remblais ou des remaniements immobiliers deux places publiques offrent une halte aux promeneurs de Neuchâtel. Ouvertes à tous, en principe, il reste à savoir qui en profite le plus. La place Coquillon entre la ruelle Breton et la rue des Poteaux a été créée en 77, lors de la rénovation des Armourins. Une fontaine, conçue par plusieurs artistes neuchâtelois et offerte par les Papeteries de Serrières s'y prolonge jusque aux pieds de jeunes platanes.

Cette petite place ne vit pourtant qu'aux heures chaudes de

l'été: «A midi, les gens mangent sur la terrasse du restaurant, explique M. Perret, responsable de Jelmoli Neuchâtel. Le reste de la journée, on y observe peu de monde. Nous avons essayé de l'animer avec quelques stands de vente, honnêtement, cela n'a rien donné de concluant. Par contre la croisée entre le Temple Neuf et la rue du Bassin attire beaucoup plus de gens: c'est là d'ailleurs que la Quinzaine Commerciale y a établi son animation.»

Et pourtant des gens y passent: affiches déchirées, sprayages, petites déprédations semblent attester

de temps à autre d'une vie nocturne sur la place Coquillon.

HÉMICYCLE DES JEUNES RIVES

Ici, le succès est beaucoup plus évident. Ouvert en 83, l'endroit a immédiatement séduit les rollers skates et les patineurs. Sur le grand cercle, à peine décliné jusqu'au centre, le hobby est un régal. Les dimanches, les familles ont investi le lieu: ni le petit bistrot, ni le magasin de planches à voile ne s'en plaignent. Les locations de planches marchent bien, d'autant plus avec les élèves des cours de vacances.

Curieusement, l'hémicycle souffre d'hémiplégie: d'un côté, les petites loges réservées aux futures activités portuaires créent le vide, alors qu'en face on se presse à la terrasse. Ce qui donne à l'ensemble un aspect fissionné.

Cette année, la ville a cédé à bien plaisir le centre de la place à des forains: ainsi un circuit de petites voitures et un carrousel attirent les enfants. Ce contrat pour l'été 88 est un essai. Les autorités maintiendront si l'expérience est concluante. Ça et là, les avis

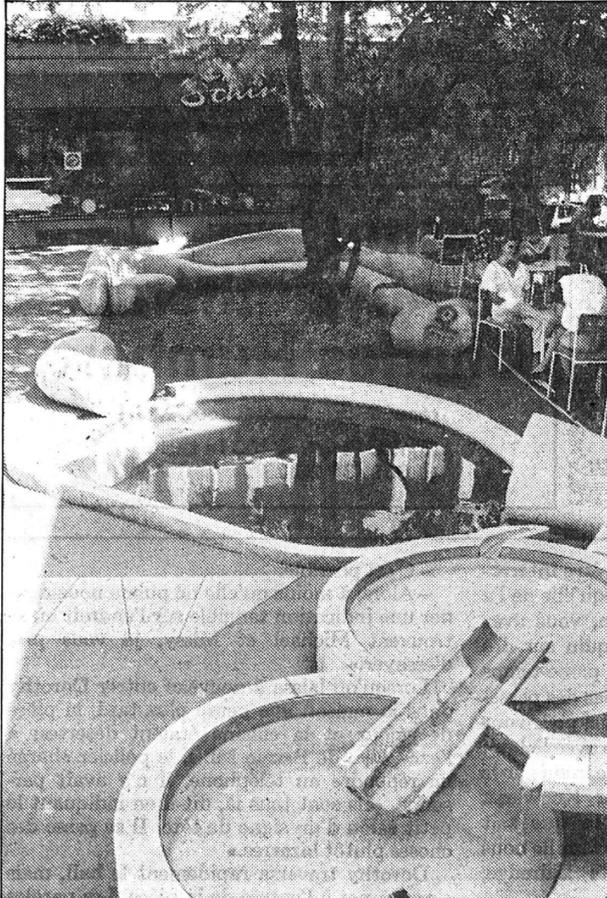
divergent: la police locale préfère voir les roller skates ici plutôt qu'au centre ville. Les patineurs se montrent cette année déçus de voir l'hémicycle pris d'assaut par les plus jeunes.

La police locale estime que les deux places ne nécessitent pas d'autre surveillance que le passage des patrouilles. «Nous assurons une présence régulière, dit le commandant Roger Schafteitl. Et cela pour rassurer les promeneurs.»

LE PORT CHANGERA LA DONNE

Le nouveau port, dont la construction avance à grands pas va probablement changer définitivement la donne. «Nous parlons volontiers d'arrière port, et non d'hémicycle, explique M. Courcier, ingénieur communal. En avril 89, des places seront déjà louées. Mis à part les 150 locataires, la place recevra les dériveurs.»

Et si les planches à roulettes y ont trouvé leur compte, cela n'est qu'un hasard d'usage. (C. Ry)



Place Coquillon et la fontaine.

VAL-DE-RUZ

Les Hauts-Geneveys: vieille tradition

Le tas de bois destiné à être allumé le soir du 1er Août fait toujours l'objet d'une minutieuse préparation.

Le soir de la Fête nationale il symbolise en brûlant le trait d'union entre les Confédérés; mais, le lende-

main, il donne lieu à un second rendez-vous de la population qui profite des braises encore ardentes pour cuire la saucisse.

Sur le coup de midi on les déguste avec un verre de blanc, une nouvelle occasion de fraterniser qui connaît un succès certain chaque année. (ha)

NEUCHÂTEL

Collision

Mercredi à 23 h 50, M. A. G. de Marin, circulait en auto Chaussée de la Boine en direction du centre de la ville. Dans le virage à droite, à la hauteur de la rue Louis-Favre, il a perdu la maîtrise de sa voiture et entra en collision avec la voiture conduite par M. C. J. de Neuchâtel qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.

Collision

Hier, à 15 h 10, Mlle A.S. domiciliée en Allemagne, circulait en auto place Numa-Droz en direction de Saint-Blaise. A la hauteur du passage pour piétons situé en face de l'Hôtel Touring, elle entreprit une manœuvre pour changer de voie de circulation et heurta l'auto conduite par M. A.Q. de Cortaillod qui était arrêtée pour les besoins de la circulation. Dégâts.

DÉCÈS

NEUCHÂTEL

Mme Madeleine Blaser, 1918
VILLERET (BE)
M. Albert Rohrer, 1896.

VILLERET

Repose en paix cher papa et grand-papa.

Les enfants et petits-enfants ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Albert ROHRER

enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 92e année.

VILLERET, LE 2 août 1988.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Home Bellevue, Le Landeron, ccp 20-6164.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA FROMAGERIE MILVAL DE SAINT-IMIER

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

ULRICH NIKLÈS

survenu dans une expédition à l'Himalaya.

L'administrateur et les collègues de travail garderont du défunt le souvenir d'un collaborateur sensible, dévoué et actif.

La cérémonie d'adieu se déroulera vendredi 5 août 1988 à 14 heures à la collégiale de Saint-Imier.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MADAME BLUETTE FILIPPINI-BAUR

présidente de l'ASI, section romande de Bienne et environs

nous remercions de tout cœur ceux qui ont pris part à notre grand chagrin par leur présence, leurs messages de réconfort, leurs fleurs et dons.

Son mari, Antoine et les familles en deuil.

BIENNE, août 1988.

MONSIEUR MAX FATTON ET FAMILLE

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

LES PONTS-DE-MARTEL, août 1988.

LE LOCLE

Profondément émue par les marques de sympathie, d'amitié et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR ERIC PERRENOUD

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Tous ces témoignages lui ont été un précieux réconfort.

HÉLÈNE PERRENOUD, SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

L'Impartial

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Eglier, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Parrin, Le Locle. - Yves Pettignat, Suisse. - Catherine Roussy, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Société éditrice

et imprimeur:
L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Télax 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 444

Suisse

Publicitas

Il me fait reposer dans de verts pâturages, il me mène le long des eaux tranquilles.

Psalme 23, v. 2.

Repose en paix cher époux.

Madame

Esther Girard-Jeanet,

Les familles Girard, Zaugg, parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri GIRARD

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 80e année, après une pénible maladie, supportée avec patience.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 4 août 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire samedi 6 août, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille:
67, rue de la Paix.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Action week-end

Agneau frais: filets mignons et coquilles

100 g **2.95**
au lieu de 3.80

Pâté campagnard doré au four

100 g **1.20**
au lieu de 1.95

Profitez-en maintenant

divers

FUST

- Garantie de prix bas!
- Qualité
- Immense choix!
- Service!

Electroménager
Cuisines
Luminaires

- Livraison, installation et service par les spécialistes Fust
- Rabais à l'emporter, garantie jusqu'à 10 ans
- Toutes les marques de lave-vaisselle en stock
- Choix permanent de 1000 appareils d'occasion
- Paiement contre facture

Lave-linge automatique AEG LAVAMAT 539

Economie de 20% de produit à lessive grâce à la touche économique et au système "éco". Capacité de 4,8 kg et programme court pour le linge fin et la couleur. Programme d'essorage en douceur. Toutes les marques de lave-linge en stock.

1560.-

Location, droit d'achat Fr. 65.- /mois
durée minimale 4 mois
net à 10 jours

Garantie de prix: argent remboursé, si vous trouvez le même appareil meilleur marché ailleurs

FUST

ELECTROMÉNAGER CUISINES LUMINAIRES

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour Hypermarkt 032 53 54 74
Marti-centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

1312

TAPIR SA

REVÊTEMENTS DE SOL

Tapis - Moquette - Novilon® - Parquet

2053 Cernier
☎ 038 / 53 40 60

offres d'emploi

intendante de maison diplômée

pour son service d'intendance.

Activité variée et intéressante avec responsabilités, dans un climat de travail agréable.

Entrée en fonctions: 1er octobre 1988 ou à convenir.

Renseignements et offre auprès de M. Francis Pelletier, administrateur de l'Hôpital, ☎ 038/53 34 44

immobilier

A louer quartier nord-ouest dès le 1er septembre, au rez-de-chaussée

spacieux 2 1/2 pièces

entièrement rénové, cuisine habitable, bain, WC séparés, balcon, cave, jardin. Loyer Fr. 450.- charges Fr. 100.- (y compris conciergerie). Ecrire sous chiffres XA 11490 au bureau de L'Impartial.

A vendre

immeuble

à La Chaux-de-Fonds quartier Technicum, 4 niveaux, partiellement rénové. Avec jardin et garages. Au plus offrant. Ecrire sous chiffres CD 11533 au bureau de L'Impartial.

A louer tout de suite aux Ponts-de-Martel

bel appartement de 4 pièces (78m²)

entièrement rénové, bonne isolation thermique, cuisine agencée, salle de bains/W.-C., cave, machine à laver/sèche-linge (utilisation comprise dans le loyer), chauffage électrique, boiler, abonnement TV (Fr. 21.- par mois). Loyer mensuel Fr. 800.- (sans TV). Pour établissement du bail: 031/25 05 91, interne 14. Pour visiter: 039/37 14 50.

Publicité intensive, publicité par annonces

A louer Dr.-Kern 5 à La Chaux-de-Fonds

appartement ensoleillé

3 chambres, cuisine, vestibule et douche. ☎ 039/23 17 87

A louer rue de la Paix, centre ville, La Chaux-de-Fonds

garages

dès le 1er septembre. Ecrire sous chiffres DS 59358 au bureau de L'Impartial du Locle.

A louer au centre de La Chaux-de-Fonds

immenses appartements

7 et 9 pièces. Superbement rénovés, dont un mansardé avec cheminée. Quartier tranquille. ☎ 038/53 22 13

A vendre au Landeron, près de la vieille ville

ancienne maison

comprenant 1 appartement de 7 pièces, 1 appartement de 2 pièces, grande cave, 1 jardin, places de parc. Prix Fr. 750 000.- Ecrire sous chiffres Y 28-071912 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Crédit rapide

jusqu'à Fr. 30 000.- et plus, discrétion assurée. Meyer Financement + Leasing Rue d'Aarberg 121A BIENNE ☎ 032/22 35 65

A vendre

bois de feu

scié, bûché, livré. Dès Fr. 80.- le m³. F. Schmutz, Sonvilier. ☎ 039/41 39 66

FRISBA

Garages préfabriqués

max. 7,5 m
max. 3,35 m

Maintenant en 9 dimensions!

FRISBA SA
1095 Lutry, Téléphone 021/39 1333

LE LOCLE

A. Girard
physiothérapeute
Le Locle

de retour

Boulangerie du Locle cherche:

vendeuse

pour 33 heures par semaine
☎ 039/31 12 00

Restaurant de la Place Le Locle,
☎ 039/31 24 54

cherche tout de suite:

cuisinier

expérimenté et sachant travailler seul. Prière de se présenter.

Nous vendons à La Chaux-de-Fonds

appartement 2 1/2 pièces
dans un immeuble rénové

— ascenseur
— service de conciergerie assuré

GRANDES FACILITÉS DE FINANCEMENT

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Visitez notre **CABARET** avec **ATTRACTIONS INTERNATIONALES**

Corgemont
A 10 min. de Bienna

Attention:
lu-je 17.30-01.30
ve-sa 17.30-02.30
Fermé le dimanche

CADILLAC-CLUB

HÔTEL DE L'ÉTOILE
2606 Corgémont Tel. 032-97 17 03

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Institut de physiothérapie Charles Humbert

réouverture: lundi 8 août
Rue du Pont 8, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 23 23

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 40

Mary Higgins Clark

La maison du guet

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Une troisième possibilité serait que les deux cas n'aient aucun lien si ce n'est qu'en lisant cet article et en reconnaissant Nancy Eldredge, quelqu'un ait joué un rôle dans la disparition de Michael et Missy ce matin. Peut-être une mère frustrée estimant que Nancy ne mérite pas ses enfants. J'ai vu des gens invoquer des arguments plus tordus que celui-là dans ma carrière.

— Jed, l'interrompt sèchement Jonathan, essayez de comprendre ce peu importe qui d'autre est impliqué dans cette affaire; par contre une chose est certaine, c'est que Nancy

en savait plus qu'elle ne l'a dit sur la disparition de ses enfants il y a sept ans.»

London leva un sourcil. Jed fronça le front. Devant l'expression que reflétait le visage des deux hommes, Jonathan frappa impatiemment de la main sur la table. «Je ne dis pas que Nancy est coupable. Je dis qu'elle en savait plus qu'elle ne l'a dit; probablement plus qu'elle ne croyait en savoir elle-même. Regardez-la sur les photos à la barre des témoins. Son visage est complètement inexpressif. Lisez sa déposition. Pour l'amour du ciel, mon vieux, lisez donc sa déposition au procès. Cette pauvre fille n'était absolument pas dans le coup. Son avocat a peut-être réussi à faire annuler la décision du jury sur un vice de procédure, mais ça n'empêche pas qu'il a laissé le procureur la démolir. Toute cette affaire est ignoble, et vous faites tout pour remettre ça.

— J'essaie de ne pas tenir compte de vos hypothèses... et ce ne sont que des hypothèses... et de faire mon boulot, qui est de retrouver ces gosses, morts ou vifs, et de découvrir qui les a enlevés.» Jed était à bout de patience.

«Dans un premier temps vous me racontez

que Nancy est trop malade pour être interrogée et ensuite qu'elle en sait plus qu'elle ne l'a jamais avoué. Ecoutez Jonathan, vous avez dit vous-même qu'écrire ce bouquin sur des verdicts contestables était un passe-temps pour vous. Mais ces vies ne sont pas des passe-temps pour moi, et je ne suis pas ici pour vous aider à jouer au chat et à la souris avec la loi.

— Un instant.» London posa une main sur le bras du commissaire. «Monsieur Knowles... Jonathan... à votre avis, tout ce que sait Nancy sur la mort de sa première famille nous aiderait à retrouver les enfants Eldredge, n'est-ce pas?

— Sans doute. Mais le problème est de lui faire revenir à la mémoire ce qu'elle sait, et de ne pas l'enfoncer plus profondément dans son inconscient. Docteur Miles, vous êtes considéré comme un spécialiste dans l'utilisation du Penthiobarbital en psychiatrie, je crois?

— En effet.

— Pensez-vous être capable d'obtenir que Nancy révèle non seulement ce qu'elle sait des événements de ce matin — et je soupçonne fort qu'elle ne sait pratiquement rien — mais aussi des informations sur le passé qu'elle ignore elle-même posséder?

— C'est possible.

— Alors, à moins qu'elle ne puisse nous donner une indication tangible sur l'endroit où se trouvent Michael et Missy, je vous prie d'essayer.»

Lorsqu'on laissa à nouveau entrer Dorothy dans la maison une heure plus tard, la pièce de séjour et la cuisine étaient désertes; à l'exception de Bernie Mills, le policier chargé de répondre au téléphone, il n'y avait personne. «Ils sont tous là, dit-il en indiquant le petit salon d'un signe de tête. Il se passe des choses plutôt bizarres.»

Dorothy traversa rapidement le hall, mais s'arrêta net à l'entrée de la pièce. Les paroles qu'elle s'apprêtait à prononcer moururent sur ses lèvres à la vue de la scène qui se déroulait sous ses yeux.

Nancy était allongée sur le canapé, emmitoufflée dans une courtépointe, la tête soutenue par un oreiller. Un inconnu ressemblant à un médecin était assis auprès d'elle et lui parlait à voix basse. Nancy fermait les yeux. Ray et Jonathan se tenaient côte à côte sur la causeuse. Le premier avait l'air torturé par l'angoisse, le second offrait une mine sévère. Assis à une table derrière le canapé, Jed Coffin dirigeait un micro vers Nancy.

(A suivre)

Suisse romande

- 11.55 Demandez le programme!
- 12.00 Il était une fois l'espace Terre!
- 12.25 Le temps de vivre, le temps d'aimer (série)
- 12.40 TV à la carte
- 12.45 TJ-midi
- 12.50 Bocuse à la carte
- 13.15 La préférée (série)
- 13.45 Le tournant de la vie Film d'H. Ross (1977).
- 15.40 Walt Disney's all stars
- 16.20 Châteauvallon (série)
- 17.15 Fooofur Quand c'est trop, c'est trop!
- 17.40 TV à la carte
- 17.45 TJ-flash
- 17.50 L'épopée de la Croix-Rouge Sur tous les fronts de notre monde.
- 18.50 Les télécracks
- 19.15 Le prêt-à-sortir
- 19.20 TV à la carte
- 19.30 TJ-soir
- 19.55 TV à la carte
- 20.00 Dossiers justice L'affaire Favre. Quand la police apprend qu'un vieux colporteur italien a disparu depuis six mois, elle le recherche. Et elle le retrouve.
- 20.35 Film à la carte



Rouge: Darling Lili

Film de Blake Edwards (1970), avec Julie Andrews, Rock Hudson, Jeremy Kemp. Une espionne allemande séduit un aviateur pour lui soustraire des renseignements. Mais elle finit par tomber amoureux de lui et, du coup, elle ne sait plus qui trahir. Durée: 130 minutes. Photo: Rock Hudson et Julie Andrews. (tsr)

- Bleu: *Le pont de Cassandre* - Jaune: *Un capricorne*.
- 22.35 TV à la carte
- 22.40 Le dernier dimanche du curé Fressoz Documentaire.
- 23.25 TJ-nuit
- 23.35 Bulletin du télétexte

France 1

- 6.27 Une première
- 7.30 Club Dorothée vacances
- 8.30 L'aventure des plantes
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Club Dorothée vacances
- 10.45 Et avec les oreilles
- 11.10 C'est déjà demain (série)
- 11.35 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Tournez... manège
- 12.35 Le juste prix
- 13.00 Journal - Météo
- 13.35 La Bourse
- 13.40 Côte ouest (série)
- 14.30 Des agents très spéciaux (série)
- 15.20 Une péniche nommée Réalité Téléfilm de P. Seban.
- 16.50 Club Dorothée vacances
- 18.10 Chips (série)
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 Journal - Météo
- 20.28 Tapis vert
- 20.30 Intervilles Hyères-Calvi.
- 22.20 Ushuaia, magazine de l'extrême
- 23.15 Journal



A 23 h 25 L'affaire Marie Besnard

Téléfilm d'Y.-A. Hubert, avec Alice Sapritch, Bernard Fresson, Paul Barge, etc. Première partie. A Loudun, chef-lieu de canton du département de la Vienne, vivent Léon Besnard et son épouse Marie... Photo: Alice Sapritch. (tf1)

- 0.55 La Bourse
- 1.00 Minuit sport
- 2.00 Les Moineau et les Pinson (feuilleton)
- 2.25 La pirogue
- 3.25 Les Moineau et les Pinson
- 3.40 Le commandant Cousteau
- 4.25 Musique
- 4.45 Histoires naturelles Les dombes.
- 5.15 Histoires naturelles Au soleil d'Hemingway.
- 6.05 Les Moineau et les Pinson
- 6.30 Histoires naturelles

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 9.00 L'été en baskets Avec Canada et Angelina.
- 11.00 Aventures, voyages Nomades de la verticale.
- 11.25 Gorri le diable (série) Bohémiens.
- 11.55 Flash info - Météo
- 12.05 Kazcado
- 12.30 Flash info
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.35 Météo
- 13.40 La sonate pathétique (feuilleton)
- 14.05 Jeunes docteurs (série)
- 14.45 Bing parade En direct du Cap d'Agde.
- 15.40 Détroit (feuilleton) Dernier épisode.
- 16.30 La poupée sanglante (feuilleton)
- 17.30 Sam suffit (série) Dernier épisode.
- 17.55 Les deux font la paire (série) Scandale imprévu.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 L'arche d'or
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Les héritiers (série) Le régisseur.
- 22.05 Apostrophes d'été De très vieilles histoires. Avec J. Beaucarnot, A. Colin-Simard, A. Langaney, P. Marchand, Y. Rebeyrol.
- 23.25 Journal



A 23 h 40 Le printemps sous la neige

Film de Daniel Pétrie (1984), avec Liv Ullmann, Kiefer Sutherland, Peter Donat, etc. Au Canada, en 1937. Le drame d'un adolescent, partagé entre ses problèmes familiaux, sa vocation religieuse et sa découverte de l'amour. Durée: 95 minutes. Photo: Liv Ullmann et Kiefer Sutherland. (a2)

FR3 France 3

- 12.00 Estivales
- 13.00 40° à l'ombre de la Trois
- 13.30 Cap danger (série) Pollution mortelle. Grant et Donna découvrent que la fabrique de papier locale déverse ses déchets dans la baie, et déclare le faire en toute légalité.
- 14.00 40° à l'ombre de la Trois
- 17.00 Amuse 3
- 18.00 Sur la piste du crime (série) Des renseignements en or. Une cargaison d'outils de précision, estimée à un demi-million de dollars, a disparu.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Jouez la case
- 20.01 La classe
- 20.30 Terre des gangs (série) Luciano acquiert son surnom de Lucky, le chanceux.
- 21.20 Thalassa La triangle de Mimizan.
- 22.05 Soir 3



A 22 h 30 L'amour du métier

3^e épisode. Le patron de la Sofrad s'intéresse beaucoup au prototype de Georges. Ses concurrents les plus directs manifestent le même engouement. Photo: Fernand Sardou. (a2)

- 23.25 Musiques, musique *Nimmersatte Liebe* et *Kennt du das Land*, d'H. Wolf, interprétés par F. Pollet.
- 23.35 Volleyball France-USA, à Rennes.

Demain à la TVR

- 12.05 5 de der
- 12.30 Le temps de vivre, le temps d'aimer
- 12.50 Chips
- 13.35 Le nouveau visage de l'Inde
- 14.30 Volets verts à Chalais-Vercorin

Suisse alémanique

- 17.15 Tagesschau
- 17.20 Lefty, des Luchs, film
- 18.50 Gutenacht-Geschichte
- 19.00 Drei Disney-Kurzstrickfilme
- 19.30 Tagesschau DRS aktuell - Sport
- 20.05 Schweizer in Australien
- 20.55 Feriengrüsse
- 21.05 Sommer-Wunschprogramm
- 22.15 Tagesschau
- 22.30 Schweizer in Australien
- 23.15 Sport

ARD Allemagne 1

- 13.00 Tagesschau
- 13.15 Zwischen Brandenburger Tor und Marzahn
- 14.00 Hallo Spencer
- 14.30 Anna Karenina
- 15.35 Da schau her!
- 16.05 Sabine Kleist, 7 Jahre, film
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Houseboot, film
- 22.00 Gott und die Welt
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Die ARD-Talkshow
- 23.45 Columbo

Allemanne 2

- 13.00 Tagesschau
- 13.15 Götter auf dem Nemrut-Dagh, film
- 14.25 Poli Poli, der Elefant, film
- 15.50 Ferienexpress
- 16.00 Merlin, das geheimnisvolle Leben eines Magiers
- 16.25 Freizeit
- 16.55 Heute
- 17.10 Jagdszenen in Hollywood
- 17.30 Tarzan und das Leopardenweib, film
- 19.00 Heute
- 19.30 Auslandsjournal
- 20.15 Der Alte
- 21.15 Natur schützen
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Aspekte
- 22.50 Die Sport-Reportage

Allemanne 3

- 16.00 Razzia in Neapel Film von L. Comencini.
- 17.20 Treffpunkt
- 17.50 Jazz
- 18.00 Märchen der Welt
- 18.30 Meine Idee
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Igel
- 20.15 Menschen und Strassen
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.45 Im Gespräch
- 22.30 Heimat

Suisse italienne

- 18.00 Telegiornale
- 18.05 Programmi estivi per la gioventù
- 19.00 Il quotidiano Festival
- 19.30 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 URSS: compagni
- 21.20 I Lupi varcano l'oceano
- 22.20 Prossimamente cinema
- 22.30 Telegiornale
- 22.40 Tatort

RAI Italie 1

- 12.05 Portomatto
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Portomatto
- 14.15 San Giovanni Decollato
- 15.40 Grisù il draghetto
- 16.00 Tanti varietà di ricordi
- 17.00 Gran Paradiso
- 17.30 L'ispettore Gadget
- 18.20 Animalì pazzi, film
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Francis contro la camorra
- 21.55 Telegiornale
- 22.05 Napoli prima e dopo
- 23.05 Fuga verso la vita

SKY Sky Channel

- 16.00 Countdown
- 17.00 The DJ Kat holiday show
- 18.00 Branded
- 18.30 Ritter's cove
- 19.00 Hazel
- 19.30 Land of the Giants
- 20.25 1988 Philips Cup-football
- 22.25 Journey to the Unknown
- 23.25 New music

RTN-2001
 Radio neuchâteloise
 Littoral FM 90.4 — Val-de-Ruz FM 97.6 — Vidéo 2000 103.2 — Basse-Areuse 91.7 — Coditel 100.6 — Montagnes neuchâteloises 97.5.

Nouveau jeu
 Un nouveau jeu va agrémenter votre sieste radiophonique, tous les jours de la semaine à 15 h. «Les Ancêtres sont parmi nous». Un petit coup de pouce discret: allez visiter l'exposition du même titre qui se déroule actuellement au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Ça va vous aider.

La Première

9.05 Ouvert l'été. 10.05 La vie en rose. 12.05 Couleur d'un jour. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; musique magique. 14.05 On vous emmène en bateau. 15.05 Radio-ciné. 16.05 Le pays d'où je viens. 17.05 Première édition avec Bernard Le Grelle. 17.30 Soir première. 19.05 Les jardins du casino. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 La ronde des Festivals. 11.30 Entrée public: le livre de Madeleine. 12.00 La criée des arts et spectacles. 12.40 Musimag. 14.05 Cadenza. 15.00 U.-P. Schneider et R. Mäser. 16.05 A suivre... 6.30 L'Europe des grands concerts. 18.05 Magazine. 18.40 Jazz. 19.20 Novitads. 19.30 per i lavoratori italiani. 20.00 L'été des festivals. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

Informations toutes les heures. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 13.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport et musique. 20.00 Théâtre. 22.00 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.

fjm France musique

6.30 Fidèlement vôtre. 8.07 Musiques en France. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.45 Concert du Chœur de Sixteen. 14.30 Tino Rossi 30/40. 14.45 Il y a 100 ans ou la saison musicale 1888. 18.30 Le temps du jazz en vacances. 19.07 La nature: prétexte ou évocation. 20.05 Concert: *Symphonie N° 35 en ré majeur*, K 385 Haydn, de Mozart. 24.00 Ferenc Fricsay.

Fréquence Jura

6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine Hard-Rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Momento sportif. 19.00 Faites vos jeux. 20.00 Couleur 3 ou le défi. 22.30 Radio suisse romande 1.

Radio Jura bernois

RSR 1. 10.00 Musique aux 4 vents. 11.00 Cocktail vacances - musique, jeux, interviews, agenda et détente. 11.45 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Coup de fil du *Journal du Jura*. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 13.15 Relais RSR 1. 16.00 Cocktail vacances - jeux, musique, détente et bonne humeur. 18.00 Soir première, relais Radio suisse romande.

Attention!
 Les chaînes françaises de TV modifiant sans cesse leurs programmes, nous vous les donnons sous toutes réserves.

À PROPOS

C'est une histoire d'un petit et celle d'un grand. Le petit s'était fait maudire au sortir d'une mauvaise dispute avec ses voisins. Il fallait qu'il paie, en quelque sorte, ses frasques vis-à-vis de la famille. Le grand aussi devint peu à peu envieux de la réussite du grand, ce qui ne plut pas au père. Trop de force vive s'en allait voir chez le grand comment on pouvait vivre autrement, libre. Le père décida que c'en était trop. Il fit construire un mur entre les deux et s'efforça de le rendre infranchis-

Le petit et le grand

sable. Pari à demi gagné, et demi perdu aussi, puisque, depuis 1961, ce sont des milliers d'hommes et de femmes qui sont passés de RDA en RFA, soit de façon légale, soit clandestinement. Les clandestins sont les plus ingénieux. Il ont tout essayé, la voiture, le train, les faux papiers, le ciel et la mer. Très souvent, l'aventure pour la liberté s'est soldée par des drames. Les Vopos ont l'oeil agile et la détente tellement facile. Le mur à Berlin surtout est devenu un symbole énorme du schisme entre les cultures de l'Ouest et celles de l'Est. Il est un lieu de pèlerinage, pour des centaines, des milliers d'Allemands qui se sont vus séparés de leur famille. Il est une des aberrations politiques de ce monde qui bien souvent, tranche dans le vif sans bien réfléchir aux conséquences humaines. Pourtant, le mur est source de revenus pour la RDA. Cela s'appelle, faire «contre mauvaise image bon gain». En effet, et depuis des lustres, la RDA échange contre des marks de l'Ouest ses prisonniers politiques qui deviennent une source juteuse de profit. Cela représente des milliards de francs, ce qui pour une économie de l'Est n'est pas négligeable quand on sait l'état des caisses de par là-bas.

Le mur a 25 ans et peut-être qu'il restera une des attractions vedettes à Berlin. Il faudrait seulement que des deux côtés on consente à en faire un gruyère avec des trous bien larges, sans Vopos, ni armé, qui devienne un lien entre deux pays qui, somme toute, ont tout pour retrouver des liens communs.

Vous avez dit ouverture?
 Pierre-Alain Tièche

À VOIR

Donald Campbell a seize ans en 1937. Il vit à Glace Bay, un petit port minier de la Nouvelle-Ecosse où ses parents, ouvriers, sont victimes de la crise économique. Son frère Joe étant gravement malade, Donald est conscient du coût qu'il représente et cherche à aider sa famille de son mieux. Comme il est bon élève, son entourage souhaiterait le voir devenir prêtre. Mais le jeune garçon doute de sa vocation,

Un printemps sous la neige

d'autant qu'il est amoureux d'une de ses jeunes voisines, Saxon Coldwell. Sa timidité l'empêche de se déclarer et Diana, la sœur aînée de Saxon, ne lui ménage pas ses taquineries, tandis que Mary, une autre jeune fille, lui fait ouvertement des avances. En fait, Donald est avant tout préoccupé par le drame que vit sa famille. Daniel Petrie a fait appel à ses souvenirs personnels - l'action se situe dans sa ville natale - pour tourner cette touchante chronique d'une adolescence dans un port du Canada. Elle raconte d'une manière tendre et pudique la découverte du monde de la sexualité par le jeune Donald et même si le contexte historique nous échappe un peu - le Canada de l'avant-guerre -, les réactions du jeune homme face à l'amour restent universelles. Le film est un peu moins réussi lorsqu'il aborde le problème social et devient même caricatural lorsqu'il analyse le pouvoir de la religion sur les individus. Domage aussi qu'une intrigue policière - un crime perpétré par le père de Saxon dont David est témoin - vienne alourdir l'ensemble. L'interprète principal, Kiefer Sutherland, et Liv Ullmann (Mme Campbell) sont excellents. (ap)

● (A2, 23 h 40)

L'Impartial ouvert sur... LE CAPITAL

Le challenger de l'art

Prenez un mélange de savoir-faire et de notoriété dominante sur le marché de l'art et vous pouvez obtenir une société nouvelle qui veut se positionner différemment des grandes maisons de ventes aux enchères telles que Christie's et Sotheby's. Il s'agit dans le cas particulier de Habsburg, Feldman S.A., qui par l'entremise d'un holding, a accédé à l'avant bourse de Genève.

Introduite en avant-bourse en octobre dernier à un prix d'émission de 400 francs, l'action au porteur a pâti d'un «timing» malheureux. Depuis lors, le titre s'est néanmoins refait un «lifting», puisqu'il cotait à 329 francs le 29 juillet dernier. On connaissait notamment les deux grandes maisons anglaises, les grands commissaires-priseurs français (dont Tajan, Picard, Ader) ainsi que la maison de ventes aux enchères suisse Koller.

Habsburg, Feldman S.A. a été créé au printemps 1987, sous l'égide de son président l'archiduc Géza de Habsburg-Lorraine, expert en orfèvrerie* et ancien directeur de Christie's pour l'Europe, David Feldman, d'origine irlandaise et mondialement connu pour ses ventes philatéliques. C'est lui qui a vendu la célèbre enveloppe «Blue Boy», record absolu des ventes aux enchères philatéliques avec une adjudication d'un million de dollars.

Loin de se spécialiser dans l'un ou l'autre de leurs secteurs de prédilection, les deux hommes ont voulu aborder tous les domaines importants de l'art, mais en se concentrant sur des objets de grande qualité et le plus souvent en organisant des ventes à thèmes. Habsburg, Feldman S.A. est devenu d'emblée leader des grandes ventes de montres, sous la férule de M. Oswaldo Patrizzi. On rappellera à cet égard la vente organisée le 28 juin dernier à Genève sur l'art de Cartier.

UNE «BANQUE PRIVÉE» DU MARCHÉ DE L'ART

Si Habsburg, Feldman offre une alternative aux maisons de ventes aux enchères britanniques, lesquelles monopolisent le marché depuis le début du XIXe siècle, elle ne cherche pas à les battre, mais à fournir d'autres prestations et des services supplémentaires sous la forme de «packages». Autrement dit, elle commercialise des systèmes de financement avec objet d'art sur mesure.

Le groupe Habsburg, Feldman a pour vocation de devenir en quelque sorte une «banque privée» du marché de l'art (en comparaison des organisations plus lourdes assimilables à des grandes banques). Ses produits reposent sur le concept qualité + expertise + discrétion. En fait, le groupe doit s'orienter plus vers les vendeurs pour obtenir les pièces recherchées, tout en leur fournissant un choix de prestations étendu: ventes aux enchères, sur offre, «fast sales» (48 heures de livraison et paiement), à l'amiable.

Il cherche à développer ces nouvelles techniques au plan international. Tout en abordant les différents domaines de l'art, Habsburg, Feldman se concentre cependant sur de grandes spécialités dans le domaine de la philatélie, l'horlogerie, objets russes, Fabergé, Emile Gallé, etc.

EN PLEINE EXPANSION

Victime de son succès en quelque sorte, le groupe grandit peut-être un peu plus vite que prévu. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre son directeur général David Feldman. Le groupe se trouve effectivement en plein agrandissement. Il va ouvrir un bureau au mois de septembre à Genève à l'avenue du Mont-Blanc, ainsi qu'un bureau à Paris. D'autre part, des négociations sont menées au Japon en vue de trouver un partenaire durable de renom.

Enfin, le groupe développe une base en Amérique du Nord, spécialement à New York. Toutefois, cette énumération n'est pas terminée puisqu'un partenaire a été trouvé en Suède avec la maison Beijers. A l'instar de Finarte, plus grande maison de vente italienne (dotée d'un capital dépassant 60 millions de francs suisses) avec laquelle Habsburg, Feldman entretient des liens privilégiés, ce partenariat permettra d'atteindre des synergies sur les marchés. Tout récemment, Habsburg, Feldman a ouvert un bureau à Copenhague et à Londres. Il aura besoin de capital supplémentaire.

C'est pourquoi une augmentation de capital est prévue cet automne.

Dans cette optique, Habsburg, Feldman Holdings Ltd (société faitière du groupe) émet gratuitement des options d'achat à l'intention de ses actionnaires dans un rapport de 1 warrant pour 3 actions anciennes, ce qui leur per-

mettra de participer à la prochaine augmentation de capital. Celle-ci permettra de financer l'expansion aux USA et en Europe, tandis que des capitaux de l'Orient financent vraisemblablement l'expansion au Japon.

DEUX TENDANCES DISTINCTES SUR LE MARCHÉ DE L'ART

Comme l'a évoqué récemment M. David Feldman dans une interview accordée à «l'Agefi», deux tendances distinctes caractérisent le marché de l'art aujourd'hui. Pour les très beaux objets de très haute qualité, les prix ne cessent d'augmenter. En ce qui concerne des pièces maîtresses de longue tradition telles que celles de Rembrandt et Michel-Ange, il n'y a traditionnellement pas de baisse des prix, lesquels ne devraient pas tomber.

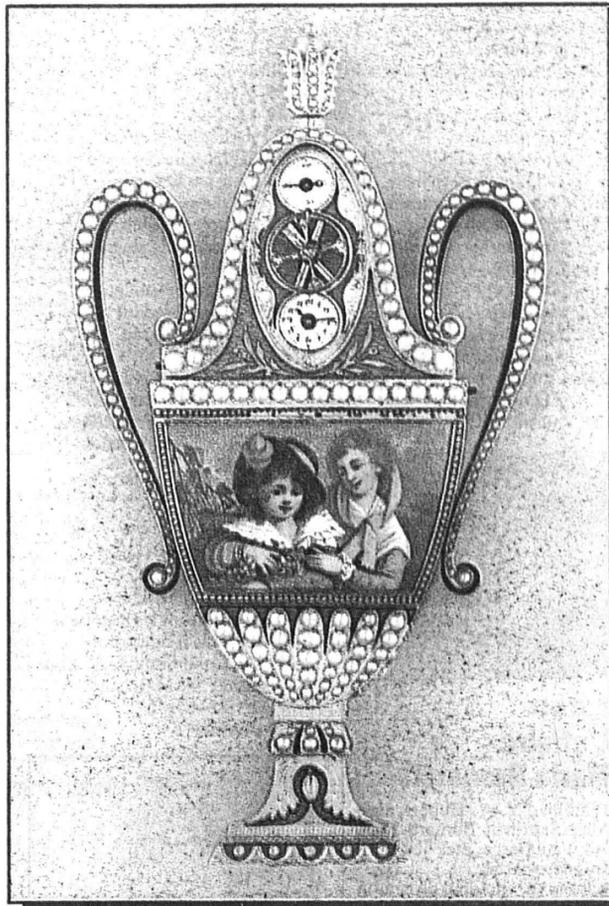
S'agissant des œuvres moyennes et médiocres, le marché se révèle assez difficile. Il s'agit en particulier d'œuvres qui sont «à la mode» et dont le prix peut tomber demain. On y trouve notamment certains tableaux impressionnistes achetés par les Japonais.

AUSCULTATION BOURSIÈRE

Le nombre d'actions au porteur en circulation s'élève actuellement à 193 291 pour un capital autorisé de 45 000 actions de classe B (30 francs de valeur nominale). En octobre 1987, le nombre d'actions nominatives émises se montait à 30 000 pour un capital autorisé de 45 000 actions de classe A (30 francs de valeur nominale).

Les actions nominatives «A» avec droits de vote sont exclusivement détenues par le management. Les familles du Dr Géza von Habsburg, David Feldman et Oswaldo Patrizzi en contrôlent plus de 96%. La famille de D. Feldman possède à elle seule plus de 51% des actions nominatives.

Au cours de son premier exercice (clôturant au 31 mars 1988), le groupe Habsburg, Feldman Holdings Ltd a enregistré un chiffre d'affaires de 42,4 millions de francs, soit 15% au-dessus de ses prévisions budgétaires. Le bénéfice net, lequel sera publié en septembre prochain, devrait se situer entre 1,6 - 2,0 millions de francs, supérieur ainsi à l'objectif de 1,2 million de francs.



Ce vase fabriqué par Piquet et Capt à Genève en 1803, a été vendu par Habsburg, Feldman au prix de 280 000 francs.

Selon certaines estimations, le chiffre d'affaires enregistré durant l'exercice 1988-89 pourrait dépasser 80 millions de francs, c'est-à-dire bien en-dessus des 70 millions budgétés. Notons à ce propos que les ventes aux enchères qui ont eu lieu à Genève, Zurich et Hong Kong, du 10 avril au 3 juillet dernier ont généré 33 millions de francs (sans compter les opérations de négoce effectuées par la société pour son propre compte). De la sorte, le bénéfice net réalisé devrait dépasser les 5,055 millions prévus initialement.

En d'autres termes, le bénéfice net par action pourrait dépasser 22,64 francs. A un cours de 325 francs, l'action au porteur se paie 14 x 22,64 francs. En supposant un bénéfice net estimé de 30 francs

par action, le titre se paierait 11 fois ce bénéfice. C'est le chiffre évoqué par David Feldman, ce qui laisserait augurer d'un bénéfice publié de 6,7 millions de francs. Cela est plausible compte tenu d'un développement plus rapide que prévu. Bien que l'on doive considérer les titres réservés et non émis ainsi que la prochaine augmentation de capital, le titre Habsburg, Feldman Holdings Ltd constitue une excellente valeur d'appoint dans un portefeuille. Dans un environnement boursier en fin de cycle haussier, il s'agit là encore d'une authentique société de croissance.

Philippe REY

*expert de Fabergé, joaillier à la cour de Russie.

Un peu de monnaie ?

Cette semaine, le marché monétaire n'a pas enregistré de bouleversement spectaculaire. Les cambistes n'en ont pas pris pour autant des vacances et l'on a pu constater que le dollar poursuivait sa phase de consolidation.

Les bonnes perspectives économiques américaines, doublées de taux d'intérêt spécialement attractifs, soutiennent un billet vert toujours convalescent. Et si tout va bien dans le meilleur des mondes, les investisseurs hésitent encore à investir à long terme sur cette devise. Ils craignent trop pour l'instant les interventions des banques centrales. Tout en restant optimistes. Le marché monétaire est souvent en proie à ce genre de contradiction !

LE DOLLAR

La monnaie américaine s'est donc montrée très ferme cette semaine, en se maintenant dans une fourchette de 1,55 - 1,57 franc. Mercredi après-midi, elle s'échangeait à 1,562 - 1,563 au cours interbanques, avec de bonnes dispositions.

LA LIVRE STERLING

La monnaie britannique se taille la part du lion dans ce marché monétaire. Après ses déconvenues du mois de juin, elle ressuscite grâce aux bonnes perspectives de l'économie anglaise et à des taux d'intérêts frisant les 8%. La livre reste cependant assez faible face au dollar: 1,7115 - 1,7125. En revanche, elle est très ferme face à notre franc: 2,6735 - 2,677.

LE DEUTSCHE MARK

Avec la relègue des taux d'intérêt, la monnaie allemande a légèrement décollé. Elle s'échangeait mercredi à 83,35 - 83,45.

LE YEN

La monnaie nipponne (ni mauvaise !) a profité de la hausse des taux japonais pour battre un record annuel. A plus de 4%, ces derniers sont très intéressants en regard des risques de change. On ne s'étonne donc pas de voir le yen coter 1,175 - 1,177.

LE DOLLAR AUSTRALIEN

On ne le regrettera jamais assez: la monnaie australienne est la vedette du moment. Le pays des antipodes jouit de l'estime du marché, grâce à ses perspectives économiques et vous l'aurez deviné: à ses taux (près de 12%). Au cours interbanques de mercredi, le dollar australien cotait 1,257 - 1,2595.

J. H.

Données recueillies auprès de M. Jeanbourquin de la SBS.

A qui le tour ?

Naturellement, nous serions tentés de répondre à cette question, laquelle pourrait préfigurer le commencement d'un mouvement durable d'OPA (offre publique d'achat) en Suisse. Quel que soit le verdict dans l'affaire «La Suisse», cette dernière aura déterminé un engagement sans réserve des différents protagonistes, spécialement l'avocat tessinois Tito Tettamanti qui a testé les véritables intentions de la Rentenanstalt.

Celle-ci a affirmé, par l'entremise de son président, l'ancien conseiller fédéral Fritz Honegger, qu'elle n'irait pas au-delà de 12.000 francs par action. De surcroît, cette affaire aura eu le mérite premier de secouer l'«édredon cartellaire» du marché suisse des assurances, en faisant prendre conscience à l'establishment qui dirige ce secteur des véritables enjeux de la concurrence, et au plan helvétique, et au plan international, suscitée par l'arrivée d'un outsider agressif.

Au regard de l'évolution des cours boursiers de ces derniers jours, le mouvement a été emmanché vers les actions des sociétés sous-évaluées, tout au moins, à défaut d'un capital-actions dispersé ou fractionné: la Genevoise-Vie, la Générale de Berne, la Neuchâteloise Assurances, dans le secteur des assurances, ainsi que différentes valeurs des brasseries

(Eichhof, Huerlimann, Sibra, etc). Par ailleurs, le secteur du papier a également suscité des convoitises sur Biber (recommandée à maintes reprises), Attisholz et Holzstoff.

Une autre valeur recherchée: Mercure (aussi évoquée comme valeur d'appoint, il y a plusieurs mois), dont les titres seraient accumulés soit par Jacobs Suchard (autre prétendant à Sibra?), soit par Moevenpick. Au demeurant, je serais enclin à réaliser une partie de la position détenue en Mercure et Biber, tandis que je conserverais celle en SMH, dont la nominative se trouve nouvellement introduite dans la liste d'achats de la Banque Sarasin (banque privée bâloise, laquelle détient une position dominante dans la gestion des fonds de la clientèle institutionnelle en Suisse).

Selon la banque Sarasin, ce n'est véritablement qu'à partir de cette année que le groupe SMH récoltera pleinement les fruits d'une restructuration à long terme. En effet, les sources de pertes ont été stoppées, les structures d'entreprises ont été assainies, de même que de nouveaux produits ont été introduits avec suc-

cess (Rockwatch, Pop-Swatch, Two Timer) et de nouveaux produits lancés (Twin-Phone, City-Pager). J'ajouterais que le groupe SMH a compris la publicité et qu'à travers elle, il s'est définitivement affranchi de l'impérialisme des anciens dirigeants des groupes SSIH et Asuag. Je dirais même mieux: il s'en est «délivré». En guise d'anecdote, le publicitaire français Jacques Séguéla tient le mot «délivrer» pour le plus beau verbe de la langue française. On délivre une femme, c'est la naissance. On délivre un prisonnier, c'est la liberté. On délivre un message, c'est la communication.

Or, en matière de communication, les dirigeants actuels du groupe SMH font valoir un réel savoir-faire, à l'instar de véritables entrepreneurs. En particulier, le concept Omega «Significant Nomen» constitue un authentique chef-d'œuvre.

51% des actions nominatives se trouvent en mains fermes (Groupe Hayek). Selon toute vraisemblance, SMH créera des actions au porteur dans un proche avenir, afin d'agrandir le cercle des actionnaires. A cette occasion, un droit intéressant

devrait être spécialement réservé aux actionnaires nominatifs.

La prime du bon de participation pourrait en revanche se réduire, comparativement à l'action nominative, avec la création des actions au porteur. Actuellement, le capital-actions et bons de participation se montent à 400 millions. 330 millions ayant été émis, et se répartit comme suit: 100.000 actions nominatives de 20 francs suisses valeur nominale (non cotées); 2.980.000 actions nominatives de 100 francs valeur nominale; 1 million de bons de participation de 100 francs valeur nominale, dont 300.000 émis et 500.000 réservés pour l'exercice de droits d'option.

La chronique boursière de

Philippe Rey

Je réitère aussi la recommandation en Rieter nominative, en première ligne. Parallèlement à l'action au porteur Habsburg, Feldman Holdings Ltd, traitée à l'avant-bourse de Genève, l'action au porteur Harwanne constitue aussi une opportu-

nité. Le titre vient de faire du reste l'objet d'une recommandation à l'achat par les banquiers privés Darier & Cie et Pictet & Cie.

Selon cette dernière banque, en 1988, le bénéfice par action au porteur Harwanne pourrait progresser de 74% à 200 francs (contre 115 francs en 1987), correspondant à un P/E (rapport cours/bénéfice) estimé de 7,5 x (à un cours de 1500 francs). Au cours actuel de 1740 francs, le titre se paie 8,7 x le bénéfice estimé en 1988. La cotation se déroule à l'avant-bourse de Genève. Il faut faire attention à l'étroussure du marché.

S'agissant de la position en Accumulateurs Oerlikon nominative, je la garderais. Si le marché suisse semble sous-évalué dans son ensemble, il a pourtant de la peine à accomplir pleinement son rallye estival. Avec la fermeté actuelle du dollar et de la livre sterling, il se trouve effectivement placé devant la perspective d'un relèvement supplémentaire à court terme des taux sur le marché monétaire. D'ailleurs, les taux demeurent assez élevés sur l'euro-franc. De facto, le marché suisse des

actions reste animé par des situations particulières entraînant des mouvements rapides de capitaux spéculatifs.

À LA CORBEILLE



Au plan mondial, les incertitudes quant à une reprise de l'inflation, spécialement aux Etats-Unis persistent. A cet égard, les chiffres de l'emploi publiés vendredi revêtent de l'importance, même si cela n'améliorera pas la visibilité à moyen terme. Quant au Japon, les avis sont partagés, sur un potentiel de l'indice Nikkei Dow Jones à 30.000 points.

Néanmoins, il me semble que c'est le seul marché qui repose encore sur un allant positif. Je ne proposerais cependant pas d'y prendre de nouveaux engagements.